



Alexandre Mérieux, Président Directeur Général de bioMérieux

« L'aventure entrepreneuriale de bioMérieux trouve ses racines dans un engagement familial fort au service de la santé publique. Fidèles à notre esprit pionnier, notre ambition est de rester un acteur majeur du diagnostic des maladies infectieuses. C'est grâce à notre approche scientifique sans frontière entre les disciplines et sans frontière géographique, portée par l'implication de nos équipes partout dans le monde, que nous gardons ce cap dans une vision à long terme. »

Une entreprise citoyenne au service de la santé publique

bioMérieux est une entreprise citoyenne par son engagement historique et pionnier dans la lutte contre les maladies infectieuses. Être au service de la santé publique mondiale représente une responsabilité importante que bioMérieux assume, dans ses différents domaines d'expertise, au service de la lutte contre les maladies infectieuses. L'histoire de la Société s'illustre par un engagement de longue date dans une démarche de responsabilité sociétale, sociale, et environnementale. En effet, les valeurs humanistes portées par la famille Mérieux, fondatrice et actionnaire majoritaire au travers de sa holding l'Institut Mérieux, forment le socle d'une culture d'entreprise responsable qui se décline dans la stratégie de bioMérieux au niveau international.

Une politique RSE basée sur des principes reconnus internationalement

bioMérieux s'est engagée en faveur de plusieurs lois et conventions internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies de 1911. Depuis 2003, bioMérieux a ratifié le Pacte mondial des Nations unies. Le Pacte mondial est un cadre d'engagement volontaire par lequel des entreprises, associations ou organisations non gouvernementales sont invitées à respecter dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'Homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

À travers ses activités, bioMérieux soutient plusieurs Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD), dont le but est de donner la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Par ailleurs, bioMérieux s'efforce de respecter les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (interdiction du travail des enfants et du travail forcé, respect de la liberté d'association), la promotion de la diversité, le droit des femmes, le droit des peuples à disposer librement de leurs ressources naturelles et le droit à la santé.

Un engagement au plus haut niveau

La responsabilité sociétale et environnementale (RSE) est portée par la Direction au plus haut niveau. La Société s'est dotée en 2018 d'un Comité de pilotage opérationnel dédié qui, en 2021 s'élargit et intègre les grandes fonctions de la Société. Cela permet d'ancrer la démarche à tous les niveaux de la Société et sur tous les continents.

bioMérieux a créé en 2019, une direction de la RSE afin de renforcer ses actions et la lisibilité de son engagement RSE.

À partir de 2021, le Comité de Direction suivra trimestriellement la bonne exécution de la politique RSE.

Cette politique RSE et les risques extra-financiers sont partagés avec le Comité d'audit et le Conseil d'administration tous les ans. Le Conseil d'administration a étendu en 2020, les missions de son Comité ressources humaines, nominations et rémunérations aux sujets de RSE, qui devient le Comité ressources humaines et RSE.

Évolution de la politique RSE : une stratégie co-construite

En 2020, bioMérieux a décidé de faire évoluer sa politique RSE. Pour soutenir son développement à long terme, elle a lancé une consultation auprès de ses parties prenantes dans sept pays. Les résultats obtenus ont permis d'élaborer une matrice de matérialité et de fixer les nouvelles ambitions de la Société en matière de RSE (cf. § 3.2.2). Elles sont co-construites par l'ensemble des fonctions afin d'aligner la vision des équipes.

Initiatives externes

Le Groupe participe à des initiatives de sensibilisation des entreprises à la démarche RSE, dans une logique d'amélioration continue et de partage de bonnes pratiques.

Ainsi, la Société adhère depuis 2020 au réseau Mix'R qui a l'ambition d'être un « agitateur pour entreprises responsables ». Il propose à ses membres différentes actions afin de stimuler l'intelligence collective et le co-développement : partage d'expériences, conférences, programmes thématiques inter-entreprises, valorisation d'initiatives RSE qui ont fait leurs preuves.

La Société fait également partie de la commission développement durable animée par le réseau professionnel MedTech Europe et a décidé de lancer dès début 2021, une commission spécifique RSE qu'elle présidera au sein de l'Association des Fabricants de l'Industrie Pharmaceutique de la Région Rhône-Alpes (AFIPRAL).

Pilotage et feuille de route

La politique RSE est mise en œuvre sous le pilotage de la Direction RSE. Elle s'appuie sur une démarche collective et participative.

Toutes les fonctions sont impliquées dans la démarche et déclinent leur feuille de route au regard de la politique établie en fixant des objectifs et des indicateurs chiffrés. En parallèle, les équipes des pays définissent leurs priorités d'action, en ligne avec les orientations de la politique, afin d'augmenter l'impact positif local de la Société dans les pays où elle est implantée.







Vérification externe des données

Pour répondre aux obligations légales, bioMérieux fait auditer chaque année, depuis la clôture de l'exercice 2016, la présence et la sincérité des informations sociétales et environnementales présentées dans le document d'enregistrement universel. bioMérieux fait appel au cabinet EY & Associés en tant qu'organisme tiers indépendant (cf. § 3.9).

Une performance récompensée par les agences de notations extra-financières

Depuis plusieurs années, des agences de notations extra-financières évaluent la performance RSE de bioMérieux et l'intègrent dans leurs indices ISR (investissement socialement responsable).

Les scores et labels obtenus sont les suivants :

LABEL	DATE	PERFORMANCE BIOMÉRIEUX
 FTSE4Good	Janvier 2021	Intégration dans l'index FTSE4Good, réservé aux seules entreprises dotées de solides pratiques en matière de gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance Renouvellement du certificat d'intégration dans l'index
	Janvier 2021	Score : 81/100 (moyenne secteur santé : 51) Janvier 2020 : 72/100 (moyenne secteur santé : 46)
	Décembre 2020	Score C Janvier 2020 : Score D
Corporate Knights Global 100	Novembre 2020	Classement à la 38^e place du classement mondial Global 100 de Corporate Knights (entreprises dépassant 1 million de dollars de revenus) 2019 : 26 ^e place
	Octobre 2020	1^{er} place du secteur <i>Health Care Equipment & Services</i> . bioMérieux fait partie des 6 % des sociétés évaluées les plus performantes, tous secteurs confondus Inclusion dans l'index Ethibel, consacrant les entreprises européennes les plus performantes en terme de RSE 2019 : 1 ^{er} place du secteur <i>Health Care Equipment & Services</i>
	Mai 2020	Score 75/100 Classement dans le 1 % des entreprises les plus performantes 2019 : 72/100
	Février 2020	Intégration dans l'index Global Challenges, sélectionnant les sociétés pionnières, assumant activement leurs responsabilités et apportant une contribution substantielle aux enjeux clés du monde. L'index a été créé par Boersen AG, gestionnaire de la Bourse de Hanovre (Allemagne), en collaboration avec ISS ESG. Il est constitué de 50 sociétés répondant à ces critères, choisies parmi un panel de 4 200 entreprises

Déclaration de performance extra-financière

En application des articles L. 225-102-1 et L.22-10-36 du Code de commerce, la Société est tenue d'établir une déclaration de performance extra-financière (DPEF) conforme aux dispositions légales et réglementaires. Cette DPEF présente des informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité.

Compte tenu de la nature de ses activités, la Société estime que les enjeux suivants ne constituent pas des risques

extra-financiers majeurs : la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et l'alimentation responsable, équitable et durable. Conformément à la loi sur la lutte contre la fraude (loi n°2018-898), la politique fiscale de la Société est détaillée au § 3.5.3.2.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux éléments de la DPEF. Une table de concordance détaillée est présente en annexe du présent document (cf. Annexe Table de concordance de la déclaration de performance extra-financière).

Modèle d'affaires	§ 3.1
Description des principaux risques extra-financiers	§ 3.2 et § 2
Présentation des politiques appliquées au regard de ces risques	§ 3.3 à 3.7
Résultats des politiques dont les indicateurs clés de performance	§ 3.3 à 3.7

3.1 MODÈLE D'AFFAIRES

Le modèle d'affaires est fondé sur le développement économique et une vision sociétale au bénéfice de la santé publique et des générations futures.

Il est élaboré et mis à jour par un groupe de travail rassemblant différents experts des fonctions du Groupe. Ses différentes composantes sont détaillées en annexe du présent document (cf. Annexe Table de concordance de la déclaration de performance extra-financière).

Pionnier du diagnostic pour répondre à des enjeux de santé publique causés par les maladies infectieuses, le Groupe utilise ses ressources pour créer de la valeur. Le modèle d'affaires de bioMérieux est formalisé par un schéma de création de valeur détaillé en pages 18 et 19 du présent document d'enregistrement universel.

3.2 ANALYSE DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Pour analyser ses risques et opportunités, la Société a développé une cartographie extra-financière, puis a mené une analyse de matérialité qui a confirmé la liste des enjeux clés identifiés initialement.

3.2.1 Tableau de synthèse des risques et opportunités

Afin d'identifier ses risques et opportunités extra-financiers et répondre aux exigences de la déclaration de performance extra-financière, bioMérieux s'est appuyée sur la méthodologie de cartographie des risques du Groupe.

Un exercice spécifique a été réalisé auprès d'acteurs internes ciblés pour la représentativité de leur expertise, leur couverture géographique et leur exposition aux parties prenantes externes. La démarche a été présentée en Comité social et économique dont certains membres ont pris part à l'identification des risques et opportunités.

L'identification des risques et opportunités a été menée par le département des risques qui s'est appuyé sur un Comité de pilotage constitué des fonctions RSE, Juridique et Relations investisseurs.

La Société a décidé de s'appuyer sur le référentiel SASB pour structurer son *reporting* et sa présentation des risques et opportunités extra-financiers.

Les risques et opportunités, politiques mises en œuvre et indicateurs ont été revus et validés au cours d'ateliers de travail avec les départements concernés, notamment Achats, Ressources humaines, Sécurité, santé et environnement, Éthique et conformité, Qualité et Performance commerciale.

Les risques et les opportunités ont été évalués au regard de leurs impacts potentiels et de leur probabilité d'occurrence selon des échelles de risques dédiées.

La cartographie des risques et opportunités extra-financiers a été présentée au Comité RSE ainsi qu'au Comité d'audit.

ENJEUX	DESCRIPTION	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	INDICATEURS	PARAGRAPHE ET PAGES
ENVIRONNEMENT				
Cycle de vie des produits	Capacité à gérer le cycle de vie des produits en limitant leur impact sur l'environnement et en conformité avec les normes internationales	Déployer des analyses systématiques du cycle de vie, complètes ou ciblées sur une étape, de nos produits Mettre en place les plans d'actions d'écoconception qui en découlent	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'analyses de cycles de vie menées sur nos nouveaux produits Améliorations menées sur les produits existants 	§ 3.4.2 Page 106
Impact du changement climatique sur la performance et la conformité environnementale*	<p>Limiter l'impact de nos opérations sur l'environnement et le changement climatique</p> <p>Intégrer les effets du changement climatique dans nos activités</p>	<p>Définition en cours d'un nouveau plan fixant des objectifs de réduction des consommations d'eau, d'énergie, d'émission de carbone et des déchets</p> <p>Prioriser les sources d'énergies renouvelables</p> <p>Développer le transport maritime</p> <p>Certifier les sites de production</p> <p>Généraliser un programme d'audit énergétique des sites</p> <p>Intégrer nos partenaires dans la démarche</p> <p>Mettre à disposition des outils digitaux visant à réduire le nombre de déplacements des collaborateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de sites certifiés ISO 14001 Émissions de gaz à effet de serre Quantité totale de déchets générés dont déchets dangereux Consommation d'eau publique et d'eau souterraine Quantité d'eaux usées rejetées Consommation totale d'énergie et pourcentage de consommation d'énergie de sources renouvelables 	§ 3.4.3 Page 107

* Ces thèmes correspondent aux principaux risques tels qu'évalués dans la cartographie des risques menée par la Société.

ENJEUX	DESCRIPTION	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	INDICATEURS	PARAGRAPHE ET PAGES
CAPITAL SOCIAL				
Protection des données*	Traiter et protéger les données personnelles des employés, des tiers et des patients	Mettre en œuvre le plan de conformité RGPD Faire adhérer les fournisseurs à nos politiques Réaliser les analyses d'impact des processus de la Société Mettre en place une procédure de gestion des violations de données	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités de traitement recensées dans l'outil de protection des données globales, nombre d'applications supportées et nombre de tiers impliqués 	§ 3.5.2 Page 117
Qualité et sécurité des produits*	Produire et livrer des produits de qualité, conformes aux normes locales/internationales et répondant aux attentes des clients	Maintenir un système de management de la qualité et un service clients Former et animer un réseau interne d'auditeurs qualité Certifier les sites de production	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de sites certifiés ISO 9001 et ISO 13485 	§ 3.5.1 Page 115
CAPITAL HUMAIN				
Gestion des effectifs et des compétences*	Anticiper les besoins en effectifs et compétences pour répondre à la stratégie de la Société et aux évolutions du marché	Renforcer le processus de planification de gestion des effectifs et des compétences Assurer les plans de développement et de formation individuels des salariés Déployer le programme de formation en partenariat avec Mérieux Université	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'heures de formation par employé Taux de réalisation des formations 	§ 3.6.2 Page 124
Attraction et rétention des talents*	Attirer et retenir les talents	Déployer la feuille de route RH globale et régionale Renforcer la marque employeur Développer les plans de mobilité interne Développer les plans de succession Renforcer l'actionnariat salarié Développer l'engagement des employés	<ul style="list-style-type: none"> Taux global de roulement volontaire pour les collaborateurs ayant moins de 3 années d'ancienneté Nombre de collaborateurs ayant changé de niveau hiérarchique Taux d'absentéisme 	§ 3.6.3 Page 125
Diversité et inclusion*	Développer une culture inclusive et assurer la diversité au sein de la Société	Mettre en œuvre la vision RH Développer et mettre en place les accords d'entreprise Déployer les politiques de non-discrimination Promouvoir la diversité et sensibiliser les collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Répartition Femmes/Hommes au sein des effectifs cadres et des effectifs managers Taux de promotion interne Femmes/Hommes Répartition des collaborateurs en situation de handicap 	§ 3.6.4 Page 129
Santé et sécurité des collaborateurs*	Garantir des conditions de travail sûres aux collaborateurs et aux prestataires extérieurs	Poursuivre la mise en œuvre du système de gestion de la politique Santé et Sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt Taux de sévérité des accidents du travail Nombres de maladies professionnelles Nombre de certifications 	§ 3.3.3 Page 102

* Ces thèmes correspondent aux principaux risques tels qu'évalués dans la cartographie des risques menée par la Société.

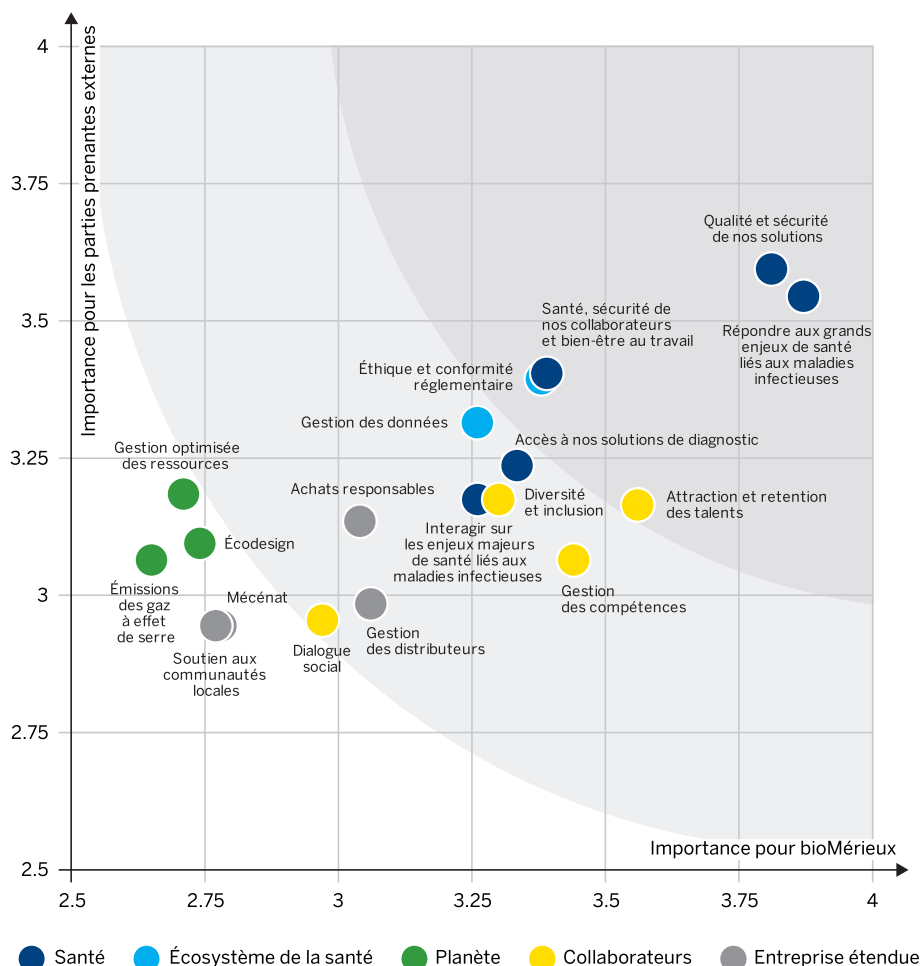
ENJEUX	DESCRIPTION	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	INDICATEURS	PARAGRAPHE ET PAGES
BUSINESS MODEL & INNOVATION				
Gestion des distributeurs*	Animer le réseau de distributeurs conformément aux exigences et attentes de la Société	Renforcer les processus de sélection et de validation des distributeurs Optimiser et standardiser les contrats de distribution Homogénéiser la politique commerciale Maintenir la formation des distributeurs aux pratiques de bioMérieux Revoir périodiquement la performance des distributeurs	● Évaluation des performances et compétences des distributeurs	§ 3.7.2 Page 133
Achats durables et responsables*	Développer et maintenir des pratiques d'achats durables et socialement responsables	Promouvoir et déployer la Charte des achats responsables auprès des fournisseurs Intégrer des critères RSE à chaque étape de la relation avec les fournisseurs (qualification, sélection, <i>Business Reviews</i> , etc.) et accompagner leur développement Sécuriser les approvisionnements critiques	● Nombre de fournisseurs évalués par une agence externe de notation sur des critères RSE et % de dépenses couvertes	§ 3.7.1 Page 132
GOVERNANCE				
Conformité réglementaire*	Garantir la conformité juridique et réglementaire des activités	Organiser une veille structurée et une gouvernance adaptée Capitaliser sur les systèmes qualité en place et les réseaux d'experts internes	● Résultats des audits et inspections	§ 3.5.1 Page 115
Mission de santé publique	Assurer la mission de santé publique de la Société	Contribuer à la protection de la santé des patients et des consommateurs face aux maladies infectieuses	● Pourcentage d'investissements R&D dédiés à la lutte contre la résistance bactérienne	§ 3.3.1 Page 96
Éthique des affaires*	Prévenir les manquements à l'éthique des affaires	Renforcer la gouvernance en place Promouvoir la ligne d'alerte disponible et sensibiliser les collaborateurs et les tiers Déployer les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption de la Société Poursuivre le programme de formation auprès des collaborateurs et des distributeurs	● Taux de réalisation des formations en ligne à : – la lutte anti-corruption ; – la gestion des tiers ; – Code de bonne conduite.	§ 3.5.3 Page 117

* Ces thèmes correspondent aux principaux risques tels qu'évalués dans la cartographie des risques menée par la Société.

3.2.2 Analyse de matérialité

En 2020, bioMérieux a réalisé une analyse de matérialité auprès d'un panel de 3 690 parties prenantes internes et externes (notamment collaborateurs, dirigeants, fournisseurs, distributeurs, hôpitaux, professionnels de santé, institutions publiques) réparties dans sept pays (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Côte d'Ivoire, États-Unis, France et Inde). Cette enquête a été réalisée au moyen d'un questionnaire en ligne et d'interviews.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ DE LA SOCIÉTÉ



Pour réaliser cette matrice de matérialité, la Société s'est appuyée sur la méthodologie décrite ci-dessous.

Deux types de populations ont été interrogées :

- les stratèges : collaborateurs de bioMérieux avec une connaissance des perspectives commerciales et stratégiques de la Société ;
- les parties prenantes : à la fois les salariés et les acteurs externes ayant une perception de la Société basée sur leur expérience.

L'enquête a porté sur 18 enjeux, identifiés par les personnes clés de la Société, et sur 2 dimensions :

- l'importance : les parties prenantes évaluent leurs attentes pour chaque enjeu / les stratèges évaluent l'impact potentiel sur bioMérieux (notation de 1 à 4) ;
- la performance : toutes les parties citent leur perception de la performance de bioMérieux sur ces sujets.

La Société a pu recueillir 3 690 réponses, dont 119 interviews et plus de 1 000 commentaires qualitatifs.

Ainsi, la politique RSE du Groupe donne la priorité à des enjeux qui viennent soutenir principalement les ODD suivants : bonne santé et bien-être (ODD 3), travail décent et croissance économique (ODD 8), réduction des inégalités (ODD 10), consommation et production responsables (ODD 12), lutte contre les changements climatiques (ODD 13). Cette démarche est en cohérence avec l'adhésion au Pacte mondial des Nations unies que la Société renouvelle chaque année depuis 2003.

La politique RSE s'appuie sur cinq piliers qui structurent les enjeux « métier ».



Ces cinq engagements sont détaillés ci-après.

3.3 AMÉLIORER LA SANTÉ PUBLIQUE DANS LE MONDE GRÂCE À NOS SOLUTIONS DE DIAGNOSTIC

3.3.1 Le diagnostic, créateur de valeur pour les systèmes de santé

La mission de bioMérieux est de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients et la protection de la santé des consommateurs face aux maladies infectieuses. Elle répond ainsi à plusieurs enjeux de santé publique majeurs tels que la résistance aux antibiotiques, le sepsis et la lutte contre les pathogènes émergents.

3.3.1.1 Combattre la résistance aux antibiotiques

La résistance aux antibiotiques (*AntiMicrobial Resistance - AMR*) est un phénomène naturel. Les bactéries développent des mécanismes de survie face aux antibiotiques destinés à les éliminer. Elles s'adaptent soit par mutation de gènes déjà présents, soit par l'acquisition de nouveaux gènes. Les souches bactériennes résistantes aux antibiotiques acquièrent ainsi un avantage sur celles qui ne le sont pas et qui sont dites « sensibles ». C'est ce qu'on appelle la pression de sélection. Ce phénomène est accéléré par le mauvais usage des antibiotiques tant chez l'homme que chez l'animal (*AntiMicrobial Stewardship - AMS*).

Le risque d'être démunis face à des micro-organismes ultra-résistants est aujourd'hui une réalité. La résistance aux antibiotiques est considérée par l'OMS comme l'une des plus importantes menaces pour la santé mondiale. Les projections sont alarmantes, avec un impact de plus de 10 millions de décès annuels à l'horizon 2050 ⁽¹⁾ si rien n'est fait d'ici là. On estime ainsi que ce phénomène générera une baisse de 2 à 3 % du PIB mondial. Le coût de l'inaction est énorme et va augmenter, mettant les patients en danger « avec un retour à une situation où 40 % de la population pourrait décéder prématurément d'infections impossibles à traiter » ⁽²⁾ et rendant très risquées, chez certains patients, des interventions médicales devenues extrêmement courantes (chimiothérapies, greffes, chirurgies diverses...).

Les antibiotiques sont fréquemment utilisés dans toutes les infections virales (rhumes, grippe, angines ou d'autres infections respiratoires...), alors qu'ils sont inutiles et potentiellement néfastes. L'usage inadapté et injustifié des antibiotiques, tant chez l'homme que chez l'animal, a entraîné le développement de souches bactériennes résistantes, rendant ces thérapies inefficaces.

(1) Rapport O'Neill 2016

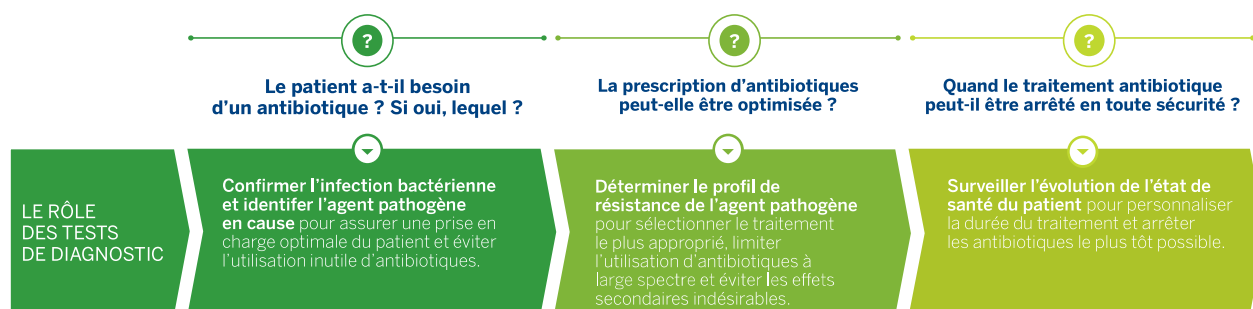
(2) Kings Fund, *What if antibiotics were to stop working?* (accessed May 2, 2018)

Le diagnostic *in vitro* joue un rôle déterminant dans la lutte contre cette menace :

- sur le plan individuel, les tests diagnostiques informent sur le pathogène responsable d'une infection ainsi que sur les antibiotiques les plus adaptés pour traiter cet agent infectieux. Ils étayent la décision médicale en déterminant si un antibiotique est nécessaire, en personnalisant l'antibiothérapie et en permettant un suivi optimisé du traitement ;
- le diagnostic est le seul outil capable de fournir des données de surveillance. Cela est fondamental pour suivre l'état et la progression de la résistance aux antibiotiques et mettre en place des actions correctives. De plus, les données consolidées sur la résistance permettent de construire et d'actualiser les recommandations de bon usage des antibiotiques ;
- le dépistage des patients porteurs d'agents pathogènes résistants aux antibiotiques permet de prendre des mesures d'isolement appropriées pour limiter leur propagation ;

- le diagnostic permet de différencier les infections virales des infections bactériennes. En déterminant rapidement qu'une personne est infectée par un virus et n'a pas besoin d'antibiotiques, leur utilisation globale peut être considérablement réduite en toute sécurité ;
- le diagnostic est utilisé dans le cadre d'essais cliniques pour les nouveaux antibiotiques pour s'assurer que les patients recrutés sont infectés par l'agent pathogène ciblé par le nouveau traitement, rendant ces essais plus efficaces, moins coûteux, plus rapides et plus faciles à analyser.

Leader mondial en microbiologie et pionnier dans le domaine des tests de détection de la résistance, bioMérieux est un acteur de premier plan contre la résistance bactérienne. Le développement de tests à haute valeur médicale est une priorité pour bioMérieux (cf. § 1.3 stratégie). L'offre de diagnostic *in vitro* de bioMérieux est la plus complète du marché pour combattre la résistance antimicrobienne (cf. § 1.2.3.1), grâce à des tests pour l'identification des agents pathogènes, la détection de leur résistance aux antibiotiques et de leur profil de sensibilité (cf. § 1.2.3.2).



La contribution de bioMérieux se concrétise au travers de plusieurs actions définies ci-après.

Engagement dans des programmes d'éducation des professionnels de santé et de sensibilisation du public à l'importance du bon usage des antibiotiques pour lutter contre la résistance aux antibiotiques

Depuis 2016, bioMérieux anime un site Internet dédié à la résistance microbienne, dont le principal objectif est d'informer et de sensibiliser les professionnels de santé et le grand public et d'expliquer le rôle clé du diagnostic pour lutter contre cet enjeu de santé publique majeur : www.amr.biomerieux.com.

bioMérieux soutient également des sessions de formation continue accréditantes destinées aux professionnels de santé (webinaires, workshops).

Développement d'une gamme de manuels pédagogiques

Ces manuels portent sur des sujets liés à la résistance aux antibiotiques et la gestion des antibiotiques, dont :

- le bon usage des antibiotiques – un guide pratique de mise en œuvre dans les hôpitaux ;
- l'antibiogramme ⁽¹⁾ des bactéries et champignons ;
- la prescription antibiotique – optimisation par le dosage du médicament et Concentration Minimale Inhibitrice (CMI) ;

- la résistance aux carbapénèmes – du diagnostic à la gestion des épidémies ;
- le test de la procalcitonine – comme support au diagnostic et à l'orientation de l'antibiothérapie ;
- les infections à *C. Difficile* – du diagnostic à la gestion des épidémies.

Ces guides pratiques sont disponibles en anglais sur notre site internet institutionnel : <https://www.biomerieux.com/en/antimicrobial-resistance-antimicrobial-stewardship-educational-materials>

Participation à des études, sommets et forums internationaux

En 2017, bioMérieux a été signataire de la déclaration sur la lutte contre la résistance aux antimicrobiens lors du forum économique mondial de Davos (Suisse).

En 2016, le Groupe, représenté par Mark Miller, Directeur exécutif, affaires médicales (*Chief Medical Officer*) de bioMérieux, a souligné l'importance des tests diagnostiques dans la lutte contre l'antibiorésistance lors d'une session satellite de l'Assemblée générale des Nations Unies.

En 2014, bioMérieux a lancé une étude de prévalence sur l'utilisation des antibiotiques (*Global Point Prevalence Survey - Global-PPS*). Conduite par le Pr Herman Goossens et le Dr Ann Versporten de l'Université d'Anvers (Belgique),

(1) L'antibiogramme est une aide à la prescription des antibiotiques. Il permet de déterminer la sensibilité d'une bactérie aux antibiotiques et de la classer en sensible, résistante et intermédiaire.

cette étude, d'envergure sans précédent, fournit des informations clés sur l'utilisation des antibiotiques et la résistance bactérienne dans les hôpitaux, bioMérieux est l'unique sponsor privé de la *Global Point Prevalence Survey*.

Depuis la première édition, en 2015, menée dans 53 pays auprès de 335 centres hospitaliers et qui a permis de recueillir les données de plus de 100 000 patients hospitalisés, la Global-PPS a été régulièrement reconduite. En 2019, plus de 80 pays ont participé, impliquant plus de 800 hôpitaux et plus de 300 000 patients.

Les conclusions de la Global-PPS ont mis en évidence l'importance de la collecte de données pour optimiser les pratiques de prescription d'antibiotiques. En répétant cette enquête au fil du temps, chaque hôpital participant peut évaluer ses performances et comparer ses pratiques avec celles des autres sites afin d'identifier les points à améliorer. La Global-PPS a rapidement démontré sa valeur en tant qu'outil efficace pour suivre et mesurer les actions correctives mises en œuvre dans les centres hospitaliers. Dans certains cas, l'enquête a donné lieu à des programmes d'amélioration nationaux.

La Global-PPS a fait l'objet de publications majeures, notamment dans le *Lancet Global Health*, et est aujourd'hui reconnue par les organisations internationales telles que l'OMS, Médecins Sans Frontières, le CDDEP (*Center For Disease Dynamics, Economics & Policy*), IDSA (*Infectious Diseases Society of America*) et BSAC (*British Society for Antimicrobial Chemotherapy*). En 2019, la 5^e édition de la Global-PPS s'est enrichie et intègre un nouveau module sur les infections liées aux soins pour soutenir les hôpitaux dans le déploiement de leurs plans d'action dans ce domaine. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les données de la Global-PPS n'ont pas pu être consolidées en 2020.

Le programme multipartenaires CARE pour « *China Against drug REsistance* » en Chine a été initié en 2013 par la Fondation Mérieux et est soutenu par bioMérieux, qui pilote sa mise en œuvre. Ce programme, qui s'appuie notamment sur la Global-PPS, fournit aux hôpitaux un outil standardisé incluant des indicateurs, dans le but d'améliorer les programmes de gestion des antibiotiques et le contrôle des infections associées aux soins afin de limiter la propagation de la résistance aux antibiotiques. Le programme CARE prévoit de développer des projets collaboratifs basés sur des interventions telles que la prophylaxie chirurgicale, la réévaluation de toute prescription d'antibiotique au bout de 48 heures en fonction de l'état du patient et des résultats d'analyses bactériologiques. En 2016, la première enquête de prévalence a été menée dans quatre départements cliniques du premier hôpital partenaire de l'université Zhejiang (province du Zhejiang). En 2019, le programme CARE a été étendu à neuf hôpitaux de huit provinces de Chine.

Contribution à des comités consultatifs

La Directrice des affaires médicales de bioMérieux aux États-Unis est membre du Conseil consultatif du Président américain pour la lutte contre les bactéries résistantes aux antibiotiques (*President's Advisory Council on Combating Antibiotic-Resistant Bacteria*), pour une durée de 4 ans.

Actions au sein de consortiums industriels

La Société s'est associée au lancement de l'*AMR Industry Alliance*, un consortium visant à conduire et mesurer les progrès du secteur industriel dans la lutte contre la résistance aux antibiotiques. Mark Miller, Directeur exécutif, affaires médicales (*Chief Medical Officer*), siège au Conseil d'administration de l'*AMR Industry Alliance* au titre de représentant de l'industrie du diagnostic. bioMérieux a participé à l'enquête qui a permis d'établir le Rapport de Progrès 2020 sur l'engagement du secteur des sciences de la vie pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

La Direction de la Société a signé en novembre 2017 la déclaration de la BIVDA ⁽¹⁾ pour lutter contre la résistance aux antibiotiques.

En 2018, bioMérieux a organisé une journée d'échange en présence de Lord Jim O'Neill, éminent économiste, politicien et philanthrope qui a présidé la Revue sur la résistance aux antimicrobiens (*The Review on Antimicrobial Resistance*).

En avril 2019, l'université d'Anvers, bioMérieux et le Wellcome Trust ont annoncé le lancement de VALUE-Dx, le premier projet au sein d'IMI (*Innovative Medicines Initiative*) proposé par six entreprises du secteur du diagnostic *in vitro*. Ces entreprises se sont associées à 20 autres partenaires pour supporter la lutte contre la résistance aux antibiotiques et améliorer la prise en charge des patients. L'objectif de VALUE-Dx, partenariat public-privé européen, est de faire évoluer la pratique médicale vers des prescriptions plus appropriées et personnalisées des antibiotiques, basées sur les résultats des tests de diagnostic. Des études cliniques ont été définies par le consortium afin de mesurer la valeur médicale et économique de l'utilisation des tests diagnostiques pour la prise en charge des infections respiratoires communautaires aiguës en médecine de ville ou dans les services d'urgence à l'hôpital, au sein de différents pays européens. Ces études utiliseront notamment le test moléculaire BioFire® Respiratory Panel 2.1 plus récemment développé par bioMérieux, lequel permet de tester rapidement et simultanément 23 pathogènes respiratoires courants y compris le nouveau coronavirus SARS-CoV-2 responsable de la COVID-19.

En outre, dans la continuité d'une collaboration avec le laboratoire pharmaceutique Pfizer, bioMérieux soutient l'étude de surveillance multicentrique iCREST (*infection-Carbapenem Resistance Evaluation Surveillance Trial*). L'objectif de ce projet est de déterminer la prévalence des infections causées par des bactéries résistantes à la classe d'antibiotique des carbapénèmes, et également d'évaluer l'efficacité d'une nouvelle combinaison d'antibiotiques associant la ceftazidime et l'avibactam, pour traiter ces infections graves et résistantes. Cette étude utilise des produits développés par bioMérieux : le milieu de culture chromogénique CHROMID® CARBA SMART et deux tests d'antibiogramme ETEST® ceftazidime/avibactam (RUO) et ETEST® meropenem.

(1) *British In Vitro Diagnostics Association*.

Dans le cadre de projets financés par la Commission Européenne et sous l'égide d'IMI (*Innovative Medicines Initiative*), bioMérieux est partenaire du projet COMBACTE-CDI (*COMbatting BACTerial resistance in Europe*), dédié à la lutte contre les infections à Clostridioides difficile (CDI), dont l'origine est l'utilisation excessive d'antibiotiques. Lancé en novembre 2017 pour une durée de trois ans, il vise à mieux comprendre l'épidémiologie des infections à CDI et leur impact clinique pour améliorer leur prise en charge.

Les technologies de détection ultrasensibles et des produits de bioMérieux ont été utilisés afin de caractériser les

Soutien à des initiatives internationales

La Société soutient de nombreuses initiatives d'aide à la lutte contre la résistance bactérienne dans les différents pays où elle est implantée. Ainsi, bioMérieux participe chaque année à la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques, une initiative de l'OMS. Dans ce cadre, bioMérieux met en place des campagnes de sensibilisation et d'éducation à l'attention des professionnels de santé, du grand public et de ses collaborateurs, pour une utilisation

échantillons cliniques collectés et les souches bactériennes de patients issus de différents sites cliniques européens. bioMérieux a en particulier développé et fourni de nouveaux outils bio-informatiques tels qu'EPISQ® CS qui permet la comparaison des génomes de centaines de souches pour déterminer la transmission entre patients, et comprendre la diffusion des pathogènes au niveau régional ou européen. Le panel Gastro-Intestinal (GI) BIOFIRE® de bioMérieux a permis d'identifier les autres pathogènes intestinaux courants qui peuvent être responsables de symptômes identiques à ceux d'une infection à CDI.

plus raisonnée des antibiotiques. En 2020, cet événement a été renommé Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens, ne visant plus seulement les antibiotiques mais incluant également l'ensemble des antimicrobiens. À l'occasion de cette campagne, bioMérieux a mis en œuvre des actions dans l'ensemble des pays où elle est présente pour rappeler l'importance des tests de diagnostic dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.



En janvier 2020, bioMérieux a renouvelé son engagement auprès du CIDRAP (*Center for Infectious Disease Research and Policy*), le Centre de recherche et de politiques sur les maladies infectieuses de l'université du Minnesota, aux États-Unis, par lequel elle s'engage à soutenir ses actions en faveur d'une meilleure gestion des antibiotiques. Cet accord s'est concrétisé par le sponsoring de deux webinaires du CIDRAP sur la valeur du diagnostic dans la bonne gestion des antimicrobiens, le premier pour l'Europe et les États-Unis, le second pour la région Amérique latine.

bioMérieux a également participé à la refonte du site internet du CIDRAP pour promouvoir les contenus liés à la résistance aux antibiotiques et du bulletin hebdomadaire envoyé à 6 000 abonnés à travers le monde. Cet accord contribue à renforcer la visibilité de bioMérieux et du diagnostic dans le domaine du bon usage des antibiotiques, et également dans celui de la COVID-19 à travers des subventions dédiées.

En juin 2019, à l'occasion de l'inauguration du Centre de formation de bioMérieux à Abidjan, dédié aux professionnels de santé, la Société a signé avec la Côte d'Ivoire un mémorandum d'accord de collaboration d'une durée de trois ans. Il a pour objectif la lutte contre la résistance antimicrobienne à travers la mise en place opérationnelle d'initiatives d'éducation, de formation et de communication visant à renforcer les connaissances dans ce domaine par la surveillance et la recherche, ainsi que l'optimisation de l'utilisation des antimicrobiens en santé humaine. Ces trois objectifs stratégiques font partie du plan national de la Côte d'Ivoire élaboré suite à l'adoption du plan mondial d'action contre la résistance aux antimicrobiens par 192 pays lors de la 68^e Assemblée mondiale de la santé en mai 2015. Depuis la signature du memorandum et l'ouverture du centre de formation, 97 techniciens de laboratoire ont pu bénéficier d'une formation spécifique sur l'hémoculture, l'identification et les antibiogrammes pour lutter contre la résistance bactérienne.

bioMérieux a été sélectionnée comme partenaire dans le cadre d'un appel d'offres organisé par le Fleming Fund, un programme d'investissement britannique doté de 265 millions de livres sterling pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans les pays à ressources limitées du

monde entier. bioMérieux agira localement dans 18 des 24 pays concernés par le programme en Afrique et en Asie Pacifique. Dans chacun d'entre eux, au cours des trois prochaines années, la Société va équiper un laboratoire clinique et un laboratoire vétérinaire de référence avec les systèmes VITEK® MS et VITEK® 2, pour l'identification des pathogènes et les antibiogrammes, ainsi que du logiciel MYLA® pour le traitement des données. Les analyses effectuées en laboratoire contribueront à mettre en place des systèmes de surveillance de la résistance aux antibiotiques et fournir des informations sur l'évolution de la résistance des pathogènes. Ces informations devraient permettre d'améliorer le traitement des patients et de contribuer au développement de politiques nationales efficaces contre la résistance bactérienne. De plus, les données recueillies par les laboratoires nationaux apporteront une meilleure connaissance de l'étendue du phénomène de résistance et de sa propagation, ainsi que les zones géographiques où elle présente le plus grand risque.

bioMérieux organise aussi des rencontres de haut niveau scientifique dans le monde entier afin de permettre aux experts d'échanger sur les moyens de répondre à l'émergence préoccupante des souches bactériennes résistantes.

Engagement aux côtés d'autres acteurs industriels

En novembre 2020, bioMérieux a signé avec Pfizer à Singapour, un protocole d'accord pour unir leurs forces dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens en dotant les professionnels de santé de connaissances et de compétences spécialisées dans le diagnostic des maladies infectieuses. Grâce à cette collaboration, les deux partenaires soutiennent conjointement des programmes de formation dont le thème principal est la résistance aux antimicrobiens. Elles collaborent avec des associations médicales et des hôpitaux pour faciliter le partage des connaissances et des récentes évolutions dans ce domaine.

Collaborations de recherche

Démarré le 1^{er} janvier 2020, le projet DIAMONDS (*Diagnosis and Management of Febrile Illness using RNA Personalised Molecular Signature Diagnosis*) est entièrement financé par l'Union européenne pour un montant allant jusqu'à 22,5 millions d'euros sur une durée de 5 ans. Dans le cas d'infections sévères, notamment en pédiatrie, il vise principalement à mettre au point un test rapide permettant de distinguer les infections virales des infections bactériennes à l'aide de la signature génomique personnalisée. Coordonné par l'*Imperial College London*, il rassemble 28 partenaires et 13 pays. DIAMONDS s'inscrit dans la continuité de PERFORM, un projet européen en cours, également financé dans le cadre du programme H2020 et dont bioMérieux est le seul partenaire industriel.



76 % des investissements en R&D sont dédiés à la lutte contre la résistance bactérienne (cf. § 1.5.1.3).
82 % des ventes de bioMérieux dans le domaine clinique sont issues de produits qui contribuent directement ou indirectement à la lutte contre la résistance bactérienne.

3.3.1.2 Lutte contre le sepsis : le diagnostic précoce en première ligne

Le sepsis est une infection grave caractérisée par une réponse immunitaire de l'organisme entraînant une défaillance d'organes potentiellement mortelle. Il est l'une des premières causes de mortalité. Environ 27 millions de personnes dans le monde sont touchées chaque année par cette pathologie.

Établir un diagnostic le plus rapidement possible est crucial pour les patients. En effet, le taux de survie est de 60 % quand les malades reçoivent le bon traitement deux heures après la prise en charge. Il chute à 30 % s'il est dispensé quatre heures plus tard.

bioMérieux est engagée de longue date dans la lutte contre ce syndrome.

Pour répondre à cet enjeu de santé publique, bioMérieux déploie une approche unique qui la place en véritable partenaire des professionnels de santé. bioMérieux dispose d'une offre complète, « Sepsis solution », pour accompagner la prise en charge des patients à tous les stades de la maladie ainsi que pour optimiser les flux de travail et faire en sorte que les échantillons des patients parviennent au laboratoire et soient analysés dans les meilleurs délais (cf. § 1.2.3.1).

L'offre de la Société comprend des tests d'immunoessais, de bactériologie et de biologie moléculaire, s'appuyant à la fois sur la réponse de l'hôte avec le test VIDAS® de dosage de la procalcitonine (PCT) et sur la détection, l'identification et la caractérisation du pathogène avec notamment les gammes BACT/ALERT®, VITEK® et BIOFIRE®.



bioMérieux s'est engagée, en 2020, dans trois projets de recherche collaboratifs visant à lutter contre le sepsis :

- IMPACCT est un projet multipartenarial de trois ans, coordonné par bioMérieux en étroite collaboration avec l'*Imperial College London* et les Hospices Civils de Lyon. Il bénéficie d'une subvention de l'Union européenne de 2,8 millions d'euros pour un coût total de 3,9 millions d'euros. IMPACCT vise principalement à valider les performances cliniques d'un panel de biomarqueurs immunitaires dans une étude portant sur 600 patients atteints de sepsis.
- ImmunoSep, est entièrement financé par l'Union européenne à hauteur de 10 millions d'euros sur une durée de quatre ans. Ce projet, coordonné par le *Radboud University Nijmegen Medical Center* (Pays-Bas), est la première étude clinique d'envergure pour démontrer l'efficacité des immunothérapies dans la prise en charge du sepsis. Il prévoit la mise en place d'un réseau clinique européen qui permettra la validation de futurs traitements et outils diagnostiques. ImmunoSep est la première étude interventionnelle où des biomarqueurs issus de REALISM (cf. § 1.5.1.3) pourront être évalués.
- DIAMONDS (cf. § 3.3.1.1)

3.3.1.3 La gestion du risque épidémique lié aux pathogènes émergents : apporter une réponse adaptée

bioMérieux est très attentive à l'émergence de nouveaux pathogènes.

Des solutions validées en contexte épidémique

Depuis 2014, bioMérieux a mis en place un groupe d'experts internes dédié aux menaces que représentent les infections dues aux pathogènes émergents (Zika, Ebola, MERS-CoV, fièvre de Lassa, virus de Marburg, Chikungunya...). Ce groupe travaille sur la possibilité de développer des tests diagnostiques pertinents. L'objectif est d'une part la surveillance de l'émergence de nouvelles épidémies et, d'autre part, le développement et la validation de tests diagnostiques pour ces pathogènes émergents.

Ainsi, face à la crise sanitaire engendrée par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014, BioFire Defense, filiale de bioMérieux, a obtenu une autorisation de la FDA (*Food and Drug Administration*) américaine pour une utilisation en urgence de son test clinique de détection du virus Ebola : BIOFIRE® BioThreat-E test.

La Société a lancé en 2015 un kit RUO (réservé au seul usage en recherche), le test ARGENE® MERS-HCoV r-gene®, destiné aux laboratoires travaillant à l'élaboration d'un outil de diagnostic de ce coronavirus émergent, responsable du syndrome respiratoire du Moyen-Orient. Cette solution moléculaire permet la détection et le dépistage de ce pathogène qui affiche un taux de mortalité d'environ 35 % chez l'homme.

En avril 2017, la Société a obtenu le marquage CE du panel Respiratoire 2 plus (RP2plus) BIOFIRE®. Il permet de tester simultanément 22 pathogènes (18 virus et 4 bactéries) responsables d'infections respiratoires, dont MERS-CoV. Cette version améliorée et étendue du panel Respiratoire BIOFIRE® offre notamment un temps de rendu de résultat optimisé (45 minutes contre environ 1 heure précédemment) et une plus grande sensibilité.

Les tests de diagnostic au cœur de la lutte contre la pandémie de COVID-19

La crise sanitaire mondiale de COVID-19 a mis en lumière le rôle indispensable que joue le diagnostic dans la chaîne de santé. Les tests de laboratoire confirmant l'infection sont essentiels pour :

- la confirmation du diagnostic par la mise en évidence de l'agent de la COVID-19 : le SARS-CoV-2 ;
- l'estimation de la gravité de l'infection par la mesure de différents paramètres sanguins (marqueurs cardiaques, rénaux, de coagulation ou d'inflammation) ;

- la détection de co-infections ou de surinfections bactériennes fréquentes chez les patients en soins intensifs ;
- l'identification précise et rapide des agents pathogènes responsables de ces infections secondaires et de leur profil de sensibilité aux antimicrobiens (antibiogrammes) aidant les médecins à améliorer la prise en charge ;
- la gestion de l'épidémie par les autorités de santé grâce à la mise en évidence du virus par les techniques PCR ou l'étude de la sérologie (réponse anticorps).

Face à l'urgence de l'épidémie de COVID-19, bioMérieux s'est mobilisée pour développer en un temps record des tests de détection du virus SARS-CoV-2 (cf. § 1.2.3.1 et pages 8 et 9) répondant aux exigences de performance et de qualité les plus élevées.

Cette stratégie a reposé sur le développement :

- de tests de biologie moléculaire qui reposent sur l'expertise de la Société dans l'extraction automatisée des acides nucléiques mais également pour le développement de tests PCR (*Polymerase Chain Reaction*) en temps réel. La technologie PCR est la technique de référence pour la détection et l'identification du virus ;
- de tests sérologiques grâce à son expertise dans le domaine des immunoessais. Ces tests ont un rôle clé dans la surveillance de la réponse immunitaire des populations et donc un intérêt pour le suivi épidémiologique de la pandémie.

Par ailleurs, au cours de l'année 2020, bioMérieux a organisé une série de webinaires sur le rôle des tests de diagnostic dans la lutte contre la COVID-19. Sept experts ont contribué à cette série qui a été suivie par près de 3 000 participants.



Afin de faciliter l'accès au diagnostic de la COVID-19, bioMérieux participe à deux initiatives :

- le projet lancé par la Fondation Bill et Melinda Gates pour assurer un accès équitable au diagnostic, aux traitements et aux vaccins contre ce virus aux côtés de 15 entreprises de santé ;
- le partenariat avec l'*Africa Medical Supplies Platform* (AMSP) pour faciliter l'accès aux solutions de diagnostic dédiées à la lutte contre cette pandémie en Afrique. Il vise à répondre aux pénuries d'approvisionnement subies par certains États membres de l'Union africaine en garantissant un accès efficace, continu et rapide aux solutions de bioMérieux, disponibles à des prix très compétitifs.

Centre d'excellence sur les maladies infectieuses tropicales et programmes de recherche

La Société a créé en 2016 un Centre d'Excellence au Brésil où les équipes locales mènent des projets de recherche sur le diagnostic des maladies infectieuses tropicales.

En avril 2017, bioMérieux et son partenaire, l'Institut de médecine tropicale de l'université de São Paulo, ont reçu le soutien financier de la Fondation pour la Recherche de l'État de São Paulo (FAPESP) pour un programme de recherche portant sur les marqueurs de sévérité des virus tels que ceux de la Dengue et du Chikungunya.

En octobre 2019, bioMérieux et l'Université de São Paulo ont officialisé la création d'une unité mixte de recherche. Sur le modèle du programme de recherche ANTOINE mené avec les Hospices Civils de Lyon (cf. § 1.5.1.3), le programme ANTONIO réalisé avec l'*Infants Institute of São Paulo* porte sur la validation des biomarqueurs chez les enfants fébriles immunocompétents et immunodéprimés. En décembre 2020, le projet de recherche s'est achevé et devrait faire l'objet d'une publication scientifique en 2021 sur l'évaluation de biomarqueurs permettant d'exclure une infection bactérienne et éviter la prescription d'antibiotiques.

3.3.2 Qualité et sécurité des produits

bioMérieux s'engage au quotidien pour garantir la qualité et la sécurité de ses produits et ainsi protéger la santé des patients et des consommateurs (cf. § 1.4). La Société répond aux standards les plus exigeants du marché et veille à ce que ses partenaires, en amont et en aval de sa chaîne de production, respectent les mêmes degrés d'exigence. Cette attention est d'autant plus importante dans un contexte réglementaire qui évolue rapidement à l'échelle locale et internationale, engendrant une hausse du nombre de réglementations à suivre et une complexité accrue pour répondre à l'ensemble de ces exigences.

Sous l'impulsion de l'augmentation constante et l'expansion géographique de sa base installée d'instruments, la Société augmente sa vigilance quant à la robustesse de son système de management de la qualité, sa capacité à détecter et corriger d'éventuels problèmes liés à la qualité de ses produits et à assurer la maintenance préventive de ses instruments.

La responsabilité de la Société pourrait être engagée en cas d'erreur de diagnostic résultant d'un défaut de qualité d'un de ses tests et d'un défaut de performance de l'une de ses machines. Comme indiqué au § 2.2.1.4, la Société a mis en

place une Direction qualité globale dont la mission est d'assurer la mise en œuvre d'un système de management visant à garantir le respect des normes de qualité en vigueur et les exigences réglementaires. Un département Assurance qualité dans chaque site et filiale est impliqué dans toutes les phases de développement des produits, ainsi qu'à chaque étape de production et de distribution. Sa mission inclut la surveillance après la mise sur le marché et le suivi des réclamations clients et rappels de produits.

Des audits internes réguliers sont menés sur les sites de production, ainsi que dans les filiales, pour renforcer la maîtrise des processus internes et la mise en conformité aux normes tels que MDSAP (cf. § 1.4.1).

Le Groupe fait par ailleurs l'objet d'inspections régulières sur l'ensemble de ses sites de production de la part des autorités de santé visant à assurer un contrôle indépendant et à s'engager dans un processus d'amélioration continue. La synthèse des inspections menées en 2020 est présentée au § 3.5.1.

Enfin, la Société s'est engagée dans un processus de certifications de ses principaux sites de production visant à atteindre les standards les plus exigeants de l'industrie :



Certifications ISO 9001 : 50 sites et filiales en 2020 contre 49 en 2019

Certifications ISO 13485 : 15 sites et filiales en 2020 contre 12 en 2019

3.3.3 Santé et sécurité des collaborateurs

3.3.3.1 Politique et organisation en matière de santé et sécurité

La démarche Santé et Sécurité s'inscrit dans une politique globale Santé, Sécurité et Environnement (SSE), signée par la Direction Générale, qui couvre l'ensemble des activités de la chaîne de valeur.

Le département SSE opère à l'échelle du Groupe, afin de développer une approche proactive et harmonisée de prévention des risques pour les personnes, les opérations industrielles et l'environnement. Ce département est rattaché au directeur *manufacturing & supply chain*, membre du Comité de Direction de la Société. Les orientations et la politique sont discutées lors de Comités SSE trimestriels,

auxquels participent le Président Directeur Général, certains membres du Comité de Direction et des experts métier.

Un réseau d'animateurs en SSE est en place au sein de chaque site et filiale :

- pour chaque site, un responsable SSE rapporte au directeur de site. Cette fonction peut être complétée par d'autres personnes (ingénieurs et techniciens HSE) en fonction de la taille et des risques du site ;
- pour chaque filiale, un représentant SSE est identifié et est en charge de soutenir la démarche.

Un système de management SSE est en place au sein de chaque site ; celui-ci repose sur l'amélioration continue en suivant le principe du PDCA (*Plan-Do-Check-Act*).



Objectif 2020 : certification OHSAS 18001 de ses principaux sites bio-industriels.

Résultat 2020 : 7 sites sont certifiés ISO 45001 (Marcy l'Étoile, La Balme, Saint-Vulbas, Madrid, Florence, Grenoble et Verniolle) en remplacement de la certification OHSAS 18001. Les sites de Craponne et Combourg se convertiront à la norme ISO 45001 en 2021.

100 % des sites européens, soit environ 2/3 des sites bio-industriels du Groupe détiennent donc une certification Santé Sécurité reconnue internationalement (cf. § 1.6.1).

Les sites de Durham, St. Louis et Lombard (États-Unis) présenteront la certification ISO 45001 en 2021, avec un an de retard sur l'objectif initial, en raison de la crise de la COVID-19.

3.3.3.2 Évaluation, prévention et maîtrise des risques professionnels

La Société mesure ses taux d'accidents du travail et de maladies professionnelles à travers l'ensemble de ses activités. Ces événements sont pris en compte afin de prioriser les axes d'amélioration au fil du temps et de diminuer l'accidentologie (cf. Vision HSE 2020, § 3.4.1). Un *reporting* des accidents du travail est réalisé, analysé mensuellement en Comité de Direction et affiché dans la Société.



Objectif 2020 : réduction de 30 % du taux de fréquence d'accidents du travail avec arrêt, soit un taux inférieur ou égal à 1,3.

Résultat 2020 : -36 % par rapport à 2015 (taux de fréquence de 1,2).

Indicateurs de sécurité ^(a)	2020	2019	2018
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt	1,2 ^(b)	2,1	2,0
Taux de gravité des accidents du travail	0,02	0,04	0,04
Nombre de maladies professionnelles	15	2	11

(a) Voir référentiel au § 3.8 pour le périmètre organisationnel couvert.

(b) Ce taux a été mis à jour. Plusieurs accidents survenus au sein d'une entité en cours d'intégration n'avaient pas été comptabilisés dans le système de reporting. Ces accidents avaient bien été déclarés aux autorités.

La bonne performance en matière d'accidents du travail sur 2020 est représentative et n'est pas due à un effet de la crise de la COVID-19. En effet, les activités de production et de maintenance des instruments chez les clients ont été maintenues. Les collaborateurs affectés à ces activités sont les plus exposés aux risques d'accident du travail. L'amélioration de la performance est à mettre à l'actif des actions de prévention mises en œuvre ces dernières années. La performance 2019 avait été fortement impactée par une accidentologie anormalement élevée sur l'un des principaux sites de la Société.

bioMérieux dispose d'une boîte à outils de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui intègre de nombreux processus et outils déployés à l'échelle mondiale, dans une optique de prévention des risques et d'amélioration continue mis en œuvre par le département Santé, sécurité et environnement. À titre d'exemple :

- outil de *reporting* des situations dangereuses et suggestions d'améliorations (environ 5 000 cas rapportés chaque année par l'ensemble des collaborateurs). Ainsi, les collaborateurs sont encouragés à exprimer leurs préoccupations quant à une situation pouvant générer un risque d'accident, d'atteinte aux personnes, de pollution, etc., via un programme intitulé « NearMiss ». Ce dispositif, accessible à tous les collaborateurs, vise à établir la santé et la sécurité de tous comme un enjeu prioritaire au sein des environnements de travail ;

- évaluation des risques à chaque poste de travail et mise à jour périodique ;
- inspections et audits des activités afin de vérifier l'adéquation des mesures de prévention ;
- campagnes de sensibilisation aux différents risques sous la dénomination *Proud to be a daily hero* afin de responsabiliser les employés sur les actes sécuritaires (ex : chutes dans les escaliers, chutes sur surfaces glissantes, chutes de plain-pied, etc.) ;
- bioMérieux déploie des programmes de formation spécifiques :
 - chaque nouvel arrivant suit une formation Santé et Sécurité adaptée au site et aux activités qu'il va conduire,
 - tous les employés qui ont une activité très spécifique doivent suivre des formations conduisant à une habilitation (électrique, cariste, travail par point chaud, travail en hauteur),
 - certains employés suivent une formation d'auditeur interne HSE et ISO 14001/ISO 45001,
 - d'autres formations peuvent être dispensées au cas par cas (transport de marchandises dangereuses, risque biologique, risque chimique, échauffements musculaires avant activités physiques, équipier de seconde intervention, Sauvetage Secourisme au Travail, etc.),

En 2020, bioMérieux a poursuivi un programme de formation en ligne à la sécurité automobile sur l'ensemble de ses sites et filiales. Ce programme concerne environ 2 000 collaborateurs répartis dans le monde. L'objectif de cette formation est de sensibiliser et d'améliorer la perception des employés aux risques liés à la conduite automobile. Tous les mois, les collaborateurs se connectent en ligne et suivent un module de quelques minutes, adapté aux conditions du pays dans lequel il se trouve, sur une thématique liée à la conduite automobile.

3.3.3.3 Bien-être au travail et promotion de la santé

La Société intègre la prévention des risques psycho-sociaux pour ses collaborateurs dans son processus d'évaluation des risques professionnels, et bénéficie principalement en Europe, de nombreuses expériences et actions dans leur prévention et leur analyse. Ainsi, en France, un accord sur la santé au travail a été signé avec les représentations syndicales (cf. § 3.6.1).

Au-delà de la prévention des risques liés à l'activité professionnelle, la Société prend en compte la santé de ses collaborateurs :

- tous les collaborateurs du Groupe sont couverts par une assurance santé (nationale, privée, ou les deux) ;
- les sites favorisent la pratique du sport par la mise à disposition d'installations sportives ou par des subventions pour l'accès à une salle de sport ; à titre d'exemple, durant les confinements que la France a connu en 2020, bioMérieux a fait appel à un coach sportif pour proposer des cours de sport en ligne gratuits (stretching et renforcement musculaire) ;
- la Société propose à ses collaborateurs, sur la plupart des sites, une prise en charge de la vaccination antigrippale saisonnière ;
- en France, les salariés et leur famille bénéficient d'un service de conciergerie médicale et de téléconsultation. Ce service permet entre autres, d'avoir accès à un médecin 24h/24 et 7j/7 ; en outre un service "second avis médical" est déployé depuis mars 2020 et permet à chaque salarié ou membre de sa famille d'avoir accès à un médecin spécialiste d'une maladie afin d'obtenir, rapidement et à distance, un second avis médical ;
- sur ses sites nord-américains, la Société déploie un programme pilote d'accès aux soins et d'éducation à la santé. Ces initiatives sont déployées notamment à travers un centre médical dédié aux collaborateurs et leur famille à St. Louis. Ainsi, les collaborateurs qui le

souhaitent peuvent bénéficier de bilans de santé, de dépistages précoces du cancer, ainsi que de conseils médicaux ou nutritionnels dispensés par des professionnels. La confidentialité des données médicales est scrupuleusement respectée et la Société n'a pas accès aux données personnelles ;

- les sites de St. Louis et de Durham ont mis en œuvre des initiatives pour sensibiliser les salariés et leurs proches aux mesures de santé publique prioritaires. Le centre bioMérieux *Live Well* offre aux 800 employés du site et à leur famille, des services de premiers soins. En outre, un programme digital d'aide à la perte de poids, *Real Appeal*, est proposé aux salariés ;
- aux États-Unis, les durées des congés paternité et maternité ont été respectivement étendues à 2 et 12 semaines.

La Société a organisé un cycle de conférences sur plusieurs sites en France, abordant le thème des risques psycho-sociaux (RPS). Ces conférences, animées par un médecin enseignant formateur spécialisé, s'inscrivent dans la réflexion sur l'amélioration de la qualité de vie des collaborateurs et la prévention. De plus, l'offre de formation interne a été étoffée avec un nouveau module d'une journée intitulé « Comment ne pas s'épuiser et être attentif à ses collaborateurs » destiné aux responsables de service. Par ailleurs, un programme d'évaluation des RPS est en cours de déploiement. Il est structuré en 5 étapes : création d'un Comité de pilotage sur les RPS, diffusion d'un questionnaire de diagnostic à l'ensemble des salariés, analyse, interprétation et restitution des résultats, participation de salariés à des groupes de travail ciblés sur les thématiques identifiées, et élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions.

En 2020, ce programme, qui a atteint sa dernière étape, a été ralenti par la crise sanitaire. Dans ce contexte, les RPS se sont transformés (mal être en télétravail, sentiment d'isolement, perte de sens au travail...). En conséquence, la Société a mis en place un partenariat avec la plateforme Eutelmed, dans le monde entier, pour permettre à ses collaborateurs et leurs proches d'avoir accès à des psychologues gratuitement.

Fin 2020, le suivi des RPS en France a été modifié au travers de la création de comités composés du responsable ressources humaines de site, du médecin du travail et de l'assistante sociale. Ces comités ont pour vocation d'étudier des situations personnelles ou collectives et de mettre en place des actions correctives immédiates. Les travaux de ce comité sont partagés avec la Commission centrale Santé Sécurité et Conditions de Travail.

3.4 PRÉSERVER LA PLANÈTE, NOTRE PREMIÈRE RESSOURCE

3.4.1 Gouvernance et politique

Dans l'optique de maîtriser les risques environnementaux et de minimiser son empreinte écologique (cf. § 2.2.2.6), bioMérieux évalue ses impacts sur l'environnement (sol, eau, air, bruit, odeurs, énergie, déchets...). Ses initiatives s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire fondée sur une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires.

La gestion de l'environnement s'effectue suivant le principe de l'amélioration continue et inclut la planification d'objectifs environnementaux, le déploiement d'un plan d'actions et d'une organisation responsabilisante, le système de surveillance et mesurage (indicateurs, inspections, audits), et la revue de l'atteinte des objectifs. Les objectifs sont validés et suivis par le Comité de Direction au sein du Comité de pilotage HSE.

bioMérieux a mis en place un Système de Management de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement. Il couvre la conception, la fabrication et la maintenance d'instruments, de logiciels, et de réactifs permettant de réaliser des tests de diagnostic *in vitro*, au sein des sites bio-industriels, des centres de R&D et des filiales. Ce système de management est déployé au sein de chaque site et repose sur l'amélioration continue en suivant le principe du PDCA (*Plan-Do-Check-Act*).

Le département Santé, sécurité, environnement (SSE) élabore, soutient et contrôle l'application de la politique environnementale. Celle-ci est validée et suivie par le Comité SSE (cf. § 3.3.3.1). Sa mise en œuvre est de la responsabilité de chaque entité qui a la charge d'assurer la maîtrise des conséquences des activités de bioMérieux sur l'environnement.

Le département SSE assure la veille de toutes les exigences réglementaires dans leur domaine (au niveau international, national et local), ainsi que le développement et la mise en œuvre des processus et procédures pour assurer la conformité à ces exigences. En particulier, ce département assure la veille et le respect des réglementations spécifiques aux substances dangereuses (REACH, Biocides, GHS, CLP, ROHS).

Il participe également au dispositif de maîtrise des risques d'interruption de la production et de la *supply chain*. Les procédures et les processus sont développés et implémentés pour identifier les risques majeurs et les maîtriser à travers les plans de continuité d'activité.

Dans le cas des nouveaux projets d'investissement (agrandissement, nouvelle implantation, augmentation de capacité de production, etc.), une analyse préalable d'impact sur l'environnement est conduite. Pour les constructions, des lignes directrices détaillées sont définies dans un document appelé « exigences HSE pour les constructions nouvelles et rénovations majeures ».

Par ailleurs, la Société dispense de nombreuses formations à la protection de l'environnement :

- à l'occasion de l'arrivée de chaque nouveau collaborateur ;
- dans le contexte du déploiement du système de management de l'environnement sur les sites selon la norme ISO 14001 : sensibilisation aux impacts environnementaux et aux bonnes pratiques de prévention, et formation à l'audit interne environnemental ;
- dans le cadre de projets de réduction des déchets et de consommation d'énergie : formations *ad hoc* aux fonctions concernées (opérateurs de production, équipes *packaging*) afin de réduire les rejets de produits non justifiés (cf. § 3.4.3.2).

Enfin, en application de cette politique, et dans la continuité de son programme « Vision 2020 Santé, Sécurité et Environnement », bioMérieux a défini pour les prochaines années de nouveaux objectifs HSE encore plus ambitieux, en accord avec les principes internationaux.

Les objectifs fixés sont les suivants :

- la diminution des blessures au travail ;
- la diminution de l'empreinte carbone par la mise en place d'une trajectoire de dé-carbonisation ;
- la diminution de l'empreinte environnementale sur la consommation d'eau et d'énergie, sur les déchets générés ;
- la structuration d'une approche de la performance environnementale liée aux produits.

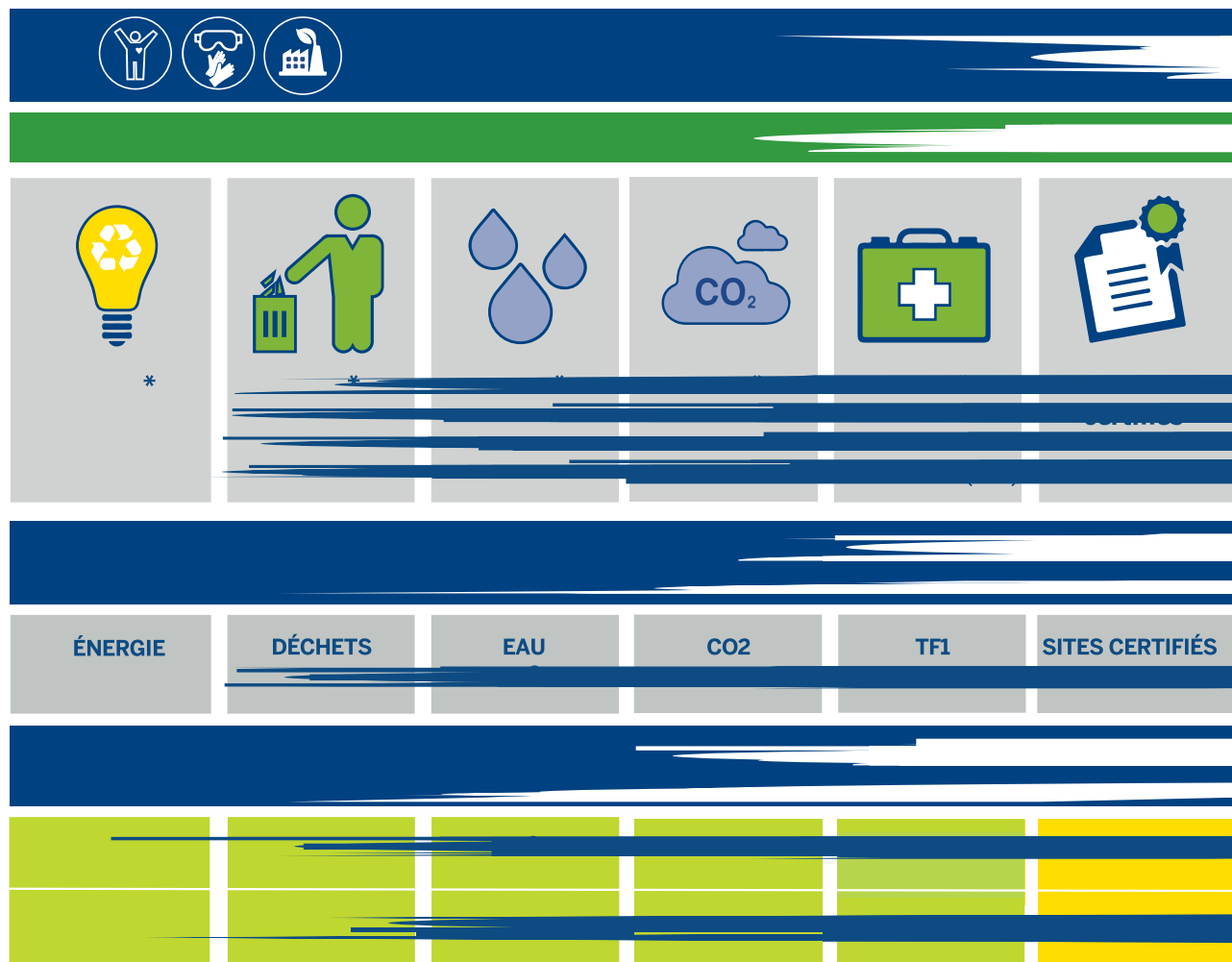
Certifications

Résultat 2020 : 9 sites sont certifiés ISO 14001:2015 (Marcy l'Étoile, Craponne, La Balme, Saint-Vulbas, Tres Cantos, Florence, Combourg, Grenoble et Verniolle). Deux filiales commerciales complètent cette liste de certifications (bioMérieux Espagne et bioMérieux Italie).

Les sites de Durham, St. Louis et Lombard (États-Unis) présenteront la certification ISO 14001 en 2021, avec un an de retard sur l'objectif initial, en raison de la crise de la COVID-19.



Les objectifs du plan « Vision 2020 » ont été atteints selon les scores détaillés suivants :



* Par rapport à 2015, année de référence.

** Sur Scope 1 et Scope 2.

3.4.2 Éco-conception des produits

L'éco-conception consiste à intégrer des critères environnementaux dès la conception d'un produit (ou d'un service). L'objectif est d'en réduire les impacts et d'en augmenter la performance tout au long de son cycle de vie. Cette démarche tient compte de l'équilibre entre les exigences environnementales, techniques et économiques.

Le cycle de vie du produit décrit toutes les étapes nécessaires à sa production (extraction des matières premières, transport, transformation, production des matériaux et composants, fabrication du produit...), sa distribution, son utilisation et sa fin de vie. L'évaluation de performance doit quant à elle s'appuyer sur une approche multi-critères et couvrir les catégories de dommages les plus représentatives du produit ou du service étudié (changement climatique, épuisement des ressources, impact sur les écosystèmes et la santé).

En 2019, une première Analyse de Cycle de Vie (ACV) a été réalisée sur l'instrument VIDAS® et ses réactifs, selon une méthodologie conforme aux normes internationales ISO 14040 et 14044. Elle a mis en lumière que :

- la distribution des réactifs VIDAS® jusqu'aux clients et l'usage de l'instrument par les clients sont les 2 étapes du cycle de vie contribuant majoritairement à l'empreinte environnementale du produit VIDAS® ;
- le cycle de vie du produit présente des impacts environnementaux principalement liés au réchauffement climatique et à l'eutrophisation.

Ainsi, la Société a confirmé l'importance du choix des modes de transport de ses produits afin d'en améliorer l'empreinte globale (cf. § 3.4.3.1).

La volonté de la Société a été réaffirmée en 2020 par le Comité de Direction. Un programme ambitieux est en cours de construction avec toutes les fonctions impliquées sur l'ensemble du cycle de vie des produits, afin d'en améliorer la performance. Ce programme est l'un des piliers du plan stratégique HSE de bioMérieux qui sera déployé courant 2021.



Forte de la première analyse réalisée en 2019, bioMérieux poursuit le déploiement des ACV à ses principales gammes. Ainsi a été lancée en 2020 l'ACV de VITEK[®] qui fait partie des gammes majeures du portefeuille de produits.

3.4.3 Impact du changement climatique sur la performance et la conformité environnementale

3.4.3.1 Émissions de gaz à effet de serre

Depuis 2013, la Société réalise annuellement un bilan des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble du Groupe. Elle prévoit dans ses contrats de transports internationaux et de logistique des exigences en matière d'émissions de gaz à effet de serre générées par les

prestations effectuées par ses cocontractants, ainsi que des recommandations destinées à diminuer leur impact environnemental. Depuis 2017, elle participe au CDP (*Carbon Disclosure Project*) (cf. notations en introduction du présent chapitre) et utilise les résultats pour structurer sa démarche en matière de changement climatique.



Objectif 2020 : réduction de 20 % de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre directes (Scope 1) et liés à l'achat d'énergies (Scope 2) par rapport à 2015 (ratio émissions de gaz à effet de serre sur chiffre d'affaires).

Résultat 2020 : -39 % (65 000 tCO₂e) contre -26 % en 2019 (68 200 tCO₂e).

bioMérieux a mis en place des initiatives afin de réduire son empreinte carbone.

Initiation du transport multi-modal : la Société s'est engagée à augmenter sa part de transport maritime par rapport à l'aérien à hauteur de 20 % d'ici 2020. Ses actions ont permis de dépasser significativement cet objectif. À fin 2019, le transport maritime représentait 34 % du fret. La Société a maintenu ce pourcentage en 2020 à 32%, dans un contexte d'accès au transport mondial très tendu en raison de la crise de la COVID-19.

Déplacements professionnels : la Société mène une politique volontariste de réduction et d'optimisation des déplacements ; elle conduit le déploiement d'installations de télé-présence inter-sites, permettant de conduire des réunions en vidéo-conférence dans des conditions proches de réunions physiques. Depuis fin 2016, les principaux sites sont équipés.

Maintenance et mise à jour des instruments à distance : le développement de la solution informatique VILINK[™], permettant aux clients de bioMérieux de bénéficier d'interventions à distance pour la résolution d'incidents, ainsi que pour des opérations de maintenance et des mises à jour, s'est poursuivi en 2020. Cette solution contribue à limiter le déplacement des ingénieurs terrain et à résoudre plus rapidement les problèmes pour les clients. Une évaluation de l'impact environnemental sera réalisée en 2021.

Compensation carbone : depuis octobre 2018, bioMérieux en partenariat avec son fournisseur de gaz naturel en France, compense l'intégralité des émissions liées à la consommation de cette énergie. Ainsi, bioMérieux participe au financement de projets de réduction d'émissions de CO₂ dans des pays en voie de développement.

Déplacements domicile-travail : bioMérieux favorise le co-voiturage et l'utilisation des transports en commun partout où cela est possible, par le versement de subventions aux collaborateurs. Les sites de Marcy-l'Étoile et de Craponne (France) ont rejoint depuis plusieurs années la plateforme de co-voiturage régionale du Grand Lyon. Des dispositifs similaires sont en place dans d'autres sites et filiales de la Société.

La Société a défini une politique de télétravail, en vigueur depuis plusieurs années, qui contribue à réduire les déplacements domicile-travail. En 2020, les différentes mesures de confinement prises dans de nombreux pays ont augmenté le télétravail avec une diminution des trajets domicile-travail.

Flotte automobile : une gamme de véhicules hybrides est proposée aux collaborateurs disposant de véhicules de fonction. En outre, depuis 2018, la Société favorise cette gamme par l'octroi d'un budget additionnel.

Les postes d'émissions considérés comprennent les scopes 1, 2 et 3 du *GreenHouse Gas Protocol* tels que décrits au § 3.8.3.

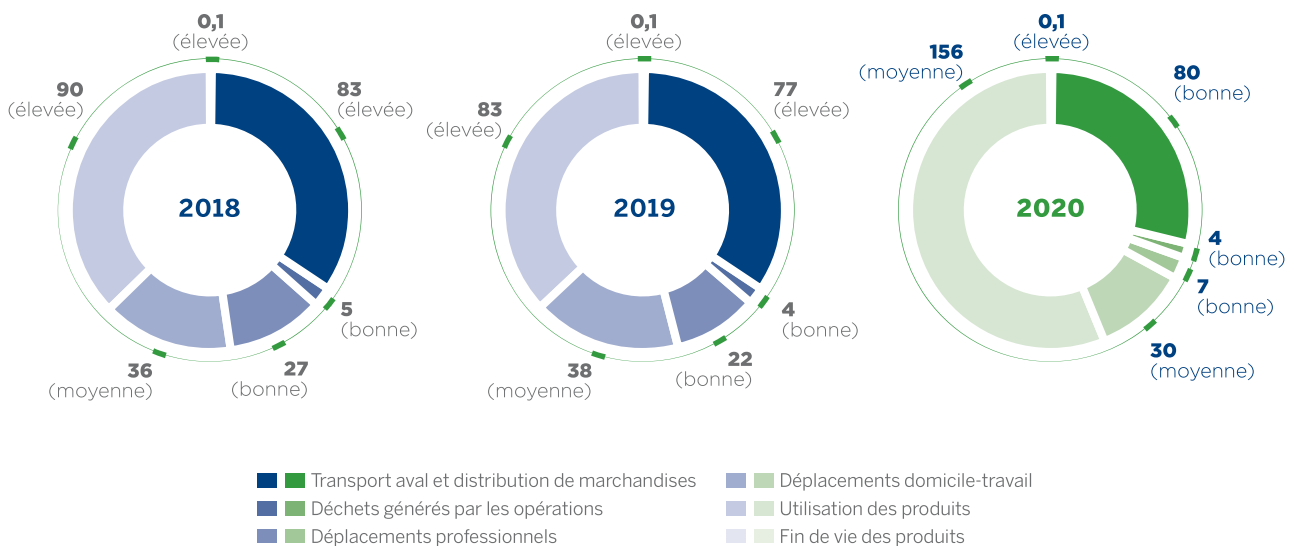


Les émissions de GES calculés pour chacun des trois scopes sur le périmètre étendu à l'ensemble de la chaîne de valeur de la Société, sont :

Scope	Postes significatifs	Émissions 2020 en milliers de tCO ₂ e (± incertitude)	Émissions 2019 en milliers de tCO ₂ e (± incertitude)	Émissions 2018 en milliers de tCO ₂ e (± incertitude)
Scope 1	Émissions directes (Scope 1)	29 (bonne)	32 (bonne)	31 (bonne)
Scope 2	Achat d'énergies (Scope 2)	36 (bonne)	37 (bonne)	35 (bonne)
Scope 3*		277 (élevée)	225 (élevée)	241 (élevée)

* Les éléments suivants du Scope 3 ne sont pas mesurés : "achats de biens et services", "transport et distribution amont" et "immobilisations".
Définition des incertitudes : Bonne : incertitude < ±20 % - Moyenne : ±20 % < incertitude < ±50 % - Elevée : incertitude > ±50 %

Le détail des émissions calculées pour le scope 3 (en milliers de tCO₂e et incertitude) est représenté dans les graphiques ci-dessous :



Émissions des Scope 1 et 2

Les émissions des opérations industrielles sont très peu impactées par les effets de la crise de la COVID-19 à l'échelle globale. La flotte automobile est essentiellement utilisée par les collaborateurs qui se rendent chez les clients pour la maintenance des instruments.

Émissions du Scope 3

Transport aval et distribution de marchandises

La diminution de ces émissions de 2018 à 2019 est expliquée par le transfert de fret aérien vers davantage de fret maritime. Cette diminution n'a pu être poursuivie sur 2020 en raison des impacts de la crise de la COVID-19 sur le marché du fret international.

Déplacements domicile travail

La méthode de calcul a été revue et appliquée aux années 2018, 2019 et 2020.

Pour tenir compte de l'impact de la crise de la COVID-19 en 2020, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Pour la France, la Société a considéré que les collaborateurs hors production étaient en télétravail à temps complet de mars à mai puis de novembre à décembre 2020, et 2 jours par semaine de juin à octobre 2020.
- Pour les États-Unis, la Société a considéré que les collaborateurs hors production étaient en télétravail à temps complet de mars à décembre 2020.
- Pour les autres pays, qui représentent 29 % des effectifs, il n'a pas été fait de calcul d'impact.

Déplacements professionnels

La crise sanitaire a eu un impact important sur les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, les kilomètres parcourus en avion ont diminué de 66 % en 2020 par rapport à 2019.

Utilisation des produits

La méthodologie d'évaluation des émissions des instruments de la Société chez ses clients a été améliorée en 2020. Les données 2019 seront recalculées et présentées dans le document d'enregistrement universel 2021.

Les émissions de 2019 et 2018 ont été actualisées pour intégrer la part d'émissions des instruments BIOFIRE.

Ainsi, l'évolution des émissions entre 2020 et les années antérieures s'explique par l'application d'une nouvelle méthodologie et par la croissance de la base installée.

Autres éléments

Les éléments fin de vie des produits et déchets générés par les opérations ont été intégrés et n'appellent pas de commentaire.

Les autres éléments du Scope 3 ne sont pas encore calculés. Les achats de biens et services et le transport amont de marchandises sont considérés comme matériels pour la Société et seront prochainement évalués.

3.4.3.2 Gestion des déchets

La Société s'attache à optimiser la gestion de ses déchets, pratique le tri des déchets à la source et développe des filières de valorisation matière et énergétique. Pour les déchets dangereux constitués principalement de déchets contaminés par des agents chimiques ou biologiques liés aux activités de production ou de laboratoire, la Société mène une politique rigoureuse de tri à la source et d'élimination par des prestataires agréés pour le traitement en filières adaptées. Tous les sites de la Société sont équipés de plateformes de stockage de déchets.



Objectif 2020 : réduction de 25 % de l'intensité de génération de déchets par rapport à 2015 (ratio génération de déchets sur chiffre d'affaires).

Résultat 2020 : -46 % (9 250 tonnes) contre -35 % (9 500 tonnes) en 2019.

Dans le cadre de l'amélioration continue, bioMérieux a mis en place des initiatives afin d'améliorer sa gestion des déchets.

Réduction des déchets : la Société s'attache à optimiser la quantité des matières constituant les emballages (le bois, le papier, le carton et le plastique). À titre d'exemple, la conversion des notices d'utilisation pour les réactifs du format papier au format électronique permet de diminuer la taille des conditionnements secondaires.

Revalorisation des déchets : la Société tend à augmenter la part des déchets recyclés, compostés, régénérés ou incinérés avec une valorisation énergétique. Les sites de Marcy-l'Étoile et Combours en France, ainsi que les filiales au Royaume-Uni et en Allemagne sont des entités à « zéro enfouissement ». Par ailleurs, les déchets organiques des restaurants d'entreprise de Marcy-l'Étoile, Durham, Craponne et La Balme sont triés et orientés vers une filière de compostage.

Tri des déchets : des guides concernant le tri et le recyclage des déchets sont mis à disposition des salariés. Des événements comme la « Semaine Nationale du Développement Durable » en France sont l'occasion de rappeler aux salariés les bonnes pratiques de gestion des déchets.

Gaspillage alimentaire : la Société dispose de restaurants d'entreprise, notamment sur ses sites de La Balme, Craponne et Marcy-l'Étoile (France) et fait appel à un sous-traitant pour leur gestion. Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, bioMérieux et son sous-traitant réalisent périodiquement une analyse des rejets dans le but d'évaluer leurs origines et de les réduire.

Journée mondiale du nettoyage de la planète

En raison de la crise sanitaire en 2020, la Société n'a pas pu reconduire cette journée dans le format habituel au cours de laquelle, dans 15 pays aux quatre coins du globe, des salariés de la Société et leurs familles se joignent volontairement à des initiatives locales de ramassage de déchets présents dans la nature.

Toutefois, bioMérieux a conduit une grande campagne de nettoyage informatique des boîtes emails et du stockage des dossiers individuels. Pour cette première édition, 1 448 collaborateurs dans 41 pays ont participé à cette initiative. Un guide des bonnes pratiques digitales a été mis à disposition des collaborateurs.

Par ailleurs, à l'occasion du *World Environment Day 2020*, un quizz a été réalisé pour sensibiliser tous les collaborateurs aux enjeux de la biodiversité.



Quantité totale de déchets générés dont déchets dangereux
(cf. § 3.8 pour le périmètre organisationnel couvert)

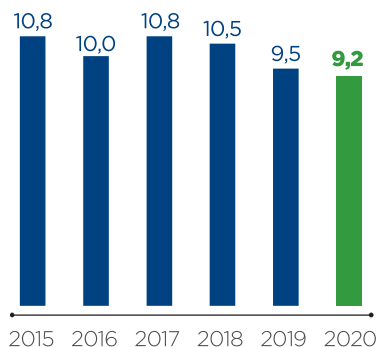
INDICATEURS BRUTS

INDICATEURS COMPARÉS AUX VENTES EN EUROS

QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS GÉNÉRÉS

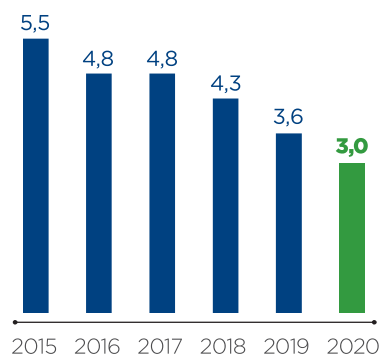
Déchets

Estimations en milliers de tonnes



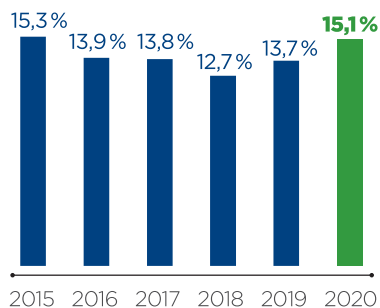
Production de déchets rapportée au chiffre d'affaires

Tonne par million d'euros

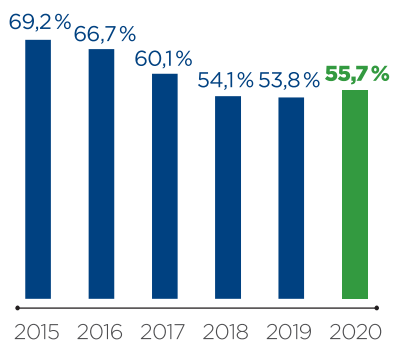


DONT DÉCHETS DANGEREUX

Pourcentage de déchets dangereux



POURCENTAGE DE DÉCHETS RECYCLÉS OU RÉGÉNÉRÉS OU RÉUTILISÉS OU INCINÉRÉS AVEC RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE OU COMPOSTÉS



3.4.3.3 Gestion de l'eau

L'eau est utilisée par la Société dans la formulation de ses produits. L'eau est également utilisée dans les installations de réfrigération comme les chambres froides de stockage, dans les zones à atmosphère contrôlée ou pour le

refroidissement des processus de fabrication. Pour ce dernier type d'utilisation, la Société privilégie les systèmes fonctionnant en circuit fermé.



Objectif 2020 : réduction de 20 % de l'intensité de la consommation d'eau par rapport à 2015 (ratio consommation d'eau sur chiffre d'affaires).

Résultat 2020 : -29 % (664 000 m³) contre -19 % (658 000 m³) en 2019.

Pour les besoins en eau de ses sites de fabrication, bioMérieux s'approvisionne à partir du réseau d'eau municipal local. bioMérieux n'effectue pas de prélèvements directs dans le milieu naturel, hormis pour les besoins en refroidissement de sa plateforme logistique située à Saint-Vulbas (France). Pour cette dernière, un système d'échangeur thermique permet d'utiliser le différentiel de température avec l'eau de la nappe phréatique locale pour ces besoins de refroidissement. L'eau prélevée dans la nappe y est ensuite rejetée après échange thermique sans aucun contact direct avec l'eau de *process*. Cette utilisation de l'eau souterraine fait l'objet d'une autorisation administrative.

La Société n'a pas de contrainte locale particulière permanente concernant l'approvisionnement en eau dans

les zones où elle est implantée. Pour ce qui est des contraintes saisonnières éventuelles, bioMérieux s'applique à respecter les restrictions ponctuelles d'utilisation de l'eau parfois émises par les autorités locales en cas d'épisodes de sécheresse, par exemple des restrictions émanant des autorités locales concernant l'arrosage des espaces verts.

Les actions de réduction de consommation d'eau engagées par bioMérieux sur ses sites industriels portent sur l'optimisation de ses procédés de fabrication (questionnement sur les besoins en eau, remplacement d'équipements anciens par des équipements plus performants ou des technologies plus sobres).

Les consommations d'eau sont périodiquement mesurées et des actions de réduction sont entreprises.



Consommation d'eau publique, d'eau souterraine et quantité d'eaux usées rejetées

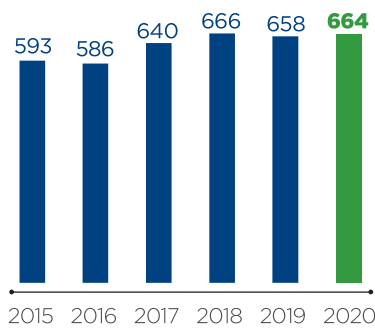
INDICATEURS BRUTS

INDICATEURS COMPARÉS AUX VENTES EN EUROS

CONSOMMATION D'EAU PUBLIQUE

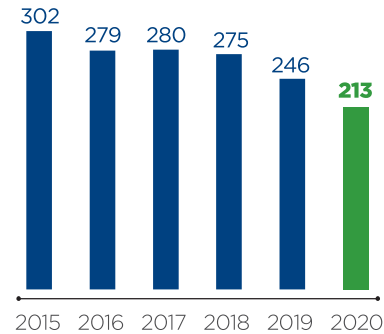
Consommation d'eau (toutes sources)

Estimations en milliers de m³



Consommation d'eau (toutes sources) rapportée au chiffre d'affaires

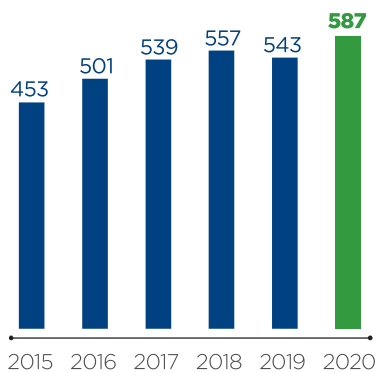
m³ par million d'euros



QUANTITÉ D'EAUX USÉES REJETÉES

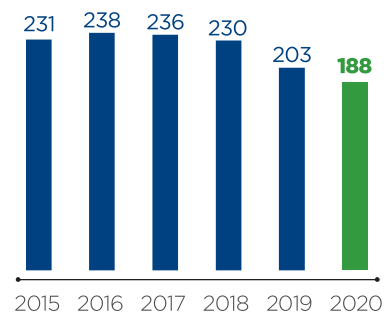
Quantité d'eaux usées rejetées

Estimations en milliers de m³



Quantité d'eaux usées rejetées rapportée au chiffre d'affaires

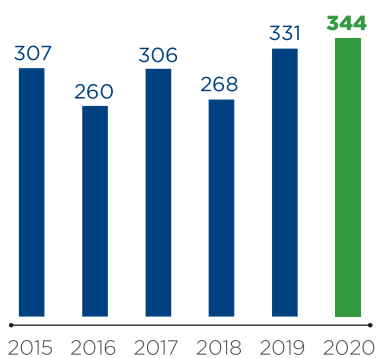
m³ par million d'euros



UTILISATION D'EAU SOUTERRAINE

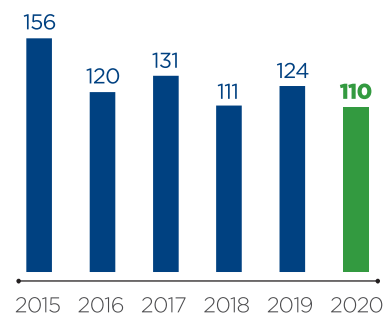
Utilisation d'eau de nappe phréatique*

Estimations en milliers de m³



Utilisation d'eau de nappe phréatique rapportée au chiffre d'affaires

m³ par million d'euros



* 99 % de cette eau est réinjectée dans la nappe.

3.4.3.4 Gestion de l'énergie

En termes d'efficacité énergétique, la Société applique un programme d'efficacité énergétique et de réduction de la consommation. La création et la rénovation des bâtiments font l'objet de simulations préalables d'efficacité énergétique (ex : éclairage, chauffage, ventilation, confort

d'été). Les solutions permettant d'atteindre des performances de basse ou de très basse consommation d'énergie sont recherchées, favorisées et progressivement généralisées.



Objectif 2020 : réduction de 20 % de l'intensité énergétique par rapport à 2015 (ratio intensité énergétique sur chiffre d'affaires).

Résultat 2020 : -33 % (219 600 MWh) contre -20 % (225 000 MWh) en 2019.

Énergies renouvelables : même si aucune cible n'est définie, la Société favorise son approvisionnement en énergie de sources renouvelables, dans les régions du monde qui offrent des alternatives acceptables :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, l'ensemble des sites français de bioMérieux, sont approvisionnés à hauteur de 50 % en électricité « verte » certifiée, et les sites de Florence (Italie) et Madrid (Espagne) le sont à hauteur de 100 % ;
- les filiales suisse, autrichienne, brésilienne et canadienne sont approvisionnées à 100 % en électricité d'origine hydraulique, et la filiale colombienne à 90 %.

Certifications aux standards d'éco-construction : les nouveaux bâtiments d'activités tertiaires de taille significative font l'objet de certifications environnementales de type HQE (La Balme, Craponne), LEED (St. Louis) ou BREEAM (Marcy-l'Étoile).

Audits énergétiques : les sites de Combourg, Craponne, Marcy-l'Étoile, La Balme, Saint-Vulbas, Durham et St. Louis déploient des plans d'action de réduction de consommation basés sur les résultats d'audits énergétiques remis à jour périodiquement.



Consommation totale d'énergie et pourcentage de consommation d'énergie de sources renouvelables

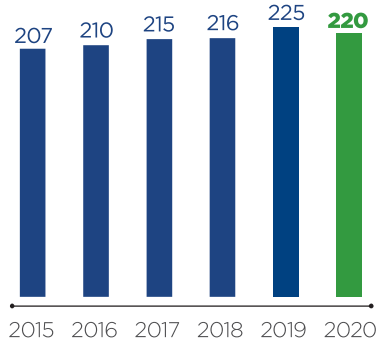
INDICATEURS BRUTS

INDICATEURS COMPARÉS AUX VENTES EN EUROS

CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE

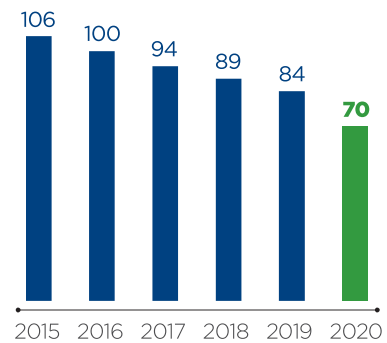
Consommation totale d'énergie

En GWh



Consommation totale d'énergie rapportée au chiffre d'affaires

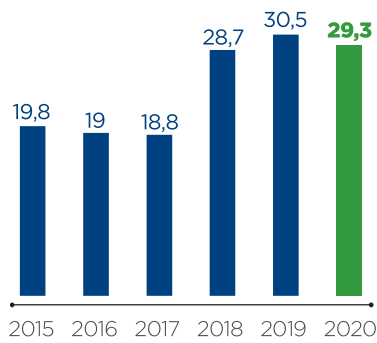
MWh par million d'euros



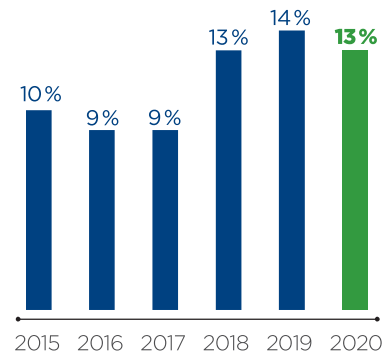
CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE SOURCES RENOUVELABLES

Consommation d'énergie de sources renouvelables

En GWh



Pourcentage de consommation d'énergie de sources renouvelables



3.4.4 Propagation d'épidémies nouvelles du fait du réchauffement climatique

L'incidence du réchauffement global sur les risques d'épidémies est une question complexe au cœur de la réflexion des scientifiques pour essayer d'anticiper les risques de futures épidémies. En 2019, une déclaration de consensus rédigée par 33 scientifiques de neuf pays a été publiée dans la revue *Nature Reviews Microbiology* afin de sensibiliser à cette problématique et de lancer un appel à l'action pour que la recherche sur les micro-organismes soit de plus en plus intégrée dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

L'une des premières conséquences du réchauffement climatique est de favoriser la multiplication des moustiques, qui se développent sous l'effet de la chaleur et de l'humidité. Avec des températures plus élevées et des étendues d'eau stagnante suite à des inondations, par exemple, ils prolifèrent et diffusent ainsi, par leurs piqûres, des maladies virales comme le paludisme ou la dengue. Des cas de ces maladies virales sont déjà recensés dans de nouvelles zones géographiques, par exemple des cas de chikungunya dans le sud de la France.

Une autre conséquence possible est liée aux inondations qui dégradent les conditions d'hygiène dans les zones touchées par des événements climatiques extrêmes (typhons, cyclones). La contamination des sources d'eau potable provoque notamment la recrudescence des cas de choléra ou de fièvres typhoïdes. La déforestation, conduisant inévitablement au réchauffement climatique est aussi un facteur de risque quant à l'intrusion d'espèces animales en zone urbaine, lesquelles sont des réservoirs de virus qui pourraient être transmis à l'homme.

Dans ce contexte, bioMérieux a pour mission de mettre à disposition des autorités de santé, des professionnels de santé et des patients, de nouveaux tests capables de diagnostiquer rapidement et facilement ces maladies. À titre d'exemple, bioMérieux développe actuellement plusieurs paramètres pour son automate VIDAS® afin de détecter les infections liées aux arboviroses (dengue, chikungunya).

3.5 INTERAGIR AVEC L'ÉCOSYSTÈME DE LA SANTÉ DANS LE RESPECT DE L'ÉTHIQUE

3.5.1 Conformité réglementaire applicable aux produits

Comme décrit aux § 1.4 et 2.2.3.2, les réglementations applicables à bioMérieux sont nombreuses, variées et évoluent rapidement au gré de leur mise en œuvre et transpositions locales. Il existe également un risque que ces évolutions réglementaires ne soient pas identifiées, interprétées et mises en vigueur dans les délais requis.

La Société doit notamment répondre aux obligations réglementaires suivantes :

- obligations liées à l'industrie, telles que les normes ISO (notamment 9001 et 13485), MDSAP (*Medical Device Single Audit Program*), UDI (*Unique Device Identifier*), IVDR (*In Vitro Diagnostic Regulation*), *Post-Market vigilance* ;
- réglementations locales et internationales notamment liées à la gestion des importations et exportations.

La mise en conformité est par la suite contrôlée par les équipes d'audit interne qualité qui s'assurent de la robustesse des processus, des données ainsi que de la documentation afférente aux différentes exigences réglementaires applicables.

Afin de répondre à ces enjeux, la Société a mis en place un Comité de veille réglementaire trimestriel (*Global Watch Committee*) ayant pour but d'identifier, prioriser et suivre la mise en application des principales évolutions réglementaires à travers le Groupe.

La Société est par ailleurs soumise à des inspections régulières des autorités réglementaires locales ou internationales. Les résultats des inspections menées en 2020 sont détaillés ci-après.



Principales inspections des autorités réglementaires des sites de bioMérieux en 2020

	SITE	ORGANISME	DATE	COMMENTAIRES
EUROPE	Marcy, Craponne, La Balme, Grenoble, Verniolle (France) et Florence (Italie)	GMED ^(a) : selon les référentiels MDSAP (<i>Medical Device Single Audit Program</i>), ISO 9001 version 2015 et ISO 13485 version 2016	Juin 2020	Renouvellement des certifications MDSAP, ISO 9001 version 2015 et ISO 13485 version 2016
	Combourg (France)	GMED ^(a) : selon le référentiel ISO 9001 version 2015	Juin 2020	Renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015 et certification ISO 13485 version 2016 Demande de certification MDSAP en 2021
	Combourg (France)	COFRAC ^(b) : selon le référentiel ISO 17025	Juillet 2020	Renouvellement de l'accréditation ISO 17025 des laboratoires d'étalonnage en température et du laboratoire de contrôle
	Tres Cantos (Espagne)	ENAC ^(c) : ISO 17025	Juin 2020	Renouvellement de l'accréditation ISO 17025 du laboratoire du site
	Tres Cantos (Espagne)	GMED ^(a) : selon les référentiels ISO 9001 version 2015 et ISO 13485 version 2016	Septembre 2020	Renouvellement des certifications ISO 9001 version 2015 et ISO 13485 version 2016
AMÉRIQUE DU NORD	St. Louis et Durham (États-Unis)	GMED ^(a) : selon les référentiels MDSAP, ISO 9001 version 2015 et ISO 13485 version 2016	Juin 2020 & Novembre 2020	Renouvellement des certifications MDSAP, ISO 9001 version 2015 et ISO 13485 version 2016
	Lombard (États-Unis)	GMED ^(a) : selon le référentiel ISO 9001 version 2015	Mai 2020 & Novembre 2020	Renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015
	BioFire Diagnostics – Salt Lake City (États-Unis)	BSI ^(a) : audit de suivi de certification, selon le référentiel MDSAP, ISO 9001 version 2015, ISO 13485 version 2016	Septembre 2020	Renouvellement des certifications MDSAP, ISO 9001 version 2015 et ISO 13485 version 2016
AMÉRIQUE LATINE	Rio (Brésil)	GMED ^(a) : selon le référentiel ISO 9001 version 2015 et ISO 13485 version 2016	Septembre 2020	Renouvellement des certifications ISO 9001 version 2015 et ISO 13485 version 2016

(a) Organisme notifié désigné par certaines autorités réglementaires, notamment la FDA.

(b) Comité français d'accréditation.

(c) Entidad Nacional de Acreditación.

3.5.2 Protection des données

Dans le cadre de ses activités, la Société a accès à plusieurs catégories de données à caractère personnel : celles de ses employés, celles de patients, et les données administratives de ses partenaires (notamment clients, fournisseurs, distributeurs, professionnels de santé).

Concernant les données des patients, la confidentialité est assurée par le respect de réglementations particulièrement strictes aux États-Unis (*Health Insurance Portability and Accountability Act – HIPAA*) ainsi qu'en Europe (règlement général pour la protection des données personnelles – RGPD). Par ailleurs, les systèmes commercialisés par la Société traitent, lors de leur utilisation quotidienne, des données patients. La Société doit s'assurer, dans le cadre de la conception et du support de ces systèmes, de respecter la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de ces données ainsi que le respect des droits fondamentaux des patients concernés (cf. § 2.2.2.4).

Afin de répondre à ces enjeux, bioMérieux a développé un programme de protection des données à caractère personnel qui s'appuie sur :

- la politique globale de protection des données approuvée par la Direction Générale ;
- la nomination, officialisée auprès de la Commission nationale informatique et liberté (CNIL), d'un Délégué à la protection des données (DPO), rattaché à la Directrice Exécutive juridique, propriété intellectuelle et conformité ;
- un réseau de plus de 60 relais métiers du DPO, au sein des filiales, sites et fonctions globales, qui, formé à la réglementation, est en charge de veiller au respect de la conformité ;
- une formation en ligne au RGPD qui a pour objectif de sensibiliser les employés sur leurs droits.

La méthodologie appliquée pour la mise en conformité au RGPD est maintenant étendue aux autres sociétés du

Groupe en dehors de l'Europe afin d'appliquer un niveau de protection au minimum identique à celui imposé par la réglementation européenne. En particulier, un réseau de DPO a été déployé dans les pays suivants : Australie, Argentine, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée du sud, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Mexique, Philippines, Russie, Singapour, Thaïlande et Vietnam.

La politique de bioMérieux et les informations légales sur les traitements sont accessibles sur le site Internet institutionnel de la Société pour les tierces parties et sur son Intranet pour les employés.

Enfin, les traitements des données à caractère personnel sensibles (patients, employés) ont fait l'objet d'analyses d'impact pour la vie privée mettant en évidence les risques potentiels, leur priorisation et le suivi régulier des plans de remédiation.

En 2020, la Société a déployé un outil qui permet de renforcer sa conformité aux réglementations en vigueur sur la protection des données à caractère personnel. Cette solution, déployée mondialement, a permis notamment de :

- documenter plus précisément les traitements de données à caractère personnel ;
- standardiser la méthodologie et les pratiques ;
- évaluer, dès leur phase de conception, les impacts potentiels des nouveaux projets (concept de *Privacy by design*) ;
- réduire le nombre des évaluations de risques associés à ces traitements ;
- gérer plus rapidement les potentielles violations de données ;
- fournir de la visibilité au DPO grâce à des tableaux de bord consolidés.



L'outil est déployé au sein de 69 entités légales de bioMérieux avec 1 200 activités de traitement, 863 tiers et 340 applications couvertes.

3.5.3 Éthique des affaires

3.5.3.1 Éthique et conformité

Gouvernance et Programme Éthique et Conformité

À travers le programme Éthique et Conformité (le « Programme »), bioMérieux rappelle que les affaires doivent être pilotées dans le respect des lois et réglementations, mais aussi des valeurs et de la culture de la Société. bioMérieux attend de ses salariés et de ses partenaires le respect et le partage de ses valeurs.

Le Programme doit permettre à l'ensemble des salariés de bioMérieux de contribuer au développement de l'activité

dans le respect de l'éthique des affaires, de la culture du Groupe et des règles qui lui sont applicables. Il est conçu pour prévenir les comportements contraires à l'éthique. Le Programme rappelle également les règles applicables en matière de *lobbying* (cf. § courant - Affaires publiques et gouvernementales).

La formation des salariés aux règles d'éthique des affaires est un élément phare de ce Programme, qui s'inscrit dans une démarche de prévention des risques. Il repose sur le Code de bonne conduite dont les principes sont progressivement développés dans le Programme, selon des priorités définies annuellement.

En 2020, les principales priorités du Programme restent :

- le renforcement de la prévention de la corruption et du trafic d'influence, en conformité avec les nouvelles exigences de la Loi Sapin II ;
- la sécurisation du réseau de distribution et des autres intermédiaires ;
- les relations avec les professionnels de la santé ;
- les règles d'exportation ;
- la nouvelle réglementation européenne sur la protection des données à caractère personnel (RGPD),

Ce Programme est sous la responsabilité de la Directrice Exécutive juridique, propriété intellectuelle et conformité à travers le département Éthique et conformité. La responsable globale de la Conformité s'appuie sur des responsables régionaux et locaux pour les trois principales filiales, ainsi que sur une équipe en charge du contrôle des exportations.

Les principes éthiques de la Société s'étendent partout où bioMérieux opère. Pour cette raison, chaque site ou filiale dispose de sa propre équipe Éthique et conformité locale qui comprend *a minima* le dirigeant de la filiale ou le directeur de site, le responsable ressources humaines, le directeur financier et un coordinateur de formation. Cette équipe est le relais de l'équipe centrale et a pour responsabilité d'assurer localement la diffusion et l'application du Programme. Elle s'assure également de l'application des directives internes Groupe, ainsi que des lois et procédures locales.

La Direction Générale, le Comité de Direction ainsi que le Conseil d'administration sont régulièrement informés du déroulement du Programme. Un Comité éthique et conformité regroupe plusieurs membres du Comité de Direction sous la coordination du Directeur Général Délégué. Il se réunit trimestriellement pour superviser le déroulement du Programme au sein du Groupe.

Le département Éthique et conformité est en charge de l'établissement, de la promotion et du suivi de la mise en place de toutes les règles d'éthique et de conformité, conformément aux lois applicables et au Code de bonne conduite de la Société.

Le Programme inclut des formations en ligne dont le calendrier, le contenu et les destinataires sont définis chaque année. Ces formations ont pour objectif de sensibiliser les salariés aux réglementations et procédures internes applicables, leur permettant d'adopter une conduite éthique et intègre, dans leurs relations d'affaires et de travail.

En 2020, près de 27 000 formations en ligne ont été assignées aux salariés dans l'ensemble des filiales, incluant des cours sur le Code de bonne conduite, la lutte contre la corruption et la gestion des tiers. D'autre part, des cours sur les Codes d'éthique d'AdvaMed (*Advanced Medical Technology Association*, association américaine des fournisseurs de matériels médicaux) et de MedTech Europe (association européenne des fournisseurs de matériels médicaux) et Mecomed (pour le Moyen Orient et l'Afrique) ont aussi été dispensés aux employés concernés. Enfin, depuis 2016, tous les nouveaux entrants reçoivent systématiquement trois cours obligatoires (le Code de bonne conduite, la lutte contre la corruption et le trafic d'influence et les conflits d'intérêts).

En 2016, bioMérieux avait mis en œuvre une campagne globale de formation et de sensibilisation au Code de bonne conduite pour l'ensemble de ses collaborateurs. Depuis 2017, la Société a assigné cette formation à tous les nouveaux entrants. En 2020, une nouvelle campagne globale de formation a été menée auprès de l'ensemble des effectifs.

Une formation relative à la prévention de la corruption et du trafic d'influence a été mise à jour en 2020 et sera déployée auprès des collaborateurs en 2021.



En 2020, le taux de réalisation des formations s'est élevé à :

- 84 % pour le Code de bonne conduite (contre 79 % en 2019)
- 92 % pour la lutte anti-corruption (contre 79 % en 2019)
- 77% pour la gestion des tiers (contre 78 % en 2019)

Code de bonne conduite

La version actuelle du Code de bonne conduite ⁽¹⁾ couvre les risques inclus dans les dernières réglementations. Ces réglementations concernent notamment la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, la lutte contre le blanchiment d'argent, les relations avec les professionnels de santé et la protection des données à caractère personnel. Elle est disponible en 14 langues (français, anglais, chinois simplifié, chinois traditionnel, espagnol, allemand, portugais, italien, russe, coréen, japonais, grec, serbe et turc). Elle fait l'objet tous les ans d'une campagne globale de formation et de sensibilisation auprès de tous les collaborateurs. Le Code de bonne conduite prévoit que tout collaborateur qui enfreint une de ses règles, encourage ou autorise une infraction au Code, encourt des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à la résiliation de son contrat de travail.

La communication du Code est soutenue par :

- une formation sur son contenu dispensée à tous les collaborateurs ;
- sa mise en ligne sur le site Internet institutionnel de la Société et sur son Intranet ;
- la communication d'un exemplaire à chaque nouvel entrant chez bioMérieux.

Ce Code ainsi qu'un document regroupant les « Pratiques d'affaires applicables aux tiers » sont portés à la connaissance des partenaires extérieurs à qui le Groupe demande de respecter les principes éthiques des affaires. À cet effet, le Groupe inclut ces documents ou leur référence internet en annexe de ses principaux contrats avec les fournisseurs et distributeurs afin de les rendre contractuellement engageants vis-à-vis de ses partenaires commerciaux.

(1) <http://www.biomerieux.com/sites/corporate/files/Ethics/FR/mobile/index.html>.

Lutte contre la corruption et le trafic d'influence

bioMérieux est exposée à des risques de corruption et de trafic d'influence liés à son activité (cf. § 2.2.3.1).

L'engagement de bioMérieux au service de la santé publique s'inscrit dans une démarche de protection des patients en préservant sa réputation et les intérêts de ses actionnaires. bioMérieux opère dans un cadre de principes d'éthique, de directives, de procédures et de standards qui correspondent aux normes déontologiques en vigueur. Ainsi, bioMérieux développe un programme de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, conformément aux réglementations en vigueur et principes du Pacte Mondial. En particulier, bioMérieux et ses collaborateurs s'engagent à agir contre la corruption et le trafic d'influence sous toutes leurs formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin d'emploi et de profession.

La Société a mis en conformité son programme anti-corruption et de trafic d'influence au regard de la loi Sapin II, en mettant en place des procédures adaptées.

Ce programme s'appuie, d'une part sur le Code de bonne conduite qui constitue les fondations du programme Éthique et conformité, et d'autre part sur le Manuel de prévention de la corruption⁽¹⁾. Ce manuel, accessible sur le site Internet institutionnel de la Société et sur son Intranet, vise à énoncer les attentes de la Société dans ses relations avec ses partenaires.

Par ailleurs la Société a créé et diffusé en 2019 une nouvelle procédure et un nouvel outil interactif d'approbation des tiers pour identifier et, le cas échéant, écarter avant de les engager, les partenaires à risques en termes de corruption.

La Société a également développé un document décrivant les Pratiques d'affaires applicables aux tiers ainsi qu'une procédure préalable d'approbation des tiers afin d'une part de sensibiliser les partenaires au respect des règles de conduites éthiques de la Société dans les affaires et d'autre part, d'identifier parmi eux (au travers de formulaires à remplir et à l'aide d'un logiciel de *screening* automatique des partenaires) ceux avec lesquels la collaboration envisagée ou en cours peut être néfaste pour bioMérieux, au regard de leur profil ou historique lié à des risques de corruption ou de trafic d'influence.

Le programme de prévention de la corruption et du trafic d'influence vise à :

- promouvoir une conduite éthique dans les négociations commerciales ;
- former les collaborateurs aux règles internes et aux lois anti-corruption et de lutte contre le trafic d'influence ;
- permettre aux collaborateurs d'exprimer leurs questionnements dans ce domaine.

Ligne d'alerte professionnelle et recueil des signalements

Le Groupe bioMérieux s'appuie sur un dispositif d'alerte professionnelle accessible aux collaborateurs et aux tiers. Il répond aux exigences visées par la loi Sapin II et celle du 27 mars 2017 (n° 2017-399) dite loi Vigilance. Il est mentionné dans le Code de bonne conduite.

Afin que les collaborateurs puissent s'exprimer et remonter des situations d'alerte, des structures d'écoute et de conseil ont ainsi été mises en place (cf. § 2.2.3.1).

En particulier, tout salarié qui serait confronté à un manquement relatif au Code de bonne conduite ou aux lois ou réglementations en général, doit en premier lieu faire appel à sa ligne managériale ou hiérarchique. Il peut également contacter la Direction des ressources humaines ou la Direction juridique et conformité.

Une ligne éthique, gérée indépendamment par un prestataire extérieur, a été déployée dans l'ensemble des pays où bioMérieux est présente. Ce service est accessible à toute personne, interne ou externe à la Société, souhaitant exprimer ses préoccupations. Il se compose d'une ligne téléphonique locale avec un interlocuteur parlant la langue native, ainsi qu'un site Internet sur lequel le signalement peut être effectué.

À cet effet, chaque collaborateur du Groupe reçoit une carte indiquant les coordonnées de ce service.

Les signalements remontés sont traités de façon anonyme par des équipes dédiées qui se chargent d'effectuer les diligences nécessaires pour répondre à chaque message. Un *reporting* et un suivi des cas traités sont effectués par le Comité éthique et conformité.

La Société ne tolère aucune menace ou représailles contre un collaborateur ayant fait en toute bonne foi une déclaration, refusé de violer la loi ou participé à une investigation.

Enfin, la Société a engagé les modifications nécessaires de ses procédures et de ses outils afin d'intégrer notamment le statut de lanceur d'alerte professionnelle défini par la loi Sapin II et la loi Vigilance.

Affaires publiques et gouvernementales

bioMérieux a créé, en 2018, la fonction Affaires publiques et gouvernementales. Son objectif est de faire connaître et reconnaître auprès des décideurs publics, en particulier les autorités de santé, la valeur médicale et économique apportée par le diagnostic *in vitro*, notamment dans le combat contre la résistance aux antibiotiques, pour une prescription appropriée des antibiotiques, contre les épidémies et les pathogènes émergents ainsi que dans la sécurité alimentaire. Cette fonction a également comme mission de protéger, défendre et promouvoir les intérêts de la Société auprès des autorités publiques et institutionnelles.

Les Affaires publiques et gouvernementales s'attachent, en accord avec les décisions du Comité de Direction, à fournir les informations utiles susceptibles d'éclairer la prise de décision publique, en toute transparence, avec intégrité et dans le respect de la mission d'acteur de santé publique de la Société. Au regard de la valeur apportée par le diagnostic *in vitro*, il s'agit d'améliorer l'accès au marché et le financement des solutions de diagnostic, sur le long terme, en particulier pour les tests innovants, dans un environnement complexe (difficultés économiques des systèmes de santé, changements majeurs dans la pratique médicale et l'organisation des soins, réformes gouvernementales) et cela, via une législation et une réglementation reflétant les spécificités sectorielles.

Depuis sa création, bioMérieux a développé des valeurs d'affaires et s'attache à conduire ses opérations dans le respect des standards d'intégrité les plus exigeants.

(1) https://www.biomerieux.com/sites/corporate/files/040268_-_att_2_-_manuel_de_prevention_de_la_corruption_-_fr_1.pdf.

Dans cet esprit, bioMérieux a développé sa Charte des affaires publiques et gouvernementales. Cette charte décrit les missions de cette fonction. Elle précise les engagements de la Société pour garantir l'équité et la transparence des échanges avec les décideurs publics et institutionnels : respect des réglementations locales et des procédures internes (notamment le Code de bonne conduite et le Manuel de lutte contre la corruption), intégrité, transparence de la représentation dans les relations avec les décideurs publics, déclaration des activités d'affaires publiques et gouvernementales aux autorités locales le cas échéant, transmission d'informations justes et argumentées, aucun conflit d'intérêt, aucune tolérance en matière de corruption, interdiction des contributions politiques et respect de la confidentialité.

Cette charte s'applique à toute personne, interne ou externe, expressément mandatée à cet effet qui doit certifier en avoir connaissance à travers un module de formation. Elle a été établie par les départements Affaires publiques et gouvernementales, Éthique et conformité et Juridique. La charte est publiée sur le site Internet de la Société (www.biomerieux.com). Elle fait l'objet de révisions et de mises à jour régulières.

Les exemples suivants illustrent l'action concrète de bioMérieux :

En France – CSF-Antibiorésistance :

bioMérieux est le pilote du projet industriel Contrat Stratégique de Filière Industries et Technologies de Santé – Antibiorésistance. Dans un contexte d'urgence de santé publique mondiale, ce groupe de travail a pour objectif de faire des propositions concrètes et argumentées aux autorités de santé françaises afin de (i) fédérer une filière industrielle « antibiorésistance », (ii) permettre le maintien sur le marché des produits de santé existants, (iii) favoriser le lancement de nouveaux produits à des conditions réglementaires et tarifaires satisfaisantes et pérennes pour tous les acteurs, et (iv) asseoir le rôle de la France dans la lutte contre l'antibiorésistance sur la scène internationale.

Aux États-Unis – PACCARB :

Le *Presidential Advisory Council on Combating Antibiotic-Resistant Bacteria* a pour objectif de conseiller le gouvernement américain, de l'informer et de formuler des recommandations au regard des programmes et politiques de lutte contre l'antibiorésistance. La *Vice President Global Medical Affairs* de bioMérieux, Christine Ginocchio, participe activement à ce groupe.

La Société s'appuie sur des associations professionnelles dans son action :

- *Advanced Medical Technology Association* (Advamed) : cette association américaine assure la promotion des politiques favorisant les normes déontologiques les plus rigoureuses, l'approbation réglementaire rapide des nouveaux produits, leur remboursement à un tarif approprié et l'accès aux marchés internationaux ;
- Le Syndicat de l'Industrie du Diagnostic *In Vitro* (SIDIV) : cette organisation professionnelle représente les industriels du secteur en France. Elle les aide à défendre leurs intérêts en se positionnant comme l'interlocuteur de référence des pouvoirs publics. La directrice des

affaires publiques et gouvernementales de bioMérieux, Isabelle Tongio, a été renouvelée à la présidence du SIDIV en 2020 pour une période de 1 an ;

- Medtech Europe est une association européenne de l'industrie médicale dont Yasha Mitrotti, Directeur Exécutif région Europe, Moyen-Orient, Afrique de bioMérieux, est membre du Conseil, et Isabelle Tongio, directrice des affaires publiques et gouvernementales de bioMérieux est membre du Comité affaires publiques ;
- *AMR Industry Alliance* est une initiative menée au niveau mondial, qui rassemble des acteurs industriels des sciences de la vie afin de répondre à l'appel des Nations Unies de 2016 pour combattre la résistance bactérienne aux antibiotiques. bioMérieux participe activement à cette organisation aux côtés d'autres compagnies du secteur pharmaceutique et du diagnostic *in vitro*.

La Société est également membre du G5 Santé, du Comité France Chine, et de l'Association française des entreprises privées (AFEP).

Les montants des cotisations versées aux organismes professionnels s'élèvent en 2020 à 742 milliers d'euros.

Par ailleurs, les filiales de distribution du Groupe sont encouragées à adhérer au syndicat local de la profession. Les frais engagés ne sont pas matériels.

Enfin, la Société se conforme à ses obligations en déclarant ses activités françaises de représentation d'intérêt à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

Marketing éthique

Le Code de bonne conduite rappelle que le but ultime des interactions de bioMérieux avec les professionnels de santé est d'améliorer la qualité des soins aux patients et d'améliorer la santé publique. Celui-ci précise que :

- les lois et les réglementations locales concernant la promotion et le marketing envers les professionnels de santé, les règles de bonne conduite du secteur (tels que Advamed et Medtech) et les principes du Manuel de prévention de la corruption doivent être suivis ;
- les professionnels de santé doivent être informés sur les produits de bioMérieux avec exactitude, transparence et loyauté ;
- un produit doit être promu uniquement selon l'utilisation locale approuvée qui en est faite, conformément à la législation locale ;
- il ne doit jamais être offert ou fourni un produit à un professionnel de santé afin de l'influencer de manière inappropriée dans sa prescription ;
- plusieurs législations nationales obligent à consigner et reporter au gouvernement tout transfert de valeur de la Société à un professionnel de santé et il est impératif de s'y conformer ;
- la comparaison des produits de la Société avec les produits de la concurrence doit être équitable, étayée et conforme à toutes les lois et réglementations applicables. Les produits ou services de la Société ne doivent jamais être étiquetés ou commercialisés de manière à les confondre avec ceux de ses concurrents. Les produits, les services et les employés des concurrents ne doivent jamais être dénigrés.

3.5.3.2 Politique fiscale de bioMérieux

bioMérieux mène une politique fiscale responsable. Au travers de ses opérations dans plus de 160 pays, sa contribution fiscale inclut une grande variété d'impôts directs et indirects, des taxes sur les sociétés, des contributions sociales, ainsi que des droits de douane, acquittés dans de nombreux pays. L'approche fiscale de bioMérieux vise à s'assurer de la conformité à la législation et aux réglementations locales, dans la lettre comme dans l'esprit, ainsi qu'aux normes internationales applicables.

Conformément au Code de bonne conduite de bioMérieux, la politique fiscale du Groupe est définie selon les principes suivants :

- **une fiscalité en cohérence avec l'activité** : la fiscalité de bioMérieux est une résultante de son activité et de ses choix opérationnels, bioMérieux ne dispose pas de structure dans des paradis fiscaux, et n'alloue pas de fonction/risque à des structures sans substance économique.
 - Aucune filiale du Groupe n'est localisée dans les juridictions suivantes : Andorre, Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Belize, Bermudes, Chypre, Curaçao, Fidji, Gibraltar, Guam, Îles Caïman, Îles Cook, Île de Man, Île Maurice, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Jersey, Luxembourg, Malte, Oman, Palaos, Panama, Porto Rico, Samoa, Samoa américaines, Seychelles, Trinité-et-Tobago ainsi que Vanuatu.
 - Par ailleurs, pour des raisons d'opérations commerciales, le Groupe possède des filiales ou des présences dans les juridictions fiscales suivantes offrant des dispositifs fiscalement attractifs : Émirats arabes unis, Hong Kong, Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Singapour, Suisse et Taïwan. Le profit taxable dans ces pays est conforme aux recommandations de l'OCDE en matière de juste rémunération.
 - L'organigramme juridique des principales sociétés détenues par bioMérieux SA est disponible depuis de nombreuses années dans le § 1.2.4.2 Organigramme juridique ;
- **conformité** : bioMérieux s'assure que tous les impôts, taxes et prélèvements sont déclarés et acquittés en conformité aux lois et réglementations locales, et en adéquation avec les standards internationaux reconnus tels que les lignes directrices de l'OCDE. En outre, les filiales du groupe bioMérieux sont tenues d'appliquer le Code de bonne conduite qui promeut notamment l'intégrité financière de ses équipes ainsi que la lutte contre le blanchiment d'argent ;
- **un équilibre international** : bioMérieux dispose d'une politique de prix de transfert, mise à jour régulièrement, qui se conforme au principe du prix de pleine concurrence et de manière générale aux recommandations de l'OCDE. Cette politique est applicable à toutes ses opérations intragroupe transfrontalières.

Pour l'établissement de ses prix de transfert, la Société a réalisé une analyse fonctionnelle rigoureuse de ses activités, afin de rémunérer chaque société du Groupe selon les fonctions exercées, les risques encourus, les actifs et les moyens utilisés. Cette analyse l'a amenée à identifier plusieurs sociétés « entrepreneurs principaux », selon les gammes de produits et services commercialisés. Ces « entrepreneurs principaux » sont situés de façon prépondérante en France et aux États-Unis. Ceux-ci reçoivent, conformément aux principes de l'OCDE, la rémunération résiduelle, c'est-à-dire le bénéfice ou les pertes restant une fois que toutes les entités participant au processus économique, notamment les sociétés commerciales, ont été justement rétribuées ;

- **coopération avec les autorités fiscales** : bioMérieux favorise une communication ouverte et proactive avec les administrations fiscales de tous pays. bioMérieux contribue à l'élaboration annuelle du *Country by Country Reporting* (CbCR) qui est déclaré auprès de l'administration fiscale française par la société consolidante ultime, Compagnie Mérieux Alliance, société mère de l'Institut Mérieux. La France met actuellement les données du CbCR à disposition de 65 pays (dont les 27 pays de l'Union européenne, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, l'Inde, le Japon et la Russie).

Le département fiscal reporte à la Direction financière du Groupe. Il s'appuie sur un réseau de correspondants internes et sur des conseils externes, en fonction des sujets à traiter. Ce département coordonne, sensibilise et soutient les Directions financières de chaque filiale du Groupe afin de s'assurer qu'elles atteignent le niveau de conformité requis par la politique et les standards du Groupe.

La charge d'impôt du Groupe est expliquée dans la partie relative aux états consolidés (cf. § 6.1.2, note 25).

En 2020, les décaissements d'impôt se répartissent comme suit dans les différentes régions d'implantation du Groupe :

- Amérique du Nord : 73 millions d'euros
- Europe / Moyen-Orient : 29 millions d'euros
- Asie Pacifique : 8 millions d'euros
- Amérique latine : 5 millions d'euros
- Afrique : 1 million d'euros

Pour les principaux pays d'implantation du Groupe, les montants sont les suivants :

- États-Unis : 73 millions d'euros
- France : 12 millions d'euros
- Chine : 1 million d'euros

Les crédits d'impôt recherche dont bénéficient les « entrepreneurs principaux », situés essentiellement en France et aux États-Unis, reflètent un engagement financier et humain important, permettant le maintien et le développement d'emplois hautement qualifiés au niveau local, garant d'un développement à long terme dans lequel les valeurs de bioMérieux s'inscrivent.

3.6 PROMOUVOIR LA RÉUSSITE ET LE BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS

Les collaborateurs constituent la richesse de bioMérieux. Ainsi, la gestion des ressources humaines constitue un enjeu pour bioMérieux.

Environ 74 % des collaborateurs sont localisés en France et aux États-Unis. C'est pourquoi les actions décrites ci-dessous font essentiellement référence à ces deux pays, qui font ainsi figure de pilotes avant la mise en œuvre dans les autres pays du Groupe. Ces actions servent de référence pour la politique sociale que bioMérieux s'efforce d'appliquer à l'ensemble de ses collaborateurs dans le monde en tenant compte des législations et cultures locales. Par exemple, les procédures de recrutement, la politique salariale, la politique formation et les entretiens annuels s'appliquent d'une manière identique à l'ensemble des salariés, dans le monde.

Our Behaviors

Pour renforcer notre culture et favoriser le bien-être au travail, bioMérieux a lancé *Our Behaviors*, un projet transversal pour traduire en action l'état d'esprit de la Société. *Our Behaviors* est un ensemble de compétences comportementales destiné à renforcer l'alignement entre les actions et la culture managériale, partout dans le monde. Lancée en 2019, cette initiative s'est accélérée en 2020. Elle compte six compétences comportementales pour tous les collaborateurs et neuf pour les managers. Chacune des compétences fait l'objet d'une définition, suivie d'une liste d'actions clés illustrées d'exemples concrets.



Pour déployer ce référentiel, des ateliers en présentiel ont été organisés début 2020, puis un nouveau format de communication a été lancé en septembre dernier afin de tenir compte des conditions particulières liées à la COVID-19. Ce format se décline selon deux axes :

- l'organisation d'ateliers à distance, pour mieux connaître ces compétences comportementales et faire un diagnostic d'équipe (quels sont les comportements que nous démontrons dans notre quotidien, quels sont ceux que nous pouvons développer pour atteindre nos objectifs) ;

- la diffusion de contenus en ligne sur l'Intranet (vidéos, quizz, témoignages, etc.) qui offrent un parcours de découverte à la carte pour chacune des compétences pour tous les collaborateurs.

Les évaluations individuelles évoluent en 2021 afin de prendre en compte les compétences portées par *Our behaviors*. Elles permettent d'identifier celles qui sont la force du collaborateur et celles qu'il pourrait développer. Ce développement est matérialisé et structuré par un plan individuel qui décline les dimensions de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Palmarès



bioMérieux a obtenu la certification Top Employer, décernée par le Top[®] Employers Institute, pour 11 de ses filiales : la Chine (label 2019 renouvelé pour 2020, puis 2021), l'Afrique du Sud, la France et les États-Unis (label 2020 renouvelé pour 2021), la Belgique, l'Allemagne, la Pologne, l'Espagne, le Kenya, l'Égypte et la Côte d'Ivoire (label 2021).

bioMérieux a également obtenu la certification 2021 au niveau régional pour l'Europe et l'Afrique.

Cette évaluation analyse environ 400 pratiques dans six domaines qui couvrent tous les aspects des ressources humaines tels que la conduite du changement et des transformations, la gestion de la performance et des carrières et la culture d'entreprise. Les résultats permettent d'obtenir un outil d'aide afin de faire évoluer la politique de gestion des ressources humaines de la Société.

Ces certifications témoignent de la qualité de la politique RH de bioMérieux et des initiatives prises par ses équipes. Elles signent également la reconnaissance de l'excellence des conditions de travail offertes aux collaborateurs et garantissent aux futurs candidats, que l'environnement de travail au sein de bioMérieux répond aux meilleurs standards internationaux.



bioMérieux figure pour la 2^e année consécutive au Palmarès Universum France des entreprises françaises les plus attractives pour les futurs diplômés des écoles d'ingénieurs et de management. Ce classement 2020 est le résultat d'un sondage mené auprès de plus de 35 700 étudiants provenant de 163 écoles/universités et 137 domaines d'expertise très variés. En particulier, bioMérieux se classe 76^e contre 81^e en 2019 pour les étudiants en écoles d'ingénieurs, et 66^e contre 74^e en 2019 pour les diplômés avec cinq ans d'expérience.

Gestion de la crise COVID-19

bioMérieux a accompagné ses collaborateurs pendant cette période.

Tous les éléments de rémunération, y compris la rémunération variable, ont été maintenus pour tous, y compris pour les salariés contraints de s'isoler et qui n'avaient pas la possibilité de télétravailler. Ainsi tous les collaborateurs, quelles que soient leurs situations, n'ont subi aucune modification quant à leurs revenus habituels.

Un partenariat avec la société Eutelmed, plateforme de psychologues et d'aide psychologique, a rapidement été mis en place dès le mois de mars 2020. Cette plateforme permet à tout collaborateur du Groupe ainsi qu'à son entourage, de bénéficier notamment de consultations gratuites avec un psychologue.

Enfin, le Groupe continue de se mobiliser à travers ses cellules de crise COVID, qui communiquent de façon régulière, à l'attention de tous les collaborateurs.

Gestion de la crise COVID-19 : l'exemple de la France

bioMérieux a maintenu les rémunérations de tous ses collaborateurs, sans décalage, y compris ceux dont l'activité était suspendue. La Société n'a pas fait appel aux aides de l'État, en faisant le choix de ne pas percevoir les indemnités d'activité partielle.

Une prime spécifique a été versée à tous les collaborateurs ayant dû travailler durant le 1^{er} confinement. Le montant de cette prime, nette d'impôt et de charges sociales, s'est élevée à 250 euros, pour les télétravailleurs, et à 1 000 euros pour les salariés qui ont travaillé sur site pour continuer de produire, dont une grande partie d'ouvriers/employés.

D'autres mesures ont été mises en place pour les collaborateurs contraints de venir sur site :

- les repas de midi intégralement pris en charge sur la période du 1^{er} confinement ;
- un abonnement sur une plateforme d'aide au recrutement de gardes d'enfants (plateforme Yoopies) ;
- les éventuels frais de garde d'enfants pris en charge par bioMérieux.

Sur la deuxième période de confinement, les personnes en télétravail ont bénéficié de deux jours par mois de garde d'enfants payés par bioMérieux.

3.6.1 Une culture d'entreprise basée sur le dialogue social

La Société considère comme essentiel d'entretenir de bonnes relations sociales avec ses salariés. Il existe une tradition de dialogue social très développée avec les instances représentatives du personnel, en France mais également dans ses filiales.

La France s'est dotée en 2019 d'une nouvelle instance représentante du personnel, le Comité Social et Économique (CSE). Ainsi, un CSE d'établissement (CSEE) a été mis en place sur chaque établissement français. Chaque CSEE se réunit au moins une fois par mois et est informé et consulté sur des sujets économiques, de santé et de sécurité de l'établissement. Un CSE Central a aussi été constitué regroupant 16 titulaires et 16 suppléants. Il se réunit au

minimum une fois tous les deux mois (alors que l'obligation légale est d'une fois tous les six mois) et a pour mission de traiter des sujets intéressant l'ensemble de la Société. Les membres du Comité de Direction participent à ces réunions en fonction des sujets traités. Les thèmes abordés sont : la situation de la Société, son environnement, ses résultats financiers, la stratégie mondiale de la Société à cinq ans, sa politique de R&D, sa stratégie industrielle, les évolutions de l'organisation, le bilan social et le rapport égalité femmes/hommes, dans le contexte de l'application des accords d'entreprise. Dans le contexte de la crise de la COVID-19, le dialogue social a été particulièrement soutenu. Ainsi, le CSE Central s'est réuni 19 fois en 2020.

Par ailleurs, depuis 2008, un Comité d'entreprise européen a été créé, intégrant toutes les filiales européennes de bioMérieux et traitant des sujets dépassant le périmètre de la France. Malgré la crise, le Comité européen s'est réuni 2 fois en 2020.

Les CSEE et le CSE Central sont dotés d'une commission chargée de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des collaborateurs.

Les accords collectifs, négociés avec les syndicats représentatifs dans l'entreprise (CGT et CFDT), prévoient la constitution d'une commission de suivi, composée des signataires de l'accord. Ces commissions sont chargées de suivre l'application des accords et d'en faire des bilans réguliers. À titre d'exemple, la commission égalité professionnelle Femme/Homme et la commission Handicap suivent des indicateurs de performance chiffrés.

Les accords et avenants conclus en 2020 en France sont les suivants :

- un accord d'entreprise signé à l'unanimité, relatif à la négociation annuelle obligatoire sur les salaires, les conditions de travail et l'égalité professionnelle ;
- un accord octroyant un supplément d'intéressement aux collaborateurs en France afin de partager les fruits de la croissance de l'année 2019 ;
- deux avenants de mise en conformité avec la loi PACTE de nos accords PERCO et Article 83, qui deviennent PER Collectif et PER Obligatoire ;

Les risques psycho-sociaux (RPS) sont l'un des principaux sujets d'attention de bioMérieux (cf. § 3.3.3.3). Un Comité RPS/Qualité de Vie au Travail, composé d'élus, de membres de la Direction, du HSE et des médecins du travail a été créé sur chaque site en France, afin de répondre à cette problématique.

3.6.2 Gestion des effectifs et des compétences

3.6.2.1 Gestion des carrières et de la performance

Le développement des collaborateurs est un enjeu stratégique et sociétal pour bioMérieux. Il permet d'accompagner les collaborateurs dans leur carrière. Il s'appuie sur la construction d'une relation de confiance et de dialogue entre les collaborateurs et les managers.

Depuis plusieurs années, le Comité de Direction et la fonction Ressources humaines animent le processus *Talent Pool & Succession Plan* afin d'identifier, développer et fidéliser les talents. En 2020, plus de 95 % des talents identifiés sont restés dans la Société. L'identification de ces collaborateurs à fort potentiel permet de bâtir les plans de succession sur les postes stratégiques, définis lors du processus de *Strategic Workforce Planning*. En collaboration avec Mérieux Université (cf. § 3.6.2.2), la Société a conçu des programmes et parcours spécifiques afin d'accompagner leur développement et leur prise de fonction.

À partir du plan stratégique à cinq ans, les filiales déclinent leur plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) en prenant en compte les orientations du Groupe et leurs spécificités. Les principaux axes sont notamment :

- la maîtrise de nouvelles compétences métier (ventes, *supply chain*, médical), répondant aux évolutions des marchés, des technologies et de la digitalisation ;

- un accord d'entreprise sur l'accompagnement des collaborateurs pour leurs fins de carrières. Cela a permis notamment, à plus de 100 salariés de bénéficier de majoration d'indemnité de fin de carrière, de jours de temps partiel sans perte de revenu ou de cotisations, et de jours de télétravail.

Début 2021, bioMérieux a signé un nouvel accord égalité professionnelle, applicable aux années 2021 à 2023. Ce nouvel accord crée notamment un congé second parent, lui permettant de bénéficier de quatre semaines de repos dans les quatre mois de la naissance de l'enfant.

Par ailleurs, en conséquence de la crise sanitaire, des négociations sur l'organisation du travail et notamment du télétravail, ont été initiées en décembre 2020.

Certains accords signés par bioMérieux ont été reconnus, illustrant ainsi la qualité du dialogue social en France et encourageant la Société à poursuivre son engagement. À titre d'exemple, bioMérieux a reçu en décembre 2019 le prix d'argent du Dialogue Social délivré par les Trophées des leaders du capital humain (TLCH).

bioMérieux, s'est toujours attachée à favoriser la qualité de vie au travail de ses collaborateurs en assurant une meilleure flexibilité et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. À titre d'exemple, les horaires variables, les horaires décalés, et les horaires de nuit ont été mis en place ou améliorés.

- le renforcement des pratiques managériales, avec le déploiement du *Leadership Competence Model "Our Behaviors"*.

Un processus spécifique de gestion de la performance (PMP – Processus de Management de la Performance) s'applique à tous les collaborateurs du Groupe. Il s'agit d'un outil d'évaluation de la performance des collaborateurs sur l'année écoulée (maîtrise de la fonction et atteinte des objectifs) ainsi que d'un outil de développement (les souhaits et besoins individuels des collaborateurs sont identifiés) ; sur la base de ces entretiens bi-annuels, des actions nécessaires à l'amélioration de la performance collective et individuelle sont mises en place (cf. introduction du § 3.6 *Our Behaviors*). L'entretien de mi-année a pour objectif de définir le plan de développement des collaborateurs, notamment le plan de formation.

3.6.2.2 Formation

bioMérieux s'appuie sur deux piliers pour répondre aux besoins de développement des collaborateurs. D'une part, Mérieux Université a pour vocation de former les collaborateurs du groupe Institut Mérieux. D'autre part, bioMérieux bénéficie d'un département formation qui a pour objet d'être au plus proche des besoins locaux.

La majorité des sessions de formation de bioMérieux se tient principalement en présentiel. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, de nombreuses formations ont été annulées ou reportées en 2021.

Cependant, quand cela était possible, les formations ont été dispensées en visio-conférence. La Société a proposé à ses collaborateurs des formations sur les thèmes suivants, en lien avec la situation : gestion du stress, management à distance, accompagnement au changement, connaissance de soi, résilience, et équilibre vie professionnelle/vie privée.

L'offre de Mérieux Université est déployée dans quatre pôles régionaux en France, aux États-Unis, en Chine et au Brésil et regroupe :

- des programmes dédiés en Management et Leadership afin de diffuser une culture managériale commune entre les entités du groupe Institut Mérieux ;
- un programme d'intégration des nouveaux managers *New Leader Induction*, qui permet aux participants de mieux appréhender les enjeux du Groupe, sa stratégie, et de les fédérer autour d'une culture managériale commune ;
- le programme *Fit For the Future* a également eu lieu pour la 6^e édition au dernier trimestre 2020. Entièrement virtuel en raison de la pandémie, celui-ci vise à accompagner notamment par la conduite de projets stratégiques, le développement à des postes de leaders, des managers dotés d'un fort potentiel d'évolution ;
- des parcours de formation spécifiques à certaines fonctions. Il s'agit à la fois d'adapter les compétences de chaque famille de métier, d'anticiper et accompagner les transformations majeures qui les impactent, d'animer une communauté de pratiques active et innovante. Ces parcours sont conçus en collaboration avec les responsables des métiers concernés. À titre d'exemple, en 2020, le module « conversations cruciales » a été proposé. De même, un programme très ambitieux de

formation à la vente à distance a été déployé auprès d'une population de plus de 500 personnes ;

- des accompagnements individuels (*Coaching, DISC, 360 Feedback*) et collectifs (*Teambuilding*).

L'année 2020 a été marquée par le déploiement accéléré de l'offre de *e-learning*. Afin de soutenir le déploiement de *Our Behaviors* au sein de bioMérieux, Mérieux Université a conçu des parcours de formation à distance, ainsi que des ateliers clefs en mains pour les ressources humaines, pour chacune des neuf compétences clefs des managers et des six compétences des employés. Par ailleurs, grâce à un partenariat avec Coursera, Mérieux Université met à disposition de certains de ses collaborateurs et de toute personne en transition professionnelle, des parcours certifiants de formation en ligne. Cette offre digitale est venue enrichir les solutions déjà existantes en matière d'apprentissage des langues et de développement des compétences bureautiques mises en place depuis 2019.

bioMérieux développe l'utilisation d'outils digitaux pour la formation de ses collaborateurs. Une plateforme de formation permet à chaque collaborateur de consulter l'intégralité de l'offre de formation de bioMérieux de manière centralisée et ce, quelle que soit la modalité pédagogique (formation présentielle, *e-learning*, classe virtuelle, vidéo, etc.). Elle permet, au niveau mondial, d'accélérer la digitalisation des apprentissages et de répondre pour un large public et de manière plus réactive, aux compétences émergentes telles que l'adaptation aux nouveaux outils informatiques, les nouvelles réglementations ou les nouvelles méthodes de travail notamment collaboratives. En outre, bioMérieux encourage l'autoapprentissage de ses salariés afin qu'ils puissent se former au-delà de leur métier.



En 2020, le total d'heures de formation s'est élevé à 138 665 heures, soit un nombre moyen d'heures de formation par salarié de 11 heures (contre 21 heures en 2019). Le taux de réalisation des formations par les collaborateurs en 2020 est de 92 %. Le nombre moyen d'heures de formation par salarié et par zone géographique est de 5 heures en Amérique, de 17 heures en Asie-Pacifique et de 16 heures en EMOA.

3.6.3 Attraction et rétention des talents

bioMérieux veille à fidéliser ses collaborateurs et à attirer de nouveaux talents. Elle doit ainsi leur proposer des conditions professionnelles favorables et attractives. Dans un monde en constante évolution, et pour maintenir un modèle d'entreprise indépendante et axé sur les personnes, bioMérieux met en place de nombreuses actions afin de créer un environnement de travail stable et satisfaisant pour tous ses collaborateurs. En particulier, bioMérieux a pour ambition de mettre en œuvre une politique mondiale

dans le respect des cultures et des législations locales, grâce à un dialogue social de qualité au service d'une performance économique ambitieuse, des rémunérations attractives, et des opportunités de mobilité interne, tout en veillant à la promotion de la diversité. Enfin, bioMérieux s'attache à tisser des liens étroits avec des grandes écoles et universités à travers le monde afin d'identifier et attirer des jeunes talents (cf. § 3.6.3.3).

3.6.3.1 Rémunérations

La politique de bioMérieux valorise la rémunération sous forme de salaire de base et de bonus, et met un accent tout particulier sur les éléments périphériques tels que la retraite, la prévoyance ou encore la santé.

Structure de rémunération	<p>Les rémunérations (parts fixes et variables) sont fixées au niveau de chaque pays en fonction du contexte local, de la performance économique de la Société et des performances individuelles. La classification mondiale des fonctions permet de comparer les niveaux de responsabilités et de positionner les rémunérations en fonction de chaque marché local.</p> <p>Pour renforcer la cohésion des équipes autour des valeurs et priorités stratégiques de bioMérieux, les collaborateurs du Groupe bénéficient d'une rémunération variable. Par ailleurs, les collaborateurs en France, aux États-Unis ainsi que les <i>Global leaders</i> et les <i>Talent poolers</i> bénéficient d'une rémunération variable pondérée sur les indicateurs liés aux performances économiques de la Société communiqués au marché.</p> <p>À titre d'exemple, la rémunération des collaborateurs de bioMérieux SA se compose à la fois d'une rémunération de base (salaire de base, prime d'ancienneté, primes et majorations diverses) et d'une rémunération variable, comprenant les dispositifs légaux et la prime sur objectifs, sur décision unilatérale de l'employeur. La Société envoie à chaque collaborateur français un bilan social individuel, qui récapitule l'ensemble de ses rémunérations et avantages sociaux.</p>
Participation, intéressement et épargne salariale	<p>Un accord de participation est en vigueur chez bioMérieux SA, selon la formule légale.</p> <p>L'accord d'intéressement dont bénéficient les salariés de bioMérieux SA depuis 2013, a été renouvelé pour les exercices 2019 à 2021. Cet accord inclut une augmentation de l'intéressement principal. En outre, un supplément d'intéressement de 275 euros bruts a été alloué en 2020 à chaque collaborateur de façon égalitaire au titre de l'exercice 2019.</p> <p>La volonté de la Société est d'associer étroitement les salariés aux fruits de sa croissance, au travers de ces différents systèmes et des dispositifs d'épargne salariale mis à leur disposition, notamment en France : plan d'épargne d'entreprise (PEE), plan d'épargne retraite collectif (PERCO) ou futur plan d'épargne retraite (PER), et actionnariat. La Société encourage l'épargne de la rémunération variable collective sur ce dernier dispositif par un abondement. Le PERCO bénéficie d'un abondement de la Société qui peut aller jusqu'à 1,5 % de la rémunération annuelle brute des salariés.</p> <p>Le montant comptabilisé dans les comptes de l'exercice 2020 au titre de l'intéressement (y compris forfait social) s'élève environ à 19 millions d'euros contre environ 20 millions d'euros en 2019.</p>
Actionnariat salarié	<p>L'introduction en Bourse de la Société, le plan d'épargne d'entreprise et plusieurs plans d'actionnariat salariés pour les salariés du Groupe menés au cours des dernières années, permettent aujourd'hui à près d'un collaborateur sur deux d'être actionnaire de bioMérieux (cf. § 7.4.2).</p> <p>Le plan d'actionnariat salariés <i>MySHARE</i> a été déployé auprès de toutes les filiales de la Société, sauf interdiction locale, en 2019. Il a rencontré un large succès.</p> <p>La Société a décidé de renouveler l'opération, en mai 2021, comme outil de motivation et de rétention des salariés. L'objectif est aussi de renforcer la sensibilité des salariés à la performance et aux résultats de la Société. Ainsi, les salariés disposant d'au moins 3 mois d'ancienneté pourront souscrire à ce plan, sous forme d'une décote de 30 % et d'un abondement à 100 % des 750 premiers euros versés. Ils pourront utiliser leur rémunération variable comme source de versement.</p>
Retraites complémentaires	<p>La Société porte une attention particulière à préparer la retraite de ses salariés : PER Entreprise (ex article 83) en France, plan 401K aux États-Unis, mécanismes similaires dans d'autres pays. Cette politique différenciante est intégrée dans la présentation de la rémunération globale de collaborateurs lors de leur recrutement et joue un rôle dans l'attraction des talents.</p>
Attribution gratuite d'actions	<p>Afin de retenir les personnes clés de la Société, comprenant les <i>Global Leaders</i> ainsi que les personnes identifiées lors du processus <i>Talent Pool</i>, bioMérieux a mis en œuvre depuis plusieurs années une politique d'attribution gratuite d'actions (cf. § 7.7).</p>
Congés	<p>La plupart des filiales dans le monde ont une politique d'attribution de jours de congés supérieurs au minimum légal et récompensent la fidélité de leurs collaborateurs avec des jours de congés supplémentaires liés à l'ancienneté.</p>
Restauration d'entreprise	<p>La Société propose des cafétérias d'entreprise sur la plupart de ses sites et apporte une contribution financière au prix du repas payé par le collaborateur dans certains pays. Ainsi, plus de 75 % des salariés dans le monde ont la possibilité de bénéficier d'un repas équilibré sur leur lieu de travail, permettant ainsi d'éviter certaines situations de précarité alimentaire pour ses collaborateurs.</p>

À fin décembre 2020, la totalité des frais de personnel (salaires, charges sociales, intéressement et participation) s'est élevée à 1 148 millions d'euros contre 1 014 millions d'euros au 31 décembre 2019 (cf. note 20 du § 6.1.2).

3.6.3.2 Promotions et mobilité interne

La mobilité interne est considérée comme l'un des éléments clés de la réussite de la politique de l'emploi. La question des compétences et des évolutions des métiers à horizon trois-cinq ans est abordée à plusieurs niveaux de la Société. Il existe des facteurs technologiques, avec l'impact toujours plus grand du digital, mais aussi économiques, en rapport avec l'évolution de la clientèle ou de la concurrence.

Grâce à sa présence mondiale et à sa diversification technologique, la Société peut offrir à ses collaborateurs des opportunités de développement professionnel et de mobilité interne. En outre, l'appartenance au groupe Institut Mérieux offre des possibilités de mobilité au sein de l'Institut et de ses filiales.

La politique mise en œuvre par bioMérieux consiste à favoriser les promotions internes en proposant l'accompagnement et les formations nécessaires à ces évolutions.

3.6.3.3 Attraction et rétention destinées aux jeunes

bioMérieux poursuit son engagement en faveur du recrutement des jeunes actifs. Ainsi, bioMérieux est partenaire de grandes écoles et universités en France et à l'international, lui permettant de renforcer ses coopérations avec la recherche universitaire. Cette démarche s'inscrit dans la politique ressources humaines de la Société destinée à attirer des talents et des profils scientifiques correspondant à l'évolution de ses métiers.



bioMérieux est engagée depuis 2015 dans un partenariat avec EMLYON Business School. À ce titre, elle est l'une des premières sociétés à intégrer le *Global Business Network*, regroupant les grandes entreprises internationales partenaires de l'école. Elle devient ainsi le partenaire expert en sciences de la vie, dans le cadre du programme IDEA (*Innovation, Design, Entrepreneurship & Arts*), nouvelle approche pédagogique mise en œuvre par EMLYON et visant à former les futurs entrepreneurs de l'innovation. En matière de recherche, bioMérieux soutient le développement des travaux menés au sein de l'Institut français de gouvernement des entreprises (IFGE), centre de recherche et laboratoire social de l'EMLYON dédié aux questions de gouvernance des entreprises. Le partenariat comprend également un volet formation destiné à accompagner les collaborateurs du Groupe dans l'évolution des compétences, notamment liées à la transformation digitale des entreprises.



bioMérieux est également membre fondateur de la Fondation Université Grenoble Alpes depuis 2014. Cette fondation s'est donné pour mission de soutenir des projets de recherche et de formation d'excellence, ainsi que de promouvoir l'égalité des chances, afin d'accompagner les transitions du 21^e siècle. En 2019, la Société a reconduit son mandat auprès de la Fondation UGA pour une période de cinq ans.

Depuis 2015, bioMérieux participe également au programme *Master Excellence Health4Life* de l'Université Grenoble Alpes (UGA) et a ainsi financé 31 bourses en cinq ans afin de permettre aux meilleurs étudiants de cette filière de poursuivre leurs études dans un environnement international. Ce master de la faculté de Pharmacie de l'Université Grenoble Alpes associe des approches multidisciplinaires et présente l'originalité de développer des interfaces entre le domaine de la santé et celui de l'ingénierie informatique et mathématique. Ce partenariat permet à la Société de recruter des jeunes issus de ce cursus.



bioMérieux, partenaire majeur et historique de l'INSA Lyon, s'est engagée dès la première campagne de développement de l'INSA LYON, par un contrat de mécénat avec la fondation INSA qui se poursuit depuis 2010. bioMérieux a ainsi renouvelé au cours de l'année 2020 son soutien de mécénat pour cinq années supplémentaires. La Société conforte ainsi sa position de partenaire stratégique de l'INSA Lyon notamment en tant que membre du cercle des Fondateurs, bioMérieux siège en tant que Personnalité Qualifiée au sein du Conseil d'administration de la Fondation INSA Lyon. Au cours de ces dix années de partenariat, bioMérieux a bénéficié d'un programme de reconnaissance étendu réservé aux Fondateurs se traduisant par un accroissement significatif de sa notoriété au sein de l'établissement.

Ce partenariat vise à favoriser la progression des élèves grâce à un programme d'aides boursières, à développer les départements de formation biosciences et informatique et à promouvoir les initiatives et le fonctionnement de la Fondation INSA Lyon qui soutient un projet pédagogique d'ingénieur humaniste. bioMérieux accueille chaque année des stagiaires de l'INSA, anime des conférences métiers au sein de l'école et participe à son Forum Entreprises.



Dans la continuité de ce partenariat, la Société est désormais *Corporate Partner* du programme UNITECH. Ce programme d'échange d'excellence regroupe 8 universités européennes : INSA Lyon (France), Chalmers (Suède), Trinity College (Dublin, Irlande), Université d'Aix-la-Chapelle (Allemagne), ETH Zürich (Suisse), Polytechnico de Milan (Italie), Loughborough University (Angleterre), UPC Barcelona (Espagne) et environ 20 entreprises partenaires. Ce programme permet à la Société de participer à la sélection des meilleurs étudiants ingénieurs et à leur formation, fortement orientée sur l'ouverture internationale, les nouvelles technologies, de proposer aux étudiants des projets d'étude ou des stages et de recruter des candidats tout au long de leur cursus.



Des partenariats de longue date existent également avec l'École Supérieure de Biologie, Biochimie, Biotechnologies (ESTBB), un établissement du pôle scientifique de l'Université Catholique de Lyon. Près de 180 collaborateurs de bioMérieux en sont d'anciens diplômés et la Société

accueille chaque année des jeunes en stage et en alternance. Un représentant de bioMérieux préside depuis 2008 le Conseil de perfectionnement de l'école, un lieu d'échanges avec les responsables pédagogiques permettant de recueillir l'avis de professionnels et de faire évoluer le contenu des programmes l'adaptant aux nouvelles compétences demandées par les entreprises. En octobre 2017, bioMérieux a renouvelé son engagement auprès de l'école en signant une convention formalisant son partenariat pour trois ans.

Volontariat International en Entreprise

bioMérieux est également engagée dans la formation des moins de 28 ans et propose chaque année à plusieurs candidats de réaliser une mission à l'international grâce au programme de Volontariat International en Entreprise (VIE) de 6 à 24 mois.

3.6.3.4 Enquêtes de satisfaction des collaborateurs

En 2020, en France, plusieurs enquêtes ont été menées auprès des collaborateurs afin de :

- évaluer leur état d'esprit, à l'issue du 1^{er} confinement, dans un contexte de changement de leur mode de travail (télétravail total, partiel ou contraintes renforcées sur site pour respecter des consignes sanitaires strictes et préserver la santé de chacun) ;

- connaître leur appréciation de la gestion de la crise de la COVID-19 par les cellules dédiées sur chaque site, afin d'en tirer un enseignement et des pistes d'amélioration pour l'avenir ;
- évaluer leur perception et leurs préférences en matière de télétravail ;
- connaître les besoins spécifiques des aidant familiaux en matière d'équilibre vie professionnelle/vie privée.

Dans un esprit d'amélioration continue, une enquête d'engagement a été menée auprès des collaborateurs basés aux États-Unis, avec un taux de participation de 68 %. Le résultat est en augmentation de 4 % par rapport à l'enquête menée en 2019 avec un taux de 80 % de collaborateurs engagés, soit 7 % de plus que la moyenne du secteur du dispositif médical.

3.6.3.5 #LifeAtbioMerieux

bioMérieux s'est engagée dans des initiatives et événements qui rassemblent ses collaborateurs et leur propose des offres et des prestations innovantes. Cette démarche contribue au bien-être des salariés en permettant de décloisonner les organisations et de promouvoir le partenariat entre les équipes. Le tableau ci-dessous retrace les événements les plus marquants des dernières années.

Conciergerie	<p>Sur les sites de Craponne, Marcy-l'Étoile, Campus de l'Étoile et La Balme, qui regroupent environ 85 % de ses employés en France, bioMérieux a ouvert un guichet multiservices permettant à ses collaborateurs de gagner du temps pendant leurs journées de travail. Environ 50 % d'entre eux sont inscrits.</p> <p>Ce guichet est financé par la Société. L'accès au service est gratuit pour chaque collaborateur, qui règle ses propres commandes, sur la base d'une grille de tarifs préférentiels.</p> <p>Début 2021, le site de Grenoble a ouvert son guichet multiservices.</p>
Marché local bio	<p>bioMérieux propose à ses employés, sur certains sites, l'accès à un marché de producteurs locaux favorisant une agriculture biologique et respectueuse de l'environnement. bioMérieux enrichit régulièrement l'offre proposée.</p>
Family Days	<p>Les sites de bioMérieux organisent régulièrement des événements visant à accueillir les familles des collaborateurs. En 2019, les sites français ont accueilli plus de 5 700 personnes (collaborateurs et leur famille) lors des journées portes ouvertes organisées sur chaque site permettant de découvrir les différents métiers de bioMérieux à travers des ateliers thématiques animés par des salariés bénévoles.</p>
Santé et prévention	<ul style="list-style-type: none"> ● Des campagnes de vaccination gratuite contre la grippe sont proposées notamment aux collaborateurs des sites France, États-Unis et Asie Pacifique. ● En France, les salariés et leur famille bénéficient d'un service de conciergerie médicale et de téléconsultation. Ce service permet entre autres, d'avoir accès à un médecin 24h/24 et 7j/7.
Actions des collaborateurs auprès des communautés locales	<p>Entreprise des Possibles : la Société s'est engagée au côté d'autres entreprises lyonnaises afin de venir en aide aux sans-abri et aux personnes les plus vulnérables. (cf. § 3.7.3.1).</p> <p>D'autres actions, à l'initiative de chacune des filiales de la Société, sont menées localement et se poursuivent tous les ans.</p>

3.6.3.6 Indicateurs



La lecture des indicateurs ci-dessous permet d'apprécier dans quelle mesure les politiques de la Société en matière de ressources humaines influent sur sa capacité à attirer et retenir ses collaborateurs.

NOMBRE DE COLLABORATEURS AYANT CHANGÉ DE NIVEAU HIÉRARCHIQUE

Zones géographiques	2020		2019		2018	
	Nombre de promotions	% de l'effectif	Nombre de promotions	% de l'effectif	Nombre de promotions	% de l'effectif
France	412	11,3 %	314	8,0 %	303	7,8 %
Europe	71	5,0 %	87	2,1 %	26	1,9 %
Amériques	365	6,4 %	382	7,5 %	307	6,7 %
Asie Pacifique	57	6,7 %	65	6,0 %	33	2,9 %
TOTAL	905	7,8 %	848	7,3 %	669	6,0 %

Le pourcentage est calculé sur le nombre d'employés hors CDD et intérimaires.

TAUX GLOBAL DE ROULEMENT VOLONTAIRE

Entrées = 1 957	Sorties = 1 227	dont CDI		dont 3 ans d'ancienneté pour les CDI	
CDI	1 695 Volontaires	935	882	485	
CDD	262 Involontaires	292	187	105	

En 2020, le taux de roulement volontaire des collaborateurs en CDI s'élève à 7 % et à 4 % pour les collaborateurs ayant moins de 3 années d'ancienneté (contre respectivement 7,9 % et 4,3 % en 2019).

TAUX D'ABSENTÉISME

Absentéisme : Valorisation/jours théoriques	2020			2019		
	Nb de jours d'absence	Nb de jours théoriques	%	Nb de jours d'absence	Nb de jours théoriques	%
Amériques ^(a)	22 690	1 204 013	1,9 %	56 511	1 103 776	5,1 %
ASPAC ^(b)	1 639	236 340	0,7 %	1 196	218 987	0,6 %
Chine	695	84 579	0,8 %	15	77 751	0,0 %
Europe ^(c)	64 553	1 119 842	5,8 %	56 995	1 050 682	5,4 %
France	57 311	827 018	6,9 %	49 758	778 825	6,4 %

(a) Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, États-Unis.

(b) Australie, Chine, Corée du Sud, Inde, Japon, Singapour.

(c) Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pologne, Royaume-Uni, Russie, Turquie.

3.6.4 Diversité et inclusion

bioMérieux a mis en place une politique de sensibilisation de ses collaborateurs et managers à la diversité, considérée comme un vecteur de performance économique. Cette politique de diversité comprend des actions prenant en compte les spécificités locales des différents pays d'implantation de la Société et met en œuvre des processus ressources humaines afin de mesurer les évolutions dans ce domaine.

3.6.4.1 Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes

La politique de bioMérieux s'appuie sur les accords « Égalité professionnelle femmes/hommes » qui sont renégociés tous les 3 ans. Ils ont permis de mettre en place des mesures dont l'objectif est de respecter l'égalité de rémunération et les conditions de travail entre les femmes et les hommes. Concernant le Conseil d'administration et les instances dirigeantes, bioMérieux a défini une politique telle que décrite dans le § 4.2.6.3.

Un nouvel accord décrit dans le § 3.6.1 sur l'égalité femmes/hommes a été signé en janvier 2021. Il s'inscrit dans la continuité des actions prévues dans l'accord précédent signé en 2017 et insiste sur la mise en place d'outils de suivi d'indicateurs de performance revus par une commission *ad hoc*. Il met l'accent sur la formation de tous les acteurs internes, pour prévenir les propos et comportements sexistes, avec notamment un module de formation pour les managers, consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes. Enfin, cet accord prévoit des

dispositions particulières pour les salariés engagés dans un protocole d'assistance médicale à la procréation. La Société dispose d'une politique de non-discrimination au titre de laquelle seules les compétences prévalent lors de l'examen d'une candidature interne ou externe pour un poste managérial.

Le réseau WoRLD (*Women Ready for Leadership Diversity*), ouvert à tous les collaborateurs, hommes et femmes, de bioMérieux dans le monde, œuvre depuis sa création en 2013 en faveur d'une plus grande mixité au sein des positions de management, en parallèle des actions menées par la direction des ressources humaines. En France, en 2020, il a poursuivi son partenariat avec l'Alliance pour la Mixité en Entreprise (AME), association qui regroupe les réseaux d'une quinzaine de sociétés présentes sur la région Auvergne Rhône-Alpes et qui permet à des employés de bioMérieux de participer à des événements inter-entreprises sur les enjeux de la mixité en entreprise. La crise sanitaire actuelle n'a pas permis d'organiser d'évènements en 2020.



L'index égalité femmes/hommes : 93/100

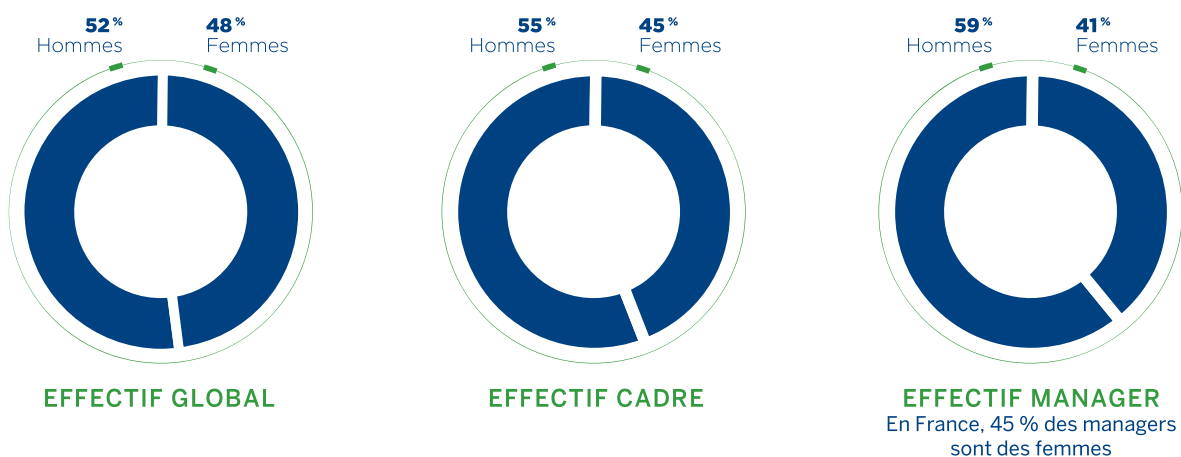
Depuis mars 2019, les entreprises françaises sont tenues de publier leur index de l'égalité femmes/hommes et ce afin d'encourager l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. Cet index est communiqué à leur Comité social et économique, à l'inspection du travail et doit être publié sur le site internet de la Société. Les entreprises se situant en dessous de 75 doivent mettre en place des mesures correctives pour atteindre ce score dans un délai de 3 ans.

Cet index est calculé sur les cinq indicateurs suivants :

- l'écart de rémunération femmes/hommes ;
- l'écart de répartition des augmentations individuelles ;
- l'écart de répartition des promotions (uniquement dans les entreprises de plus de 250 salariés) ;
- le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité ;
- la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

L'index a été publié sur le site internet de la Société en mars 2021. Il s'établissait à 88/100 en mars 2020.

RÉPARTITION FEMMES/HOMMES AU SEIN DES EFFECTIFS CADRES ET DES EFFECTIFS MANAGER



TAUX DE PROMOTIONS INTERNES FEMMES/HOMMES

Zones géographiques	2020			2019		
	Nombre de promotions Femmes	% de promotion Femmes	Nombre total de promotions	Nombre de promotions Femmes	% de promotion Femmes	Nombre total de promotions
France	236	57 %	412	188	60 %	314
Europe	35	49 %	71	54	62 %	87
Amériques	170	47 %	365	148	39 %	382
Asie Pacifique	19	33 %	57	27	42 %	65
TOTAL	460	51 %	905	417	49 %	848

3.6.4.2 Favoriser l'emploi et l'insertion des collaborateurs en situation de handicap

Un accord d'entreprise France est signé tous les 4 ans pour l'ensemble des sites français et a été renouvelé en 2017. Cet accord prévoit un engagement de recrutement, toute nature de contrat confondue, et un budget dédié aux collaborateurs en situation de handicap permettant notamment, de favoriser le maintien dans leur poste.

Ainsi, la Société finance à hauteur de 257 000 euros, grâce notamment à cette contribution volontaire, une politique d'embauche, d'insertion et de formation des personnes en situation de handicap, et souhaite favoriser la sensibilisation et la formation des acteurs impliqués dans l'accueil de ces personnes. Elle participe également au maintien dans l'emploi par l'aménagement du poste de travail (environ 65 % du budget).

Dans le cadre des initiatives développées par la Société depuis de nombreuses années en faveur des personnes en situation de handicap, des journées « Handibio » sont organisées en France. Elles ont pour but de sensibiliser

l'ensemble des collaborateurs au handicap. En 2020, ces journées de sensibilisation n'ont pas pu se tenir en raison des restrictions imposées par la crise sanitaire.

Dans le cadre de l'accord Handicap et de l'engagement sociétal, bioMérieux renouvelle chaque année le programme #HandiBioRecrutement. Ce programme a pour objectif de favoriser l'embauche de travailleurs en situation de handicap au travers de deux actions : d'une part la sensibilisation à destination des managers pour les préparer à mener des entretiens avec des travailleurs en situation de handicap ; d'autre part, une journée annuelle dédiée au recrutement avec le soutien de partenaires locaux comme Cap'Emploi, les Groupements d'Employeurs Travailleurs Handicapés (GETH) et des écoles de la région. Cette journée permet de constituer un vivier de candidatures et de proposer des emplois, des alternances et des stages. Des contacts étroits sont noués avec différentes écoles pour le recrutement de jeunes en situation de handicap. En 2020, cette journée ne s'est pas tenue en raison des restrictions imposées par la crise sanitaire.



bioMérieux a participé en 2020 à la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap (SEEPH). Ainsi, un quiz virtuel a été organisé et adressé à l'ensemble des collaborateurs France. Pour chaque réponse au quiz, 1,50 euro était reversé à l'Association *Mille et Un sourires*. Avec la participation de 1 159 personnes, 1 738,50 euros ont pu être reversés à cette association, qui vient en soutien de familles et enfants touchés par la maladie et le handicap.

Les collaborateurs français reçoivent tous les trimestres une newsletter sur le handicap, intitulée « bioMérieux, tous Han'gagés ». Elle met en avant une action, un salarié, un département ou une association, en lien avec les handicaps.

Ainsi, la politique de bioMérieux en France et toutes les initiatives de sensibilisation, permettent d'améliorer le taux d'emploi de salariés en situation de handicap tel qu'il est mentionné dans la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH). En 2019, le taux d'emploi brut ⁽¹⁾ de salariés en situation de handicap était est de

6,07 %. Ce taux d'emploi est en constante progression et a permis à la France de dépasser le minimum de 6 % légal requis. Le taux d'emploi 2020, qui devrait lui aussi être en augmentation, ne peut pas être communiqué à la date du présent document (cf. note de bas de tableau ci-après).

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale, bioMérieux travaille également avec les entreprises du secteur adapté afin de permettre à des personnes en situation de handicap d'avoir un emploi dans un milieu protégé.

(1) Le taux d'emploi brut est un indicateur réglementaire qui bénéficie de majorations par rapport au pourcentage de collaborateurs en situation de handicap.

RÉPARTITION DES COLLABORATEURS EN SITUATION DE HANDICAP

Zones géographiques	% collaborateurs en situation de handicap/effectif 2020	% collaborateurs en situation de handicap/effectif 2019
France	N/A ^(a)	4,8 %
Europe (hors France)	0,85 %	1,2 %
Amériques	3,62 %	2,1 %
Asie Pacifique	0,00 %	0,0 %

(a) Le taux d'emploi 2020, qui devrait lui aussi être en augmentation, ne peut pas être communiqué à la date du présent document. En effet, l'article 3 du Décret n°2020-1350 du 5 novembre 2020, prévoit que pour l'année 2020, l'employeur devra déclarer son obligation d'emploi de travailleurs handicapés (DOETH) lors de sa déclaration des salaires de mai 2021. Le taux de 2020 sera publié dans le document d'enregistrement universel 2021.

3.7 AVOIR UN IMPACT POSITIF SUR LES COMMUNAUTÉS GRÂCE À DES PARTENARIATS DE LONG TERME

3.7.1 Achats durables et responsables

La Société est engagée dans une logique de gestion durable de la relation avec ses partenaires. A cet effet, bioMérieux associe ses fournisseurs à sa démarche d'amélioration continue et les implique dans sa stratégie de croissance durable fondée sur la protection de l'environnement, le progrès social et les droits fondamentaux de l'homme.

Les engagements et les exigences de bioMérieux vis-à-vis de ses fournisseurs sont décrits dans la « Charte des achats responsables entre bioMérieux et ses fournisseurs ». Cette charte, en cours de révision, met en avant les aspects essentiels de la démarche d'achats responsables de la Société. Elle est publiée sur le site Internet de la Société (www.biomerieux.com).

bioMérieux conduit chaque année des formations visant à développer les compétences de la fonction achats en matière d'achats responsables. Ce département suit annuellement, à l'instar de tous les collaborateurs de bioMérieux une formation sur le Code de bonne conduite et le Manuel de prévention de la corruption (cf. § 3.5.3.1). Une nouvelle procédure achats responsables est en cours d'élaboration. Elle fera partie de la formation dispensée aux collaborateurs achats.

bioMérieux inclut, dans tous les contrats, des clauses liées aux obligations éthique & conformité, ainsi que celles spécifiques aux professionnels de santé. La Charte achats responsables est également rappelée dans les contrats, de même que les principes énoncés dans le guide des Pratiques d'affaires applicables aux tiers. Ces deux documents sont également consultables sur le site internet (<https://www.biomerieux.com/fr/achats-responsables-et-solidaires> & <https://www.biomerieux.com/fr/code-de-bonne-conduite>).

Par ailleurs, bioMérieux a renforcé l'évaluation de ses fournisseurs en ajoutant des critères RSE en lien avec leurs

activités, et en suivant annuellement la performance RSE des fournisseurs stratégiques.

En particulier :

- bioMérieux renforce le contrôle du respect de ses obligations de donneur d'ordre en matière de travail dissimulé au travers d'un prestataire de services, sur le périmètre des fournisseurs français ;
- bioMérieux utilise, pour certains de ses produits, des matières premières d'origine animale (par exemple sang de mouton et sang de cheval). Cette utilisation s'inscrit dans le respect du guide des pratiques d'affaires applicables aux tiers. Il reprend des standards d'éthique et d'intégrité élevés pour les partenaires commerciaux de la Société ;
- bioMérieux s'efforce, dans la mesure du possible, de ne pas utiliser de matières premières ou de composants contenant des minerais dont elle a connaissance qu'ils alimentent des conflits (*mineral conflicts*).

Le projet SPM (*Supplier Performance Management*) a intégré le déploiement d'un pilote en 2020, et sera progressivement implanté sur la période 2021-2022. Cet outil permettra un pilotage amélioré de la performance des fournisseurs, notamment sur ces critères RSE.

Afin d'accompagner ses fournisseurs dans une démarche de développement de leur maturité RSE, bioMérieux ambitionne de mettre en place un programme d'*e-learning* à leur destination d'ici 2022.

Fin 2020, la Société a conduit une étude de matérialité sur l'ensemble des enjeux RSE auprès de différentes parties prenantes (cf. § 3.2.2), dont les fournisseurs, ainsi qu'une cartographie des risques. Ces analyses vont permettre de nourrir la feuille de route Achats Responsables sur les 3 à 5 prochaines années.



bioMérieux a lancé en 2018 un processus d'évaluation RSE de ses fournisseurs en s'appuyant sur les services d'une agence de notation (Ecovadis). En 2020, 202 fournisseurs stratégiques pour la plupart ont fait l'objet de notations Ecovadis représentant plus de 34 % des dépenses d'achats.

La note minimum attendue de 45 sur 100 a été atteinte ou dépassée par 154 fournisseurs. Des plans d'actions ont été demandés à 64 fournisseurs, dont 30 n'ayant pas atteint cette note minimale.

La moyenne des notes des fournisseurs de bioMérieux s'élève à 56,4 (+0,3 point vs 2019), alors que la moyenne d'Ecovadis s'élève à 42,9 (+0,5 point vs 2019).

Cette démarche RSE s'inscrit dans la politique générale de la fonction achats, fonction clé au sein de bioMérieux en particulier du fait de son activité industrielle. Les risques associés sont décrits au chapitre 2 « Facteurs de risques » (cf. § 2.2.2.2).

Afin d'optimiser sa politique d'achats de matières premières et de composants de ses produits, le Groupe a mis en place une organisation globale favorisant :

- une implication précoce de la fonction achats dans la phase de développement des produits ;
- une globalisation des actions et des volumes ;
- une meilleure réactivité.

3.7.2 Gestion des distributeurs

Depuis plus de 40 années, bioMérieux a toujours mis au cœur de son expansion une sélection attentive de son réseau de distributeurs permettant d'accomplir sa mission de lutte contre les maladies infectieuses à travers le monde, pour apporter une contribution positive dans la prise en charge des patients et la sécurité des consommateurs.

L'accès aux solutions de diagnostic joue un rôle capital dans l'établissement de politiques de santé efficaces et pérennes. bioMérieux a donc décidé de renforcer son organisation de la gestion de ses distributeurs. Ainsi, des équipes globales, régionales et locales dédiées à la mise en place des meilleures pratiques opérationnelles chez ses partenaires, ont été déployées.

Ces bonnes pratiques sont matérialisées par une procédure interne *Distributor Management Procedure*. Un plan d'audit qualité ambitieux a été mis en place. Il vise à multiplier par plus de 3, entre 2019 et 2021, le nombre d'évènements réalisés auprès de nos distributeurs afin de les épauler dans

bioMérieux cherche également à diversifier ses fournisseurs pour favoriser à la fois la sécurisation et la mise en concurrence : un développement de la production en interne de certaines matières premières et des partenariats avec plusieurs fournisseurs permettent d'avoir des impacts positifs tant techniques qu'économiques.

La sécurisation des approvisionnements critiques peut aussi prendre la forme de contrats de fourniture, de stocks de sécurité, ou de la prise en charge par la Société, sur le plan réglementaire, de la production chez un fournisseur de certains composants spécifiques.

la démarche d'amélioration continue de leur système qualité. Cette démarche concerne l'ensemble des activités cliniques et industrielles de bioMérieux.

La performance des distributeurs est suivie régulièrement au moyen d'indicateurs qui couvrent notamment les domaines suivants : le respect du Code de bonne conduite, des règles de transport des produits, la maintenance de la base installée et la formation des utilisateurs. Ces indicateurs font partie d'une matrice d'évaluation appelée grille de maturité. L'analyse de ces indicateurs permet le cas échéant de créer des plans d'actions qui sont revus régulièrement. Ce suivi, assuré par les équipes locales, a pour objectif de développer l'expertise des distributeurs et de construire conjointement des initiatives stratégiques et commerciales permettant d'augmenter la satisfaction des professionnels de santé et des industriels. Par exemple, le déploiement, dans de nombreux pays, de nouvelles interfaces informatiques permet d'automatiser l'approvisionnement des partenaires de la Société.



72 % des distributeurs ont fait l'objet d'une évaluation sur leurs performances et leurs compétences.

3.7.3 Partage de valeurs

L'engagement de bioMérieux au service de la santé publique et son expertise en biologie trouvent leurs racines dans l'histoire unique de la famille Mérieux. La Société participe à entretenir un esprit humaniste et responsable. Elle a la volonté de contribuer à l'amélioration de la santé publique notamment auprès des communautés locales.

bioMérieux s'engage ainsi à travers des opérations de mécénat, notamment auprès de la Fondation Mérieux et de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, et auprès des communautés locales et scientifiques.

3.7.3.1 Mécénat

Dans le contexte de la crise sanitaire, en 2020, la performance commerciale de bioMérieux a été exceptionnelle. La Société a souhaité en conséquence partager les résultats de sa croissance.

Mécénat exceptionnel lié à la pandémie de COVID-19

Pour répondre aux enjeux de solidarité et de responsabilité sans précédents qu'imposait la situation, le Conseil d'administration a décidé, en 2020, de réduire exceptionnellement de moitié le dividende 2019. La différence, soit environ 22 millions d'euros, est destinée à des actions de solidarité dans ses pays d'implantation.

bioMérieux, fidèle à ses engagements sociétaux, a décidé de répartir cette somme de la façon suivante :

- 12 millions d'euros alloués à la Fondation Mérieux en complément des dotations habituelles effectuées par bioMérieux, la Fondation ayant réorienté une partie de ses programmes pour lutter contre la COVID-19 ;
- 2 millions d'euros alloués à l'Entreprise des Possibles pour apporter de l'aide aux sans-abri et aux plus démunis à Lyon et sa région ;
- 8 millions d'euros attribués à 60 projets sélectionnés partout dans le monde grâce à la participation des équipes régionales de bioMérieux. Les projets soutenus ont ciblé 5 problématiques : décrochage scolaire et protection de l'enfance, isolement social des personnes malades, âgées, handicapées ou fragilisées, solidarité & entraide, relance économique & insertion professionnelle, et violences conjugales et abus sexuels. Ainsi, bioMérieux SA a versé 1,9 million d'euros en actions de mécénat, BioFire Diagnostics 1,7 million d'euros, bioMérieux Inc 1,6 million d'euros, et les autres filiales 3 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des fonds consacrés aux opérations de soutien de projets de mécénat, de parrainage ou de dons divers :

Actions de mécénat, dons et parrainages

(en milliers d'euros)

	2020	2019	2018
Actions de mécénat	43 207	4 034	3 654
Dont Fonds de dotation bioMérieux	20 000		
Dont Fondation Mérieux à titre exceptionnel	12 000		
Dont autre mécénat à titre exceptionnel	3 870		
Dont Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux	2 000	2 000	2 000
Dont Fondation Mérieux	883	409	350
Parrainages et autres dons	337	326	854
TOTAL	43 544	4 360	4 507
En % du chiffre d'affaires	33,5	3,5	3,8



Fonds de dotation bioMérieux

En décembre 2020, la Société a créé le Fonds de dotation bioMérieux. Il a notamment pour objet de soutenir des activités d'intérêt général à caractère humanitaire, social, sanitaire et/ou éducatif, en France comme à l'étranger, afin de venir en aide aux populations les plus démunies. En qualité de fondateur, bioMérieux a versé une somme de 20 millions d'euros au titre d'une dotation initiale.

Au cours de l'année 2021, les actions de ce Fonds de dotation seront définies précisément.

Programme de donation direct

En parallèle du soutien à la Fondation Mérieux et à la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, bioMérieux développe également un programme de donation direct au bénéfice de structures de santé dans les pays à ressources limitées. Présentes de longue date dans ces pays, les équipes de bioMérieux participent à des programmes de recherche et des actions sur le terrain afin d'apporter une réponse adaptée au risque infectieux.

Mécénat, parrainage et dons portés par bioMérieux SA

En application de la loi n° 2003-09 du 1^{er} août 2003, le Conseil d'administration de la Société décide de consacrer tous les ans une part de son chiffre d'affaires à des opérations de mécénat.

Mécénat et autres engagements avec les communautés locales

bioMérieux s'implique dans la vie locale autour de ses sites et filiales. Cette solidarité territoriale se concrétise par l'engagement auprès des communautés locales et la participation à des initiatives sociales et culturelles, en partenariat avec des associations et ONG locales.

Égalité des chances

bioMérieux met en œuvre une politique en faveur de l'emploi des jeunes en difficulté et de l'égalité des chances, au travers de partenariats avec des associations.



Depuis 2007, bioMérieux est l'un des principaux partenaires de l'association Sport dans la Ville en France, qui a pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes issus de quartiers sensibles grâce au sport. Ces dernières années, la Société a notamment soutenu le développement du programme Apprenti'Bus, des véhicules accueillant des actions itinérantes de soutien pédagogique auprès des jeunes afin de les accompagner dans leur apprentissage de la communication écrite et orale. Elle a également participé à la construction d'un espace dédié au numérique sur le campus lyonnais de l'association. Cet espace de 130 m² constitue un lieu de travail innovant pour les jeunes du programme « Job dans la Ville » et permet de les sensibiliser au digital.

Enfin, en 2020, bioMérieux a apporté son soutien exceptionnel au développement digital de Sport dans la Ville, afin d'accompagner un plus grand nombre de jeunes affectés par la crise de la COVID-19.



En 2014, bioMérieux a initié un partenariat avec l'Institut Télémaque qui s'est donné pour mission de relancer l'ascenseur social en soutenant, depuis la classe de 5^e jusqu'au baccalauréat, des jeunes méritants, de milieux modestes, désireux de réussir leurs études.

En 2020, la Société s'est engagée à financer, sur 3 ans, l'accompagnement, par certains de ses collaborateurs, de 20 jeunes issus de milieux modestes sélectionnés par l'Institut Télémaque.

Aide aux plus vulnérables



En 2019, Alain Mérieux a officiellement lancé l'Entreprise des Possibles, une initiative sociétale très innovante qui entend mobiliser les entreprises de la métropole lyonnaise et leurs salariés, pour venir en aide aux sans-abri et aux personnes les plus fragiles. bioMérieux, aux côtés d'autres entreprises, a répondu à cette mobilisation en tant qu'entreprise fondatrice de ce collectif. Des modalités incitatives ont été mises en place pour faciliter l'engagement des collaborateurs de bioMérieux qui peuvent ainsi se porter volontaires par le don de congés payés et par la réalisation de missions de bénévolat. Le don de 100 000 euros effectué par bioMérieux en 2019 a notamment permis de contribuer significativement à la réalisation en 2020 d'un village mobile dans le 7^e arrondissement de Lyon.

En 2020, les salariés de bioMérieux ont donné 462 jours de congés payés. Avec l'abondement de bioMérieux à 100 %, ce don a permis le versement d'une somme de 250 000 euros. Par ailleurs, une quinzaine de salariés ont effectué des missions de bénévolat.



bioMérieux soutient les activités de Bioforce, une association humanitaire lyonnaise née en 1983 sous l'impulsion du Dr Charles Mérieux, qui avait fait le constat qu'aucune intervention de solidarité n'était possible sans organisation logistique.

Bioforce a pour objectif de donner le pouvoir d'agir aux humanitaires en apportant des solutions de formation, d'accompagnement et de structuration pour permettre l'accès à une aide efficace et de qualité aux populations vulnérables. Bioforce permet aux individus, aux organisations et institutions qui répondent aux besoins nés des crises humanitaires d'acquérir, de développer et d'entretenir les compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Elle s'efforce de rendre les outils du développement de compétences disponibles et accessibles à tous et partout dans le monde.

Mécénat culturel

bioMérieux soutient des initiatives culturelles au sein des communautés locales où elle est implantée. La Société est mécène du Musée de Grenoble et du Musée des Beaux-Arts de Lyon, permettant ainsi l'acquisition d'œuvres d'intérêt patrimonial majeur. Ainsi, en 2019, bioMérieux a participé à l'acquisition, pour le Musée des Beaux-Arts de Lyon, d'une peinture d'Henri Matisse, « Katia en robe jaune ».

Depuis de nombreuses années, bioMérieux soutient également différents événements culturels, notamment le Festival de la Chaise Dieu (Haute-Loire – France), un partenariat de plus de 30 ans, le Festival de Musique Baroque de Lyon (Rhône – France) et le Festival Lumière, festival cinématographique organisé chaque année à Lyon (France) par l'Institut Lumière.

3.7.3.2 Partage de valeurs au bénéfice des Fondations

bioMérieux contribue à l'engagement sociétal du Groupe en partageant la valeur créée, notamment au profit de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux et de la Fondation Mérieux. Ces fondations familiales, indépendantes, luttent contre les maladies infectieuses affectant les pays en développement, en renforçant notamment leurs capacités de diagnostic. Au-delà du renforcement des capacités locales de biologie, elles agissent pour protéger les plus vulnérables, particulièrement les mères et leurs enfants.



FONDATION
CHRISTOPHE & RODOLPHE MÉRIEUX

LA FONDATION CHRISTOPHE ET RODOLPHE MÉRIEUX

Créée en 2001 par Chantal et Alain Mérieux, la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux est une fondation familiale indépendante, placée sous l'égide de l'Institut de France. Elle est, depuis 2005, l'actionnaire de référence de l'Institut Mérieux à hauteur d'un tiers. Elle a pour objet de contribuer, dans les pays en voie de développement, à la recherche biologique appliquée à la santé publique, et plus particulièrement à la lutte contre les maladies infectieuses, et d'aider au développement de projets scientifiques et éducatifs.

bioMérieux distribue des dividendes à l'Institut Mérieux. Une partie de ces dividendes est indirectement versée à la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, seul actionnaire ultime à en bénéficier. Cela permet de financer les activités de cette fondation.

Afin de contribuer à une recherche de haut niveau dans les pays émergents, elle a mis en place le Prix Dr Christophe Mérieux, d'un montant de 500 000 euros. Décerné chaque année, ce prix a pour objectif de soutenir des chercheurs travaillant sur le terrain sur des pathologies spécifiques des pays en développement.

Pour consacrer l'essentiel de ses ressources au financement de ses projets, la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux s'appuie sur les équipes de la Fondation Mérieux en leur confiant la mise en œuvre opérationnelle de ses actions de terrain, en particulier pour la construction et le fonctionnement des Laboratoires Rodolphe Mérieux.



LA FONDATION MÉRIEUX

Depuis sa création en 1967 par le Docteur Charles Mérieux, la Fondation Mérieux, fondation familiale indépendante reconnue d'utilité publique depuis 1976, lutte contre les maladies infectieuses dans les pays en développement.

Elle s'est fixée pour objectif de renforcer les capacités de diagnostic biologique souvent insuffisantes dans un grand nombre de pays victimes d'épidémies répétées. Son action privilégie le diagnostic, car il est un élément essentiel de la prise en charge des patients, et également un outil indispensable dans la surveillance et le contrôle des maladies.

La Fondation Mérieux articule son action autour de quatre priorités :

- accroître l'accès des populations vulnérables au diagnostic par le renforcement des laboratoires de biologie clinique dans les systèmes nationaux de santé ;
- renforcer les capacités locales de recherche appliquée par la formation des chercheurs, le développement de programmes collaboratifs et la création de Laboratoires Rodolphe Mérieux, transférés aux acteurs locaux ;
- développer l'échange de connaissances et les initiatives en santé publique en lien avec le Centre des Pensières ;
- agir pour la Mère et l'Enfant dans une approche de santé globale.

En 2020, à titre d'exemple, les réalisations des Fondations sont les suivantes :

La lutte contre la COVID-19

Historiquement engagée au plus près des acteurs de terrain dans la lutte contre les maladies infectieuses, la Fondation Mérieux s'est mobilisée dès les premières alertes épidémiques COVID-19 pour apporter une aide adaptée aux pays en développement avec lesquels elle travaille. À travers l'envoi massif de tests de diagnostic, la mise en place d'une étude dans les hôpitaux, le lancement ou l'élargissement de projets et l'accompagnement des autorités de santé locales, la Fondation a fait de la lutte contre la COVID-19 une priorité.

Pour développer ces actions et dans le but de renforcer sa présence dans les pays les plus touchés, la Fondation Mérieux a bénéficié du versement exceptionnel issu des dividendes de bioMérieux. Ce versement exceptionnel a permis de définir et de mettre en place quatre familles de projets :

- construction et rénovation d'infrastructures ;
- dotation d'équipements supplémentaires pour les Laboratoires Rodolphe Mérieux et d'autres laboratoires partenaires sur le terrain ;
- développement de formations/partage de connaissances ;
- lancement d'activités de recherche autour de la COVID-19.

Autres projets majeurs

- Démarrage de la troisième phase de RESAOLAB (Réseau d'Afrique de l'Ouest des Laboratoires de biologie médicale), projet historique de la Fondation initié en 2009, avec un financement additionnel pour soutenir la lutte contre la COVID-19 dans les sept pays du Réseau.
- Lancement du projet SEALAB en Asie du Sud-Est, en 2020. Il vise à renforcer les systèmes de santé au Cambodge, Laos et Myanmar afin de répondre efficacement aux maladies infectieuses émergentes à potentiel pandémique ou zoonotique.

- Initiation, en octobre, du projet APRECIT, dédié à l'évaluation des stratégies pour améliorer le dépistage et la prise en charge globale de l'infection tuberculeuse latente au Cameroun et à Madagascar.
- À Madagascar, mise en place du projet EVAMAD en décembre. Il a pour objectif d'améliorer la prise en charge des personnes vivant avec le VIH à Madagascar en élargissant progressivement l'accès aux charges virales VIH.

La Fondation a également été sollicitée dans des projets de lutte contre la résistance aux antimicrobiens (AMR) soutenus par le *Fleming Fund*, en Asie et en Afrique.

Depuis plusieurs années, une activité de kits pédagogiques destinés aux enfants et, à travers eux, aux communautés, est développée à Madagascar. Elle consiste à concevoir des outils pédagogiques et à les diffuser dans les écoles du pays, à travers le ministère national de l'Éducation malgache et de nombreuses ONG partenaires. Quatre kits pédagogiques sont désormais réalisés et diffusés sur les thématiques suivantes : WASH/hygiène, malnutrition, maladies infectieuses et éducation sexuelle.

Laboratoires Rodolphe Mérieux

La plupart des Laboratoires Rodolphe Mérieux ont joué un rôle-clé dans le diagnostic de la COVID-19, particulièrement le Laboratoire Rodolphe Mérieux de Rio Branco, au Brésil, et le Laboratoire Rodolphe Mérieux de Beyrouth, au Liban.

Fin 2019, les experts de la Fondation Mérieux ont formé et accompagné les techniciens du laboratoire de Goma (République démocratique du Congo) pour la mise en œuvre de laboratoires containers. Sur le deuxième semestre de l'année 2020, environ 7 000 tests COVID-19 ont ainsi été réalisés au sein de ces laboratoires.

Le Laboratoire Rodolphe Mérieux de Bamako au Mali a reçu l'accréditation NM ISO 15189:2012 et a été identifié comme laboratoire de référence pour le diagnostic de la COVID-19.

3.7.3.3 Engagement envers les communautés scientifiques locales

BIOASTER, l'Université de Technologie de Compiègne (UTC), les Hospices Civils de Lyon (HCL) et bioMérieux ont formalisé une collaboration stratégique pour évaluer la capacité de la technologie de séquençage de troisième génération à devenir un nouvel outil de diagnostic des bactériémies, pour identifier rapidement les bactéries et prédire les résistances génétiques (cf. § 1.5.1.3).

Laboratoires communs de recherche

En France

Depuis 2002, bioMérieux et les Hospices Civils de Lyon (HCL) collaborent dans le cadre de deux laboratoires communs de recherche au sein des Hôpitaux Lyon-Sud et Edouard-Herriot.

Ces deux laboratoires seront rassemblés en un lieu unique dans les prochaines années. En 2019, une feuille de route commune aux deux laboratoires a été arrêtée, axée sur trois domaines de recherche : le diagnostic des infections bactériennes sévères chez les enfants arrivant aux urgences ou hospitalisés en néonatalogie, l'étude des défaillances d'organes, en particulier le rein, et la validation de tests innovants permettant de caractériser le statut immunitaire des patients de réanimation.

Cette collaboration privilégiée entre bioMérieux et les HCL a permis de réagir très rapidement et ensemble face à la crise sanitaire de la COVID-19. Des études cliniques de suivi du personnel soignant ou de patients de réanimation infectés par le virus SARS-CoV-2 ont été très rapidement mises en place pour mieux comprendre la physiopathologie de l'infection et la réponse immunitaire face à cette agression (cf. § 1.5.1.3).

En 2020, le projet COVID AURA, regroupant BIOASTER, bioMérieux, les HCL, l'Université Claude Bernard Lyon 1, Boehringer Ingelheim, Sanofi Pasteur et le Lyon BioPôle a été lancé. Il a pour objectif de structurer une plateforme mutualisée visant à accélérer le développement des secondes générations de solutions de diagnostic, pronostic, prévention et traitement des infections à SARS-CoV-2 en s'appuyant sur la compréhension des mécanismes de la réponse de l'hôte, pour lutter contre les épidémies actuelles et futures. Ce projet permettra à bioMérieux d'identifier de nouveaux biomarqueurs dans la prise en charge des patients COVID graves en réanimation, en lien avec les travaux menés sur le sepsis depuis de nombreuses années au sein du laboratoire commun de recherche avec les HCL.

En Chine

Début 2019, un nouveau laboratoire commun de recherche a été créé avec le *Shanghai Children Medical Center* (cf. § 1.5.1.3).

3.8 PÉRIMÈTRE ET REPORTING DES INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

3.8.1 Périmètre de calcul des indicateurs chiffrés

Le périmètre correspond à celui du groupe bioMérieux, à l'exception de la société Hybiome sur le périmètre des ressources humaines.

3.8.2 Collecte et consolidation des données

Les données Santé et Sécurité sont collectées mensuellement et les données environnementales trimestriellement auprès des représentants SSE des entités de la Société. Elles sont consolidées par l'équipe Corporate SSE.

En matière de Santé et Sécurité au travail, toutes les données consolidées sont en ligne avec les réglementations d'enregistrement des accidents du travail et maladies professionnelles de chaque pays concerné.

Ce reporting couvre toutes les entités du Groupe.

Les données ressources humaines sont collectées en fin d'année par l'intermédiaire des systèmes d'information utilisés par l'ensemble des entités du Groupe à l'exception des données d'absentéisme consolidées sur la base d'informations gérées localement.

Les données environnementales sont collectées par campagnes trimestrielles supervisées par un système d'information dédié. En 2019 et 2020, ces campagnes ont été déployées auprès :

- de 100 % des entités à vocation de production ou de recherche et développement ;
- des filiales commerciales des pays suivants : États-Unis, Brésil, Espagne, Italie, France, Chine et Australie, ces filiales importantes bénéficiant d'un personnel qualifié en SSE dédié.

Les autres filiales commerciales ont cependant fait l'objet de ces mêmes campagnes de collectes de données environnementales de 2014 à 2018 et il a pu être établi que leur contribution à l'empreinte environnementale de l'entreprise était limitée :

- à 3,5 % en matière de production de déchets ;
- à 2,5 % en matière de consommation d'énergie ;
- à 1,6 % en matière de consommation d'eau.

Ainsi pour l'année 2020, il a été décidé d'intégrer ces entités au périmètre en reportant les mêmes données que celles collectées en 2018, pour les raisons suivantes :

- ces filiales commerciales emploient souvent peu de salariés, et ont une activité stable ;
- elles n'ont pas de personnel SSE dédié et le Groupe préfère y privilégier la mise en place du 1^{er} programme de Santé Sécurité spécifique aux activités commerciales lancé en 2019 (notamment sécurité routière et biosécurité).

bioMérieux déploiera une nouvelle campagne de collecte sur la totalité des entités régulièrement de manière à réévaluer finement leur contribution, dont la prochaine est d'ores et déjà prévue pour 2021.

3.8.3 Définition et mode de calcul des indicateurs

Informations sociales

- Effectifs inscrits, embauches et départs : effectifs salariés, permanents et temporaires (hors stagiaires, VIE et intérimaires).
- Formation : ensemble des heures de formation enregistrées et réalisées dans les outils de gestion de la formation utilisés par l'ensemble des entités du Groupe, qu'il s'agisse d'e-learning ou de formations présentielles.
- Promotions : pour un collaborateur toujours présent à l'effectif au 31 décembre de l'année N, identification des évolutions de carrière avec changement de niveau avec un motif associé par rapport au 31 décembre de l'année N-1.
- Absentéisme : nombre de jours d'absence (hors congés maternité, paternité et congés liés à l'ancienneté) rapporté au nombre de jours travaillés théoriques (hors week-end, jours fériés, congés payés, RTT) et multiplié par les ETP annuels moyens. Seules les entités de plus de 50 ETP sont prises en compte.

Santé et sécurité

- Nombre d'accidents du travail avec arrêt : nombre d'accidents survenus sur le lieu de travail ayant occasionné un arrêt de travail de plus d'un jour (le jour de la survenance de l'accident n'est pas compté comme un jour d'arrêt). Sont recensés les accidents survenus à des employés de la Société comme ceux survenus à des employés avec un contrat de travail en intérim.
- Les accidents sont catégorisés de la façon suivante : accident avec arrêt, accident sans arrêt et accident non enregistrable par l'entreprise. Cette dernière catégorie a été créée en 2017 afin d'assurer une meilleure harmonisation de comptage d'un pays à l'autre et regroupe les accidents pour lesquels bioMérieux considère n'avoir pas de leviers de prévention (ex : blessures pendant des activités d'équipe en dehors du lieu de travail ou pendant des activités personnelles menées sur le lieu de travail, malaise non lié à l'activité professionnelle, intoxication alimentaire...).

- Nombre de jours perdus : nombre de jours perdus à la suite d'un accident de travail ayant eu lieu pendant l'année et ayant causé un arrêt de travail. Le jour de la survenance de l'accident n'est pas comptabilisé dans le nombre de jours perdus. Les jours de prolongation d'arrêt de travail sont comptabilisés sur le mois et l'année de survenance de l'accident.
- Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt : nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées.
- Taux de fréquence des accidents du travail enregistrables totaux : nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt par million d'heures travaillées.
- Taux de gravité : nombre de jours d'arrêt de travail par millier d'heures travaillées.
- Nombre de maladies professionnelles : une maladie professionnelle est la conséquence de l'exposition, plus ou moins prolongée, à un risque qui existe lors de l'exercice habituel de la profession.

Environnement

Les données des années précédentes peuvent être modifiées à la suite de régularisations.

Indicateurs concernant l'eau :

- consommation totale d'eau (milliers de m³). Les quantités d'eaux prélevées dans le milieu naturel (ex : eaux de nappe souterraine) et réinjectées dans ce milieu dans des conditions ne dégradant pas ce milieu ne sont pas intégrées à la consommation totale d'eau ;
- l'indicateur de performance suivi est la consommation d'eau totale des différentes entités de la Société rapportée aux ventes de cette dernière (en m³ par million d'euros) ;
- rejet des effluents industriels (milliers de m³).

Indicateurs concernant l'énergie :

- consommation totale d'énergie (GWh) ;
- consommation d'énergie de source renouvelable (GWh) ;
- l'indicateur de performance suivi est la consommation d'énergie totale (toutes sources d'énergies confondues) des différentes entités de la Société rapportée aux ventes de cette dernière (en MWh/million d'euros).

Indicateurs concernant les déchets :

- quantité totale de déchets produits (tonnes) ; les déchets occasionnels type déchets inertes, déchets de construction/démolition et les déchets de sols contaminés, sont exclus du périmètre. Les biens/matériaux devenus inutiles et réutilisés hors de l'entreprise sans re-traitement ne sont pas non plus considérés dans ce total ;
- déchets dangereux : quantité totale de déchets dangereux produits (tonnes). Un déchet dangereux est un déchet présentant une ou plusieurs propriété(s) dangereuse(s) pour la santé ou l'environnement et qui nécessite un traitement particulier. Cette catégorie comprend par exemple les déchets chimiques, les déchets à risque infectieux, ou encore les déchets d'équipements électriques et électroniques ;
- taux de valorisation (matière ou énergétique) : l'indicateur suivi est le ratio, exprimé en pourcentage, du poids total de déchets recyclés, compostés, régénérés, ré-utilisés ou incinérés avec récupération d'énergie rapporté au poids total de déchets (biens/matériaux devenus inutiles et réutilisés hors de l'entreprise sans re-traitement inclus).

Indicateurs concernant les émissions de gaz à effet de serre :

- l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre est réalisée à l'aide des méthodologies *GreenHouse Gas Protocol* et *Bilan Carbone*®.

Les indicateurs suivants sont évalués :

SCOPE	POSTE D'ÉMISSIONS	DONNÉES D'ENTRÉES	FACTEURS D'ÉMISSIONS
Scope 1	Émissions directes des sources fixes de combustion	Consommations d'énergies fossiles collectées <i>via le reporting</i> environnemental	GHG Protocol
	Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Données CO ₂ collectées auprès de nos fournisseurs	N/A
	Émissions directes fugitives	Émissions de gaz réfrigérants après fuite accidentelle Ces données sont collectées <i>via le reporting</i> environnemental	IPCC 2016, <i>others</i>
Scope 2	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Consommations d'électricité collectées <i>via le reporting</i> environnemental	ADEME
	Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Consommations d'eau surchauffée collectées <i>via le reporting</i> environnemental	ADEME
Scope 3	Déplacements domicile-travail	Calcul des distances moyennes par site	ADEME
	Déplacements professionnels	Données CO ₂ collectées auprès de nos fournisseurs	N/A
	Locations de voiture	Données CO ₂ collectées auprès de nos fournisseurs	N/A
	Fret mondial	Données CO ₂ collectées auprès de nos fournisseurs	N/A
	Fret local	Données CO ₂ ou le produit masse x distance collectés auprès de nos fournisseurs selon le type de transport (air, route, mer)	Air : GHG Protocol Route : ADEME Mer : GHG Protocol
	Utilisation des produits	Consommation énergétique annuelle des équipements installés, par pays	ADEME
	Fin de vie des produits		

Les incertitudes sont calculées de la manière suivante :

- incertitude sur la donnée d'entrée : appréciation basée sur l'expérience et la pratique ;
- incertitude sur le facteur d'émission : reprise de la valeur fournie par le protocole utilisé sur le facteur.

3.9 RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIÈRE

À l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1681 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « entité »), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur demande au siège de la société).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3^e du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000⁽¹⁾ :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ; nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code du commerce en matière sociale et environnementale ainsi que les informations prévues au 2^{ème} alinéa de l'article L. 22-10-36 en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code du commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code du commerce ; nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

(1) ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (éthique des affaires, management des distributeurs, achats responsables et conformité réglementaire des produits), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités listées ci-après : bioMérieux S.A France (Marcy L'Etoile, La Balme, Craponne), bioMérieux Italia S.p.A. (Florence) ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du Code du commerce avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus et couvrent entre 26 % et 27 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests (26 % des déchets, 27 % des effectifs, 27 % des consommations d'énergie,...) ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre octobre 2020 et février 2021 sur une durée totale d'intervention de cinq semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration représentant notamment les directions qualité, gestion des risques, ressources humaines, Hygiène santé et environnement, conformité et achats.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 5 mars 2021

L'Organisme Tiers Indépendant

EY & Associés

Jean-François Bélorgey
Associé

Eric Duvaud
Associé, Développement Durable

Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes

Informations sociales

<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
Évolution des effectifs, répartition des effectifs par zone géographique. Taux de roulement volontaire global et pour les salariés ayant moins de 3 ans d'ancienneté. Taux d'absentéisme. Promotions / mobilité interne. Répartition H/F global et parmi les managers. Certifications OHSAS 18001 et ISO 45001. Nombre d'heures de formations et taux de réalisation des formations. Taux d'emploi de salariés en situation de handicap. Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt. Taux de gravité des accidents du travail. Nombre de maladies professionnelles.	Nouveaux accords sociaux. Accords de participation, d'intéressement et d'épargne salariale. Talent Pool, Development Plan et Succession Plan. Résultats de la politique de formation avec Mérieux Université. Résultats des politiques de diversité et d'égalité. Organisation et système de management SSE (Santé Sécurité Environnement) : « Vision HSE 2020 ».

Informations environnementales

<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
Nombre de sites certifiés ISO 14001. Emissions de gaz à effet de serre scopes 1, 2 et 3. Quantité totale de déchets générés et de déchets dangereux Consommation d'eau publique et souterraine. Rejets dans l'eau. Consommation d'énergie et % d'énergie consommée issue de sources renouvelables.	Vision HSE 2020 et résultats de la politique environnementale en matière de gestion de l'énergie, des déchets et de l'eau. Résultats initiaux du programme d'analyse de cycle de vie des produits. Le changement climatique (les postes significatifs d'émissions du fait de l'activité, les objectifs de réduction).

Informations sociétales

<i>Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)</i>	<i>Informations qualitatives (actions ou résultats)</i>
Certification ISO 9001 et ISO 13485. Nombre d'activités de traitement recensées par l'outil de gestion des données personnelles, nombre d'application supportées et nombre de tiers impliqués. Nombre de fournisseurs évalués par une agence externe de notation sur des critères RSE et % de dépenses couvertes Réalisation des formations dédiées à la lutte anti-corruption, la gestion des tiers et à l'application du code de bonne conduite. Résultats du déploiement de la grille de maturité fournisseurs. Part des investissements en R&D dédiés à la lutte contre la résistance bactérienne	Résultats préliminaires de la politique de gestion des distributeurs. Résultats des actions d'achats durables. Résultats de la politique de protection des données personnelles. Résultats de la politique de qualité des produits et de conformité réglementaire. Résultats des politiques d'éthique des affaires. Les actions engagées pour prévenir la corruption et l'évasion fiscale.